

# L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds  
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan

Rédaction  
Administration:  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14  
Tél. (039) 21 11 35  
Télex 95 2114

**la voix d'une région**

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

## «Ne peut se taire»...

Le Conseil fédéral vient de briser le monopole de Jean Ziegler, le Sancho pansu de la lutte des peuples pour la liberté...

Le Conseil fédéral ne peut se taire. Il lance un vibrant appel au maître de la Pologne. Pour ce faire, il emprunte jusqu'au vocabulaire zieglerien: Le Conseil fédéral exhorte le gouvernement polonais à libérer les personnes qui ont été arbitrairement arrêtées. (...) Le Conseil fédéral souhaite la levée rapide de l'état d'exception et le complet rétablissement des libertés fondamentales en Pologne.

Notre gouvernement s'explique d'une manière fort limpide quant aux raisons qui le font sortir de son traditionnel et prudent mutisme.

Quiconque est attaché à la paix dans la liberté, comme l'est la Confédération suisse, et qui est prêt à tout mettre en œuvre, dans son pays et au sein de la communauté des peuples, pour aider à réaliser ce vœu ardent de l'humanité, ne peut se taire face à la situation actuelle.

Mais, comme c'est bien dit. Mais, comme nous approuvons chaleureusement cette prise de position.

Désormais, nous ne serons plus muets et secourables, nous allons donner de la voix dans le concert des nations.

C'est probablement sous le coup de l'émotion que le Conseil fédéral n'a pas complété sa déclaration d'hier d'un court paragraphe qui aurait pu avoir la teneur suivante: «Nous déplorons, alors que le monde a les yeux fixés sur la Pologne, que le gouvernement israélien ait profité de l'occasion, hier, pour annexer les hauteurs du Golan syrien». Il paraît que les Syriens sont aussi attachés «à la paix dans la liberté», même si l'occupation du Golan est d'une importance stratégique fondamentale pour la sécurité d'Israël!

Quand le Conseil fédéral sera remis de son émotion polonaise, il pourra peut-être attaquer le mal à la racine et éventuellement écrire au camarade Brejnev pour lui demander aussi «la levée rapide de l'état d'exception et le complet rétablissement des libertés fondamentales» en URSS, car les Soviétiques attendent depuis 64 ans, eux.

Et s'il reste encore quelques mouchoirs de Saint-Gall pour épouger l'émotion de notre gouvernement, il pourra adresser un petit libelle aux colonels du Salvador à moins que, comme le Chili, ce soit un pays trop lointain...

Gil BAILLOD

## Alors que la radio diffuse les appels de Mgr Glemp pour éviter une lutte fratricide Pas d'épreuve de force en Pologne

Plusieurs milliers d'ouvriers se sont mis en grève hier dans deux des plus grandes usines de Varsovie, mais la grande épreuve de force qui aurait pu se produire, la grève générale pour exiger la levée de la loi martiale, n'a pas eu lieu.

On reste sans nouvelles de M. Lech Walesa, dont les autorités ont affirmé qu'il n'avait pas été arrêté et qu'il poursuivait des pourparlers à Varsovie avec le gouvernement. Aucun appel du dirigeant de Solidarité n'a été diffusé, alors que le bruit a couru qu'il interviendrait pour empêcher une éventuelle grève générale.

Par contre l'appel à la modération lancé dimanche par le primat de Pologne, Mgr Jozef Glemp, a continué à être largement diffusé hier par Radio Varsovie.

### EMPÊCHER UNE LUTTE FRATRICIDE

S'il condamne «l'injustice» de la loi martiale qui démontre que les autorités

«ont cessé d'être des autorités de dialogue», le primat considère que la proclamation de l'état d'urgence est de nature à «empêcher une lutte fratricide».

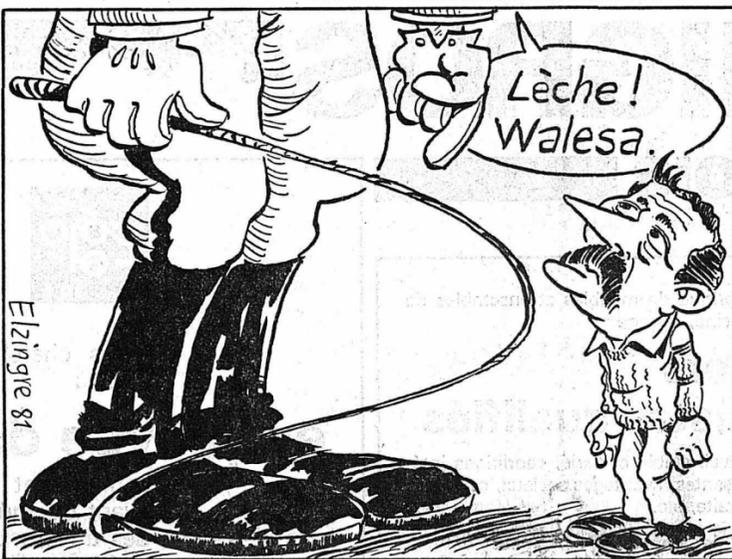
Quant à la presse officielle - seuls ont paru «Trybuna Ludu», organe du PC, et «Zolnierz Wolnosci», organe de l'armée - elle s'est attachée à justifier la «décision difficile» annoncée dimanche à l'aube par le général Jaruzelski. Pour le quotidien du PC, «c'était la seule décision possible dans la situation présente car «plus que jamais nous avons besoin de calme, d'ordre, du maintien de la discipline sociale et d'une opposition radicale à l'irresponsabilité, à la malhonnêteté, à la démagogie et à l'illégalité».

### IMPORTANCE DE LA GRÈVE

Un appel à la grève générale a été lancé dimanche soir par des militants de Solidarité à Gdansk. Cet appel a été connu hier à Varsovie mais on ignore s'il a été transmis ailleurs dans le pays et quels ont été ses effets dans la mesure où les communications téléphoniques et télégraphiques restent coupées et que les déplacements sont soumis à un contrôle rigoureux.

On ne possède pas de chiffres précis sur le nombre des ouvriers en grève dans les deux usines de Varsovie où des mouvements ont été signalés: à l'usine de tracteurs d'Ursus et à la grande aciérie Huta Warszawa. Les informations sont contradictoires: l'agence officielle polonaise PAP et des employés ont affirmé que les ouvriers travaillent, mais, selon d'autres sources, plusieurs ateliers ont été paralysés.

► Page 3

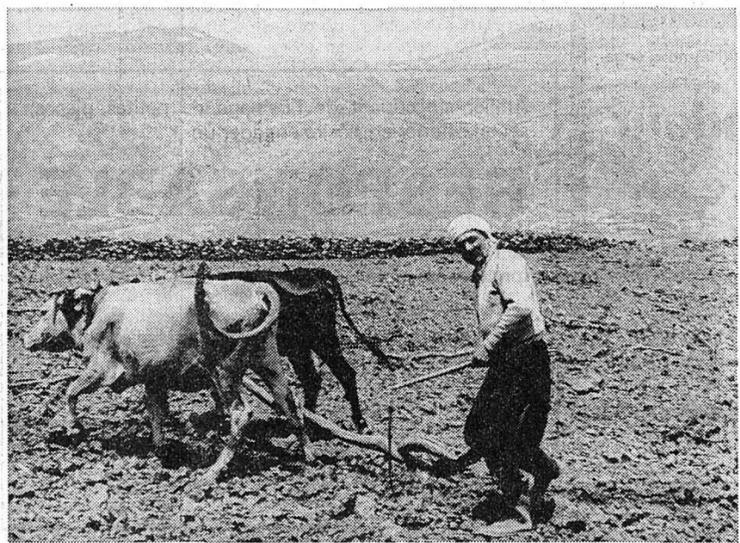


## Au moment où l'attention mondiale est braquée sur Varsovie Israël annexe le Golan

Alors que le monde entier a les yeux tournés vers la Pologne, le gouvernement israélien a décidé hier de soumettre de toute urgence à son Parlement le projet d'annexion du plateau syrien du Golan, occupé par Israël depuis la guerre de 1967. C'est avec une vitesse foudroyante, sans précédent dans les annales parlementaires israéliennes, que le gouvernement de M. Menahem Begin a décidé de faire voter dès hier successivement en première, deuxième et troisième lecture, la loi sur l'annexion du Golan, décidée le matin même par le gouvernement.

Soutenue par le gouvernement et par une partie de l'opposition travailliste, ce projet de loi a été adopté hier soir par 63 voix contre 17. Les hauteurs du Golan, occupées depuis la guerre de juin 1967, étaient jusqu'ici placées sous la loi militaire. La mise en application de la loi civile revient à considérer le territoire comme faisant partie de l'Etat israélien.

► Page 3



Paysan druze labourant la terre au pied du Golan. (Bélino AP)

## De nombreux religieux sont dans l'opposition en Iran Un ayatollah déshabillé en pleine mosquée

- par Fereshteh EMAMI -

Bien que la République islamique iranienne soit aux mains du clergé chiite, seul un des six principaux dirigeants religieux iraniens détient réellement un rôle au sein du gouvernement: l'ayatollah Khomeini, «faghi», ou guide religieux suprême et dirigeant politique aux termes de la constitution de 1979.

Trois des cinq autres chefs religieux iraniens ont bénéficié d'un sort infiniment moins enviable, puisque des Zelotes intégristes ont déclaré qu'il était «haram» (formellement interdit par la religion) de suivre leur enseignement.

D'après l'ayatollah Mehdi Rohani, ces trois grands ayatollahs ont été déclarés «haram», parce qu'ils sont opposés au rôle actif joué par le clergé dans la direction des affaires de l'Etat.

Le premier grand ayatollah est Kazem Chariat-Madari. Opposant de toujours au régime du chah, sa maison a été, pendant quatre ans, le lieu de réunion des meilleurs jeunes théologiens révolutionnaires. Pourtant, il a, après un désaccord avec l'ayatollah Khomeini, été placé en résidence surveillée à Qom, ville sainte de l'Islam chiite et centre théologique si-

tué à 110 km au sud de Téhéran. Il est constamment surveillé et il s'est récemment vu refuser un visa pour se rendre en pèlerinage à la Mecque.

Kazem Chariat-Madari et deux autres grands ayatollah, Hassan Qomi et Abolqassem Khoi, sont totalement ignorés par les médias, qui les ont longtemps dénigrés et calomniés en raison de leur désaccord avec l'ayatollah Khomeini à propos du rôle croissant du clergé dans les affaires politiques et sur les Tribunaux islamiques, qui ont condamné des mil-

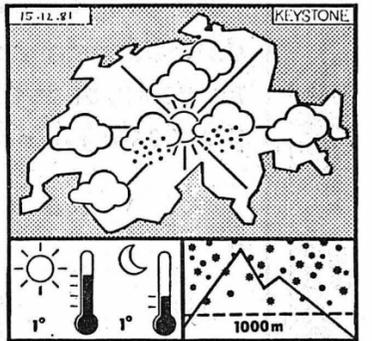
liers des personnes à la lapidation ou aux balles de pelotons d'exécution.

### LITTÉRALEMENT DÉFROQUÉ

L'ayatollah Qomi, après avoir critiqué les gardiens de la révolution, a été littéralement défroqué et, à l'exception de ses sous-vêtements, entièrement déshabillé dans la grande mosquée de Machad, au nord-est du pays, l'été dernier. Son fils, Mahmoud, également membre du clergé, a été rasé de force en signe de disgrâce. Hassan Qomi est assigné à résidence à Machad et constamment surveillé.

L'ayatollah Khoi est «haram» pour avoir contesté, avec d'autres religieux, le droit de Khomeini à porter le titre de grand ayatollah. Ce titre n'existe que dans la hiérarchie chiite, il est réservé aux religieux dont l'ascendant spirituel, le mode de vie exemplaire et les connaissances religieuses ont été reconnues par leurs pairs. Ils ont seuls le droit d'interpréter le Coran.

► Page 3



M

météo

Suisse romande et Valais: quelques pluies ou neiges éparées se produiront encore, surtout en montagne, mais des éclaircies se développeront aussi et le temps sera en partie ensoleillé. La température sera comprise entre -2 et +2 degrés la nuit et entre 2 et +6 degrés l'après-midi. Le vent soufflera d'ouest, modéré en plaine et fort en montagne.

Suisse alémanique: souvent très nuageux et chutes de neige intermittentes. Quelques éclaircies en plaine.

Sud des Alpes et Engadine: faibles chutes de neige le long des Alpes, sinon temps assez ensoleillé.

Evolution prévue pour mercredi et jeudi: temps changeant, souvent très nuageux. Au nord neige puis pluie par moments en plaine.

Mardi 15 décembre 1981

51e semaine, 349e jour

Fête à souhaiter: Abraham, Ninon

	Dimanche	Lundi
Lever du soleil	8 h. 10	8 h. 11
Coucher du soleil	16 h. 42	16 h. 43

	Jeudi	Vendredi
Lac des Brenets	751,89 m.	752,19 m.
Lac de Neuchâtel	429,06 m.	429,17 m.

S

sommaire

Le Conseil national a des sujets d'inquiétude  
SUISSE Page 5

Pouvoirs publics et culture  
MAGAZINE Page 9

Groupe MSR: affaires satisfaisantes!  
ECONOMIE Page 11

R

région  
2e cahier

Canton de Neuchâtel  
Augmentation des impôts sur les successions  
PAGE 15

BIJOUX BONNET

Fabricant

Collier 18 ct, jaune  
1 diamant cœur 0,27 ct

Fr. 1670.-

30007

Vente directe aux particuliers

## pour votre table de Fêtes

CHOIX \* QUALITÉ \* PRIX MIGROS... plus actuels que jamais !

### Canards

de Tchécoslovaquie  
surgelés, sans abattis  
pièces de 1,3 - 2 kg.

le kilo **5 90**

### Salami « Negrone »

pièces de 400 - 600 gr.

les 100 gr. **2 70**

### Champignons de Paris «SANTANA»

la boîte de 460 gr. (ég. 230 gr.) = 2.20

**2 boîtes = 3 60**

(100 gr. ég. = -.78<sup>2</sup>)

(au lieu de 4.40)

**NOCTURNES jusqu'à 22 h.**

MM La Chaux-de-Fonds et magasin  
Do it yourself, av. Léopold-Robert 79,  
jeudi 17 décembre

28-92

# MIGROS

## OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir, un

### polisseur qualifié

auquel nous désirons confier des travaux sur articles soignés.

Conditions de travail modernes et salaire adapté aux compétences.

Faire offres ou se présenter à :

**G + F CHÂTELAIN SA**  
Recrètes 1 - 2300 La Chaux-de-Fonds

31693

Fabrique de meubles et ensembles de cuisine, engage

### menuisiers ou ébénistes qualifiés

Travail stable et varié, conditions intéressantes, avantages sociaux, caisse de retraite, etc.

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

S'adresser à **MODERNA-CORTA SA**,  
M. Ramseyer, Cortaillod, tél. (038)  
42 32 05.

87-31378



Nous cherchons pour notre service des ventes

### employée de commerce

connaissant la sténodactylographie et ayant quelques années d'expérience, pour des travaux de secrétariat (procès-verbaux, correspondance pour les services vente, publicité et relations publiques) et des travaux de bureau (commandes, téléphone, relations avec la clientèle et les magasins).

Veillez faire vos offres écrites au service du personnel de Coop, La Chaux-de-Fonds, rue du Commerce 100, tél. (039) 21 11 51.

31556

Dans le cadre de notre succursale de Cressier (NE) nous engageons pour date à convenir

### quincaillier-vendeur magasinier

connaissant la ferblanterie et le sanitaire.

Faire offres:

**Schmutz**

Aciers, plastiques, métaux  
Cressier, tél. 038/47 13 74 (M. Matile)

87-190

Atelier s'occupant de l'usinage de petites pièces, secteur horloger, désire engager un

### RESPONSABLE

Le candidat apte à occuper ce poste devra remplir la fonction suivante

- tenue des délais
- organisation du travail
- responsabilité du produit
- réglage de machines
- conduite du personnel

La personne intéressée soumettra son offre avec curriculum vitae sous chiffre LC 31222 au bureau de L'Impartial.

**IMPORTANT COMMERCE  
DE FERS ET MÉTAUX**

cherche pour tout de suite ou à convenir

### MAGASINIER- VENDEUR

pour son département FERS.

Nous demandons personne sérieuse et de confiance, aimant le contact avec la clientèle artisanale.

Place stable et bien rétribuée, semaine de 5 jours.

Faire offres ou se présenter chez:

**A. & W. KAUFMANN & FILS**  
**P.-A. KAUFMANN succ.**

230 0 La Chaux-de-Fonds 2  
Marché 8-10 - Tél. 039/ 23 10 56

16461



**COMMUNE DES BRENETS**

### MISE AU CONCOURS

Le Conseil communal des Brenets offre à repourvoir un poste de

### CANTONNIER

Conditions :

- être en possession d'un permis de conduire
- connaissances sur l'entretien des véhicules désirées
- jouir d'une bonne santé.

Entrée en fonction : le plus tôt possible.

Traitement légal.

Caisse de pension.

Les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser au Conseil communal, 2416 Les Brenets, jusqu'au 30 décembre 1981.

31686



Nous cherchons pour plusieurs magasins de notre rayon économique des Montagnes neuchâtelaises, du Jura bernois et du canton du Jura

## DES GÉRANTS (ES) DE MAGASINS

Les personnes susceptibles de nous intéresser doivent avoir:

- quelques années d'expérience dans le commerce de détail
- de bonnes connaissances administratives
- la capacité de diriger du personnel
- la disponibilité nécessaire face à des impératifs de formation

Nous offrons en contre-partie:

- de nombreux avantages sociaux (caisse de pension, 4 semaines de vacances, etc)
- un programme de formation adapté aux besoins du candidat (centre de formation et cours internes)
- un salaire en rapport avec les capacités démontrées
- des primes de bonne gestion
- la possibilité de faire, pendant le temps de formation, des stages dans certaines de nos succursales.

Les personnes que nous recherchons, doivent aimer la vente, tout en ayant un esprit de méthode et de gestion.

Veillez faire vos offres écrites, avec curriculum vitae, à COOP LA CHAUX-DE-FONDS - Service du Personnel - Rue du Commerce 100 - 2300 La Chaux-de-Fonds

22011

# MONDE

## E

### entre autres

#### Démence contagieuse

Se repaissant de toutes les folles nois, qui pouvaient croître sur les cocotiers, Amine Dada avait transformé l'Ouganda en un empire qui tenait à la fois de la philosophie de Caligula et d'Ubu-roi.

Sa dégringolade fut saluée par des vivats unanimes. Et, autant que le pays fut partiellement occupé par les forces tanzaniennes on peut espérer, en effet, que la tranquillité allait s'y rétablir lentement, en même temps que la prospérité. Car la terre ougandaise est fertile et un rien suffirait à la transformer en un petit paradis.

Mais la démence d'Idi Amine Dada était plus contagieuse qu'on ne l'avait pensé. Des centaines de soldats enivrés d'alcool, de sang, de songes de puissance et de meurtres, hantent tout le territoire que le président Obote est censé aujourd'hui contrôler.

Rebelles ou membres de l'armée régulière, ils volent, ils pillent, ils mettent à sac, ils massacrent.

Le plus souvent, ils s'en prennent à leurs compatriotes, mais il est fréquent aussi qu'ils dérobent les voitures et les marchandises de ceux qui viennent de l'étranger pour aider à soulager les civils les plus miséreux.

Pour remédier à cette situation catastrophique, M. Obote a créé un corps spécial de six cents hommes, qui devraient être les yeux et les oreilles du gouvernement. Grâce à eux, le président compte purger l'armée de ses éléments les plus turbulents et les plus sanguinaires et en faire une troupe capable d'appuyer sa politique et de mettre fin au désordre plutôt que de l'accroître.

La tactique est sensée, mais M. Obote a-t-il les moyens de la faire appliquer ? Ou, comme Amine Dada, sombrera-t-il dans l'enfer des despotes détrônés ?

Willy BRANDT

## Belgique: accord pour la formation du gouvernement

Un accord est intervenu, tard dans la nuit de dimanche à lundi, entre sociaux-démocrates et libéraux, pour former le prochain gouvernement belge, a annoncé M. Wilefred Martens, le formateur désigné par le roi. Les deux familles politiques se sont mises d'accord sur le programme économique et social présenté par M. Martens, qui prévoit un freinage des salaires, une réduction des impôts et l'instauration de pouvoirs spéciaux pour une durée d'un an.

«Seul un gouvernement social-chrétien-libéral (conservateur) était possible», a déclaré le premier ministre désigné, lors d'une conférence de presse. «Il n'est pas question de revenir sur les acquis sociaux mais l'effondrement de l'économie du pays serait catastrophique pour tous les travailleurs».

Un des points principaux du programme de la coalition est la fin de l'indexation des salaires sur les prix. M. Martens a précisé que cette mesure entraînerait une réduction de trois pour cent des salaires en termes réels. Il a souligné qu'un même effort d'austérité allait être demandé à l'ensemble de la population. La coalition va également demander au Parlement des pouvoirs spéciaux

qui permettront d'adopter des mesures économiques et sociales d'urgence sans passer par l'assemblée.

M. Martens a affirmé que le déficit budgétaire serait limité à 200 milliards de francs belges (près de huit milliards de francs suisses) l'année prochaine en réduisant les dépenses. La priorité sera donnée à la croissance économique, «seul moyen de combattre le chômage», selon M. Martens. «Le programme du gouvernement sera annoncé d'ici un mois», a-t-il dit.

Les difficultés de l'économie belge résultent en partie du déclin de certains secteurs autrefois profitable comme le charbon en Wallonie et de la perte de certains marchés à l'exportation.

## Chasse aux sorcières en Italie Banquiers suisses sous les verrous

La police financière italienne a arrêté trois banquiers suisses ces deux dernières semaines et appréhendé trois résidents italiens dans le cadre d'une enquête sur une fuite de capitaux portant sur plusieurs milliards de lires, a-t-on révélé.

Le 3 décembre dernier, la police avait interrogé en Italie M. Guido Corecco, vice-directeur de la banque Leu de Zurich et originaire du canton du Tessin. Des documents découverts dans la chambre d'hôtel du banquier et dans un coffre-fort ont conduit à l'arrestation de M. Antonio Lubrano, directeur-adjoint du monopole d'Etat italien, accusé du transfert illégal à l'étranger de 1,6 milliard de lires (environ 2,3 millions de frs), et du transfert non signalé de 24 millions de lires (environ 40.000 frs), en devises étrangères. En outre, les comptes de plusieurs autres clients italiens de la banque Leu sont soumis à l'enquête.

Dans une seconde opération, la semaine dernière, la police a arrêté deux employés de la Banca del Gottardo, installée à Lugano, MM. Lionello Torti et Bruno Zappa, sous l'accusation d'avoir aidé des Italiens à ouvrir des comptes bancaires à l'étranger. Des documents et des billets de banque italiens ont été saisis sur eux. Ceci, ainsi que d'autres documents découverts lors de perquisitions dans les résidences d'autres ressortissants suisses ont permis de découvrir

d'importantes fraudes sur la législation des changes, a-t-on ajouté de source policière.

Egalement arrêté dans le cadre de l'enquête: MM. Fernando Ossola, co-directeur de la filiale romaine de la banque Ambrosiano, et Luigi Antonini, président du Festival des deux monts à Spolete. Au total, indique-t-on, plus de vingt Italiens et plusieurs Suisses sont impliqués dans l'affaire. (ap)

## Pas d'épreuve de force en Pologne

Page 1

Il est possible qu'un grand nombre d'ouvriers soient restés chez eux hier matin, car, dans les usines, les effectifs semblaient clairsemés. A Huta Warszawa, un ouvrier a déclaré: «Il ne se passe rien comme vous pouvez le constater. Les gens travaillent».

### «ILS ONT PIQUÉ DES HOMMES»

Un militant de Solidarité déclarait de son côté: «Cet endroit est calme. Ils ont piqué ici et là les hommes les plus importants. Mais il y en a d'autres pour prendre leur place. C'est pourquoi un certain temps devra s'écouler avant qu'ils ne parviennent à une décision».

De source syndicale, on déclarait que

Le dernier gouvernement, constitué de sociaux-chrétiens et de socialistes était tombé en septembre sur un désaccord économique: les socialistes francophones s'étaient désolidarisés de la coalition pour n'avoir pas eu l'aide qu'ils réclamaient pour la sidérurgie wallonne.

Le pays risque la catastrophe économique et l'on ne s'efforce pas d'équilibrer les dépenses et les recettes du gouvernement et si l'on n'allège pas le fardeau fiscal des entreprises, a déclaré M. Martens, qui sera, selon toute vraisemblance, le prochain premier ministre.

Les syndicats et le patronat seront consultés sur les moyens de mettre en œuvre la réduction des salaires en termes réels, mesure qui s'appliquera également aux honoraires des professionnels, a ajouté M. Martens. (ats, afp)

## Résultats des élections à Malte M. Mintoff reste au pouvoir

Le parti travailliste du premier ministre, M. Dom Mintoff, semble assuré de conserver sa majorité au Parlement maltais, selon les résultats provisoires des élections législatives qui se sont déroulées ce week-end à Malte.

Sur les 65 sièges en jeu, la formation de M. Mintoff conserve les 34 qu'elle avait déjà et pourrait même en avoir pris deux de plus.

Au pouvoir depuis 10 ans, M. Mintoff a transformé Malte en pays socialiste non-aligné.

Le parti nationaliste de M. Edward Fenech Adami avait promis, en cas de victoire, de rétablir les liens de Malte

## Inde - Chine Négociations infructueuses

Après cinq jours de négociations qui ont pris fin hier à Pékin, la Chine et l'Inde n'ont pu se mettre d'accord sur le tracé de la frontière entre les deux pays.

Un porte-parole indien a affirmé que les discussions avaient surtout mis en exergue les divergences entre les deux parties, mais il a souligné que ces entretiens n'étaient que la première étape d'un long processus de négociations. Une série de rencontres est prévue, a-t-il ajouté sans plus de détails. La poursuite des discussions a été confirmée du côté chinois.

Le porte-parole indien a toutefois indiqué que la Chine et l'Inde s'étaient mis d'accord sur un accroissement de leur coopération dans les domaines culturel, technique, commercial et scientifique. (ats, reuter)

avec l'Occident et de réexaminer un accord en vertu duquel des réservoirs souterrains de carburant sont loués à la flotte soviétique.

M. Adami avait également évoqué la possibilité de poser la candidature de Malte au Marché commun.

La participation au scrutin a atteint la proportion record de 94,6 pour cent des 240.000 inscrits.

A l'issue des dernières élections de 1971, M. Mintoff avait remporté une victoire de justesse avec 51,2 pour cent des suffrages contre 48 pour cent à ses rivaux du parti nationaliste, ce qui lui donnait une majorité de trois sièges au Parlement. (reuter, ap)

## Israël annexe le Golan

Page 1

Un puissant «lobby pour le Golan», composé de nationalistes israéliens et de colons vivant sur le Golan, a exercé des pressions sur le gouvernement pour qu'il annexe cette région après le refus syrien de négocier une paix avec Israël. Par peur de vives réactions américaines, le gouvernement s'en était abstenu jusqu'à présent. En mars dernier, il avait même fait échouer la tentative d'un petit parti de droite de faire adopter une telle loi.

Cette décision a été prise lors d'un Conseil des ministres spécial présidé dans la matinée par M. Menahem Begin, sorti de l'hôpital où il était soigné pour une fracture du col du fémur.

Sur le plan intérieur, cette décision va satisfaire les nationalistes israéliens, partisans du «grand Israël» (Eretz Israël) et va probablement tempérer leur opposition au retrait israélien du dernier tiers du Sinaï, qui devrait être rendu à l'Egypte en avril prochain aux termes des accords de Camp David.

Le gouvernement israélien a apparemment profité du fait que l'attention mondiale est polarisée par les événements de Pologne et il espère vraisemblablement que l'Egypte n'osera pas protester avec trop de véhémence avant le retrait israélien du Sinaï.

### LES COLONS JUBILENT

Les hauteurs du Golan sont peuplées de 15.000 Arabes et de plusieurs milliers de colons juifs qui ont installé des colonies de peuplement agricoles depuis 1967. Ces derniers ne cachaient pas leur joie hier: «Cette nouvelle est difficile à croire, nous allons descendre dans la rue

et la célébrer», explique un colon de Katzrin, Eli Hackman. «C'est une bonne mesure, estime Sammy Bar-Lev, nous espérons qu'elle sera également appliquée au Sinaï et que le retrait sera arrêté».

Cette décision va probablement provoquer de vives réactions en Syrie. Damas et Jérusalem n'ont pas encore réglé la question des missiles antiaériens syriens stationnés dans la plaine de la Bekaa, au Liban.

Le gouvernement de M. Begin a tenté au début de cette année d'inciter les Druzes, qui vivent depuis toujours dans le Golan syrien et dans la partie occupée, à prendre la nationalité israélienne. En vain toutefois, car les Druzes ayant accepté ont été tenus à l'écart dans leur propre village. Par contre, le nationalisme syrien des Druzes est en sorti renforcé alors que ceux-ci avaient accepté sans trop de difficultés l'occupation israélienne.

### CONDAMNATIONS SYRIENNE ET ÉGYPTIENNE

La presse syrienne a condamné hier l'annonce de l'annexion du Golan, qui «réaffirme la nature expansionniste agressive d'Israël».

Cette annexion constitue «une revanche sur les habitants arabes du Golan pour l'accroissement de leur résistance et

de leur lutte contre l'occupation militaire ennemie», écrit l'agence de presse SANA. L'agence évoque notamment le refus des Druzes de porter des cartes d'identité israéliennes. Ils ont «rejeté l'application de la loi israélienne sur leur territoire».

Le gouvernement égyptien a lui aussi réagi avec vivacité à la décision israélienne, estimant qu'il s'agit d'une «violation évidente du cadre de paix» fixé par les accords de Camp David.

Un communiqué diffusé par le président Hosni Moubarak qualifie la décision de «coup direct» porté aux efforts de paix et lancé un appel à «toutes les forces éprises de paix en Israël et dans le monde» pour qu'elles rejettent cette mesure.

Avec ce communiqué aux termes énergiques, c'est la première fois depuis la mort du président Sadate qu'il y a une confrontation politique entre Israël et le gouvernement de M. Moubarak.

### DAMAS S'ADRESSE À L'ONU

La Syrie a demandé une réunion «urgente» du Conseil de sécurité pour examiner la décision israélienne.

Le représentant de la Syrie à l'ONU, M. Dia-Allah El-Fattal, a adressé une communication à cet effet au président du Conseil de sécurité, M. Olara Otunnu (Ouganda). (ap, afp)

## Après le différend Reagan - Kadhafi Les Américains commencent à quitter la Libye

Soixante-sept employés de la compagnie pétrolière American Mobil Corp ont pris l'avion hier pour regagner les Etats-Unis, comme l'a demandé le président Ronald Reagan.

Quelques ressortissants américains ont déjà quitté la Libye au cours du week-end, en application des directives de la Maison-Blanche qui estime que leur sécurité est menacée du fait de la détérioration des relations entre les deux pays.

Quelque 1500 Américains séjournent en Libye, où ils sont essentiellement employés dans l'industrie pétrolière. (ap)

la police avait arrêté dimanche près de 3000 responsables syndicaux à travers le pays. On indiquait toutefois que certaines personnes avaient été déjà relâchées, ce qui n'empêchait pas, selon les sources gouvernementales que les arrestations restaient «un processus en cours».

### INTERDICTION DE S'ENIVRER

Par ailleurs de nouvelles proclamations, s'ajoutant à celles déjà rigoureuses de la «militarisation» de la société, ont été diffusées à Varsovie: interdiction de la vente d'alcool, interdiction de s'enivrer dans des lieux publics, de vendre des articles à titre privé dans la rue et dans les passages souterrains, interdiction de placarder des affiches.

De nouvelles usines ont passé sous

contrôle militaire, notamment toutes les raffineries, les mines de charbon, les centrales électriques, les poudreries, les usines fabriquant des produits toxiques, les usines de vêtements confectionnant des uniformes et celles fabriquant des équipements militaires. Les «samedis libres», qu'avait obtenu Solidarité sont suspendus et la semaine de travail de six jours est rétablie. Les autorités expliquent que le rallongement de la durée du travail est nécessaire, notamment dans les charbonnages pour accélérer la production destinée à la consommation intérieure et surtout à l'exportation.

En vertu de l'état d'urgence, toute désobéissance des employés des entreprises militarisées peut les rendre passibles de la peine de mort. (ap)

## Les Etats-Unis suspendent l'aide alimentaire

Les Etats-Unis ont suspendu hier les livraisons gouvernementales de denrées alimentaires à la Pologne, à la suite de la mise en place de la loi martiale dans le pays, a annoncé le président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat.

«Toute l'assistance alimentaire a été suspendue à l'exception de celle parvenant par des voies privées depuis les Etats-Unis, jusqu'à ce que la situation soit réexaminée», a déclaré le sénateur M. Charles Percy.

M. Percy a indiqué qu'il ignorait la somme que représentaient ces livraisons gouvernementales. Toutefois l'aide américaine alimentaire à la Pologne devrait s'élever à 765 millions de dollars en 1981. (ap)

### ENTRETIEN REAGAN - JEAN PAUL II

Le président américain Ronald Reagan s'est entretenu hier par téléphone avec Jean Paul II, au sujet de la situation en Pologne. Le chef de l'Eglise catholique, originaire de Pologne, est la première personnalité étrangère de ce rang avec laquelle le président des Etats-Unis évoque ce problème.

On souligne notamment à la Maison-Blanche qu'il n'y a pas eu de communications directes entre le président Reagan et les dirigeants soviétiques à ce sujet.

Le président doit d'autre part déjeuner aujourd'hui à la Maison-Blanche avec le cardinal Casaroli, secrétaire du Conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, chargé des questions de politique étrangère au Vatican. (ap, afp)

## Un ayatollah déshabillé

Page 1

Même après le triomphal retour d'exil de l'ayatollah Khomeini, l'ayatollah Khoi a continué à lui adresser des lettres destinées à «l'hodjatoleislam Khomeini».

Deux autres grands ayatollah: Chahabedine Marachi-Najafi et Mohammad Reza Golpayegani ne sont pas tombés officiellement en disgrâce mais on les entend à peine et ils n'ont que peu de pouvoir.

### UN KHOMEINI ASSIGNÉ À RÉSIDENCE

Le petit-fils de Khomeini, l'hodjatoleislam Hossein Khomeini, qui vivait à Machad, a été emmené de force à Qom et assigné à résidence pour avoir déclaré, selon le journal du front national d'opposition, que le régime instauré par son grand-père était «pire que celui du chah».

D'après l'ayatollah Rohani, qui affirme ne faire partie d'aucun mouvement

politique et qui a de bonnes relations avec les opposants monarchistes, les moudjahiddin du peuple et le clergé non-khomeiniste, «une majorité silencieuse» de religieux pourrait se dresser contre le régime actuel.

### DEUX FILS EXÉCUTÉS

Des religieux de moindre rang n'ont pas été davantage épargnés.

L'ayatollah Ali Ghafouri n'est plus revenu au parlement après l'exécution de deux de ses fils, accusés de faire partie des moudjahiddin khalq. Depuis, son épouse a tenté de se suicider à plusieurs reprises et elle a dû être alimentée de force.

M. Mansour Farhang, collaborateur de l'ancien président Bani Sadr et ancien représentant iranien aux Nations Unies, a affirmé, lors d'une conférence de presse à New York, que plusieurs jeunes religieux avaient été exécutés en Iran pour s'être opposés au régime.

● SOCHAUX. - Les 105 ouvriers de Peugeot-Sochaux mis à pied par la direction lors du conflit récent au secteur carrosserie, ont été indemnisés grâce à une collecte de solidarité organisée par la CGT et la CFDT.

**DIVERS**



Mardi 15 décembre, à 20 heures  
HÔTEL DE LA FLEUR DE LYS  
Trattoria Toscana

avec la collaboration de:

**BOUTIQUE  
COQUELINE**  
Av. L.-Robert 11  
Tél. 039/22 20 74



Av. Léopold-Robert 13  
Restauration servie dès 17 h., prière de réserver votre table, tél. 039/23 37 31.



Votre INSTITUT de BEAUTÉ

*Dany Flore*  
Place de l'Hôtel-de-Ville 6



J.-L. GONZALES, succ.  
Av. Léopold-Robert 15

# DÉFILÉ DE MODE

de tenues d'après-midi, de cocktail et de soirées

## Idées-cadeaux pour son petit confort!

**20.-**

**9.50**

**9.20**

**28.-**

**25.-**

**135.-**

**55.-**

**125.-**

**18.-**

**100.-**

**80.-**

**ABM**

**Pour le plaisir d'offrir**

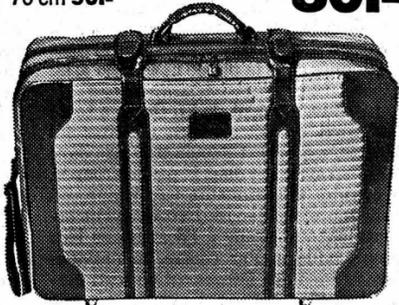
L'ABM vous suggère à nouveau mille et une idées de cadeaux qui feront vraiment plaisir. Par exemple:

- Eau de Cologne «DENIM», 100 ml **9.20**
- After Shave «RODOLPHE DEVILLE», 135 ml **9.50**
- Pull messieurs, lambswool, pure laine vierge, coloris mode **28.-**
- Chemise messieurs, fil-à-fil, 100% coton. Bleu, vert, brun **20.-**
- Chemise messieurs, satin. Blanc, écru, bleu clair **25.-**
- Cravate, pure soie **18.-**
- Rasoir électrique «PHILISHAVE HP-1601», réglable, avec étui. Garantie originale **135.-**
- Rasoir électrique «BRAUN-Sixtant 2002». Garantie originale **55.-**
- Rasoir électrique «BRAUN-Micron-Plus», avec étui. Garantie originale **125.-**

Sac de voyage, cuir véritable, doublure rayonne, compartiment intérieur et extérieur à fermeture-éclair. Bordeaux, brun clair, brun foncé, noir **100.-**



Valise à roulettes, nylon, robuste. Idéal pour voyages en avion. 65 cm 80.-  
70 cm 90.-



**GRUNDIG** 31130

**Le seul téléviseur stéréo qui va à l'ancienne place.**

— largeur 74 cm —

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma

**brugger**

La Chaux-de-Fonds L.-Robert 23-25 (039) 231212

FABRIQUE D'ÉTUIS  
GAINERIE — MAROQUINERIE

**ANTHOINE FRÈRES**

Doubs 15 — La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 38 40

GAINAGE DE TIROIRS BUFFET DE SERVICE — MALLETES DE COLLECTIONS — ÉCRINS 22340

**GALERIE DU TAPIS d'ORIENT**  
Serre 38  
La Chaux-de-Fonds

**Les tapis d'Orient - Un plaisir pour la vie entière**

idéal comme petit ou grand cadeau  
Qu'il s'agisse d'un plaisir de collectionneur, d'un placement de capital, d'un témoin de l'art artisanal oriental ou tout simplement d'une décoration de pièce fascinante, nous avons de quoi satisfaire tous les désirs en tapis d'Orient.

Profitez de notre riche assortiment que nous présentons à votre domicile et de notre expérience.

# SUISSE

# M

## maintenant

### Au Conseil fédéral Prochains départs

Dans quelques années, le Conseil fédéral devrait avoir un visage profondément modifié. La semaine dernière, dans le quotidien zurichois «Blick», Willi Ritschard déclarait souhaiter se retirer en 1983. On prête aussi l'intention à Pierre Aubert de quitter le Conseil fédéral à ce moment-là, soit après avoir présidé la Confédération. Fritz Honegger, président lui de la Confédération l'an prochain, n'a jamais souhaité rester longtemps au Conseil fédéral. Hans Hurlimann, entré au gouvernement en 1973, soit en même temps que Willi Ritschard et Georges-André Chevallaz, devrait lui aussi se retirer prochainement.

Quatre départs qui pourraient donc survenir dans les deux à trois années à venir. Resteraient donc au Conseil fédéral Kurt Furgler - il désire vivement mener à bien la révision totale de la Constitution - Georges-André Chevallaz, très à l'aise au Département militaire, et Léon Schlumpf, le cadet, entré au Conseil fédéral en 1979.

Au cas où Pierre Aubert se retirerait en 1983, pour poursuivre sa carrière, murmure-t-on, au siège de l'Unesco, à Paris, Willi Ritschard pourrait bien lui s'en aller à la fin de l'an prochain déjà. Cela faciliterait la tâche du parti socialiste suisse qui pourrait ainsi choisir ses représentants au Conseil fédéral en deux temps.

Et si la démission de Willi Ritschard était l'occasion pour une femme d'entrer au Conseil fédéral ? Rien n'est sûr, rien n'est joué mais déjà quelques noms sont avancés. Celui de l'éminente conseillère nationale Lilian Uchtenhagen, élue à Zurich, mais originaire de Bâle-Campagne. Ou encore ceux d'Emilie Liberherr, conseillère aux Etats, Zurichoise, membre de l'exécutif de la ville de Zurich, ou d'Hedi Lang, l'actuelle présidente du Conseil national. Dans ces deux derniers cas toutefois, il faudrait que M. Honegger, Zurichois lui aussi, démissionne en même temps que M. Ritschard.

Et l'autre siège socialiste au gouvernement ? S'il reste romand, ce qui est plus que probable, même si certains socialistes allemands verraient assez bien deux de leurs sièges parmi les sept, trois noms peuvent être retenus: celui de Félix Morel tout d'abord. Certes le conseiller national n'a pas encore l'expérience d'un exécutif, un point qui pourrait devenir plus important à l'avenir. Il entrera au Conseil d'Etat fribourgeois le 1er janvier prochain. Un socialiste fribourgeois au Conseil fédéral ? Impossible encore il y a quelques années, cette hypothèse peut maintenant être prise plus au sérieux. Lors des dernières élections cantonales, le psc a réalisé des gains importants. Il est maintenant le deuxième parti cantonal. René Felber et René Meylan sont aussi des candidats sérieux. Le premier a passé 14 ans au Conseil national. Il a dirigé une commune et est maintenant au Conseil d'Etat neuchâtelois. En réserve de la République. Le second est très apprécié des Suisses allemands. Au Conseil des Etats, il est très écouté. Et puis, n'oublions pas que ces deux Neuchâtelois avaient déjà été présentés quand il s'était agi de remplacer Pierre Graber.

Voilà pour les Romands. Et en admettant que les deux sièges du pdc restent en Suisse allemande, ce qui est vraisemblable, vu qu'aucune personnalité ne semble émerger de ce parti en Suisse romande.

Afin de remplacer Hans Hurlimann, noms à retenir pour l'instant. Celui du Haut-Valaisan Hans Wyer, conseiller d'Etat, président du pdc, ancien conseiller national. Celui également de Markus Kundig, conseiller aux Etats zougais. Un compatriote de M. Hurlimann.

Chez les radicaux, le successeur de M. Honegger pourrait peut-être figurer parmi ces trois personnalités: le Bâlois Paul Wyss, ou l'un de ces deux Zurichois, Rudolf Friedrich ou Ulrich Bremi. Trois conseillers nationaux.

Une dernière chose encore: on l'a vu lors de l'élection de M. Schlumpf, le siège bernois a vacillé. Rien n'est donc définitivement acquis pour le Zurichois.

Ph.-O. BOILLON

## Le Conseil fédéral au général Jaruzelski Libérez les personnes arbitrairement arrêtées

Le Conseil fédéral a fait hier une déclaration au sujet de la Pologne, qui sera remise à l'ambassadeur de Pologne en Suisse et aux Autorités polonaises, par l'intermédiaire de l'ambassadeur suisse à Varsovie. Voici le texte intégral de cette déclaration:

«La séance du Conseil fédéral d'aujourd'hui a été assombrie par les événements de Pologne. Le Conseil fédéral suit ces événements avec la plus grande attention et avec une vive préoccupation. Le peuple polonais, pour lequel tous les Suisses ressentent une sympathie particulière, vit à nouveau des heures extrêmement difficiles. Depuis dimanche à l'aube, la Pologne est régie par la loi martiale. Sous la conduite du parti et du général Jaruzelski, chef de gouvernement, l'armée a pris le pouvoir. Pour avoir exprimé librement leurs convictions, ce qui constitue un droit fondamental de tout être humain, des syndicalistes ont été privés de leur liberté. La force s'est substituée au dialogue, qui seul permettait d'espérer qu'on trouverait, malgré les nombreuses difficultés économiques, des solutions pacifiques.

Quiconque est attaché à la paix dans la liberté, comme l'est la Confédération suisse, et qui est prêt à tout mettre en œuvre, dans son pays et au sein de la communauté des peuples, pour aider à réaliser ce vœu ardent de l'humanité, ne peut se taire face à la situation actuelle.

Le Conseil fédéral exhorte le gouvernement polonais à libérer les personnes qui ont été arbitrairement arrêtées. Il est convaincu que la Pologne peut résoudre ses affaires intérieures sans recours à la force et sans intervention de pays tiers. Le Conseil fédéral souhaite la levée rapide de l'état d'exception et le complet rétablissement des libertés fondamentales.

### Ambassade occupée

Un groupe d'environ 40 personnes, membres du Parti socialiste ouvrier (ps), ont occupé hier durant près d'une heure, le hall de réception de l'ambassade de Pologne à Berne. Ils se sont retirés après avoir remis à l'ambassadeur une lettre de protestation.

Dans cette lettre, le ps exprime son indignation à la suite du décret de l'état de siège en Pologne. Il demande, en outre, la libération des prisonniers de Solidarité arrêtés samedi soir, la levée de l'état de siège et l'octroi du droit de grève en Pologne.

Selon le ps, l'ambassade ne portera pas plainte pour violation de domicile, les occupants s'étant retirés immédiatement après avoir vu leurs exigences satisfaites. Leur départ a été surveillé et contrôlé par la police.

### Action d'entraide

«Nous ne pouvons plus entrer en contact avec nos partenaires. Nous attendons de voir comment la situation va évoluer, mais nous ne modifions en rien nos actions en cours». Telle est la position des organisations d'entraide helvétiques qui ont lancé ces derniers temps de nombreuses actions en faveur de la population polonaise. Il s'agit principalement de récoltes d'argent, des vêtements et de nourriture. La plupart des envois ne Noël se trouvent déjà sur le sol polonais, mais que se passera-t-il ensuite?

la campagne de Caritas auprès des paroisses catholiques est maintenue. L'organisation a lancé des collectes visant à

rassembler de l'argent, des vêtements et de la nourriture. Pour sa part, l'entraide protestante a déjà expédié les envois prévus pour Noël au début du mois de décembre. Les prochains devraient quitter la Suisse début janvier. Ces actions font partie du programme pour la Pologne mis sur pied par le Conseil œcuménique

## Rééchelonnement de la dette Pas d'accord avant la fin de l'année

L'accord sur le rééchelonnement de la dette polonaise envers 500 banques occidentales ne sera vraisemblablement pas signé comme prévu avant la fin de l'année. D'autre part, les banques occidentales ne se réuniront pas cette semaine pour examiner la situation après les événements survenus en Pologne, a déclaré à l'ATS M. Guido Condrau, directeur adjoint à la Société de Banque Suisse (SBS) et chef de la délégation des banques occidentales pour la négociation sur la dette polonaise.

L'accord qui devait être signé porte sur la dette polonaise qui venait à échéance entre le 26 mars et le 31 décembre 1981, soit un montant de 2,1 milliards de dollars. Les dirigeants polonais avaient demandé la prolongation de cette dette. L'accord prévoyait un remboursement à partir de décembre 1985, échelonné en tranches de 6 mois, la dernière venant à échéance le 10 décembre 1988. Varsovie s'était engagé à payer les intérêts dus sur les 2,1 milliards de dollars avant la signature officielle de l'accord. Etant donné que le trafic bancaire avec la Pologne est suspendu pour l'instant, ce paiement sera retardé, a indiqué M. Condrau, précisant que les Polonais avaient donné toutes les assurances que les intérêts seraient payés avant la signature du contrat.

A fin septembre 1981, la dette de la Pologne envers les banques et les gouvernements occidentaux se montait à 23,6 milliards de dollars. La dette polonaise envers la Suisse est d'environ 1 milliard de francs dont 500 millions sont couverts par la garantie des risques à l'exportation (GRE). Les échanges commerciaux entre notre pays et la Pologne se sont fortement réduits au cours de cette année. Nos exportations vers la Pologne durant les 10 premiers mois de 1981 se sont élevées à 140 millions de francs, soit 38% de moins que lors de la période correspondante en 1980. Dans le sens contraire, nos importations de Pologne durant la même période ont atteint 90 millions de francs, soit une diminution de 27,5% par rapport aux dix premiers mois de 1980. (ats)

## Décisions du Conseil fédéral

Voici en bref diverses décisions et sujets de discussion lors de la séance d'hier du Conseil fédéral:

● **INITIATIVE SUR LES VACANCES.** - Proposition est faite aux Chambres de rejeter l'initiative «pour une extension de la durée des vacances payées». En revanche, le Conseil fédéral entame une révision du Code des obligations dans le but de prolonger la durée minimale des vacances.

● **AIDE ECONOMIQUE.** - Les Chambres fédérales sont priées d'approuver un crédit de 350 millions de francs qui permettra au Conseil fédéral de poursuivre jusqu'en 1985 l'aide économique et commerciale au tiers monde.

● **HAUSSE DES PRIX DU FROMAGE.** - Le prix du fromage augmentera de 5 à 10 centimes par 100 grammes dès l'année prochaine. Le Conseil fédéral a, en effet, décidé de réduire ses contributions à ce titre.

● **IMPORTATION DE FOURRAGES.** - Le régime des autorisations pour les importations de denrées fourragères a été étendu à une série de nouvelles marchandises.

● **ASSURANCE-CHÔMAGE.** - Les limites de revenus pour la reconnaissance d'une obligation d'entretien ou

d'assistance dans le cadre de l'assurance-chômage ont été haussées.

● **IMPORTATIONS DU TIERS MONDE.** - La procédure pour l'importation de biens en provenance de pays en développement a été simplifiée et adaptée aux dispositions européennes.

● **PETIT TRAIN VALAISAN.** - La Compagnie du chemin de fer Martigny-Châtellard (MC) dont le siège est à Martigny a reçu une nouvelle concession pour une durée de 50 ans.

● **NOMINATION.** - M. Bernhard Ilchner, âgé de 53 ans et originaire de RFA, a été nommé professeur ordinaire de métallurgie mécanique à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. (ats)

## Dans toute la Suisse L'hiver se déchaîne

Une tempête de neige et de pluie a marqué la nuit de dimanche à lundi dans de nombreuses régions du pays. Une rapide hausse de la température devait transformer la neige en pluie dans les régions les plus basses. Le Valais, le Tessin

## Après la déclaration sur la Pologne Réactions de la députation neuchâteloise

Nous avons demandé hier à Berne aux conseillers nationaux neuchâtelois leurs réactions suite à la déclaration du Conseil fédéral sur la Pologne. Aux conseillers nationaux seulement, car le Conseil des Etats ne siègeait pas hier. Manque également la réaction du conseiller national FRANÇOIS BOREL, retenu hier au Grand Conseil.

HEIDY DENEYS (SOC). - «Je m'associe pleinement à cette prise de position. Le point le plus important est bien de demander la libération des personnes arbitrairement arrêtées».

CLAUDE FREY (RAD). - «Je suis heureux de cette déclaration du Conseil fédéral. Sur les événements eux-mêmes, je dirai simplement qu'ils étaient malheureusement prévisibles. Ils démontrent en tout cas une fois de plus à quoi ont servi LES ACCORDS D'HELSINKI...»

FRANÇOIS JEANNERET (LIB). - «Le Conseil fédéral fait en général peu de déclaration sur les grands événements internationaux, cela en raison de notre neutralité. Cette fois, la gravité des événements polonais justifiait pleinement cette prise de position et il est parfaitement juste de demander la libération des syndicalistes emprisonnés».

JEAN CAVADINI (LIB). - «Cette déclaration est ferme et digne. De plus, elle est l'une des seules d'un gouvernement occidental qui condamne clairement ce coup de force. Au soulagement lâche des autres pays, le Conseil fédéral a répondu courageusement».

POB

## Au cours d'un hold-up Bijoutier luganais tué

Un bijoutier luganais a été tué lundi, peu après 18 heures, à coups de couteaux par deux bandits au cours d'une attaque à main armée. Il s'agit de Mario Maffi, gérant d'une bijouterie de Viganello, située à la périphérie de Lugano.

Le bijoutier s'appretait à fermer son magasin quand il a été attaqué par deux hommes armés de couteaux. A la suite d'une réaction du gérant, les deux bandits l'auraient frappé mortellement. Moins d'une heure après le crime, la police a arrêté deux suspects. (ats)

## Le Conseil national avoue son inquiétude La Pologne, les gros sous, les économies et autres soucis

Pour inaugurer la troisième semaine de session, la présidente nouvellement élue du Conseil national, Mme Hedi Lang a fort bien exprimé les sentiments d'inquiétude de la Chambre populaire devant les événements de Pologne. Puis il a été question des finances fédérales - par deux motions, l'une des Etats, l'autre du groupe radical - le Conseil fédéral fut invité à mettre en chantier un autre train de mesures d'économies à l'échéance de celles qui sont actuellement valables. M. Ritschard ne se fit pas prier pour accepter de telles impulsions qui viennent à la rencontre des intentions gouvernementales. Puis on liquida la divergence avec les Etats au sujet des statuts des fonctionnaires et de leurs caisses d'assurance, pour boucler finalement sur des sujets aussi divers que la participation suisse au satellite météorologique, les examens des professions médicales et du contrôle des denrées alimentaires.

### RIEN DE CE QUI CONCERNE LA POLOGNE NE NOUS INDIFFÈRE...

C'est par ces mots que la présidente du Conseil national, Mme Hedi Lang (soc., ZH) introduisit son appréciation de la situation en Pologne. Elle continua: «C'est avec intérêt et sympathie que nous avons suivi la croissance et le développement du syndicat Solidarité.

Une remise en cause des libertés syndicales durement acquises par les travailleurs polonais constituerait une défaite de la liberté tout court et des amis de la Pologne». Elle exprima l'espoir d'une libération prochaine des syndicalistes arrêtés... «Nous sommes inquiets», con-

clut-elle, «mais nous conservons un petit espoir que la sagesse et l'esprit de concorde l'emporteront sur la force et l'arbitraire».

### POUR ET CONTRE UN NOUVEAU TRAIN D'ECONOMIES

«L'heure des questions» s'étant réduite à une trentaine de minutes, le Conseil des Etats se pencha une nouvelle fois sur le problème des finances fédérales. Par deux motions, identiques de contenu, émanant l'une du Conseil des Etats, l'autre du groupe radical, le Conseil fédéral est mis en demeure de présenter à temps un nouveau programme d'économies faisant suite aux

mesures en vigueur actuellement et venant à échéance en 1983 et 1985, et portant notamment sur la réduction des subventions, et une nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons. Les rapporteurs soulignèrent la nécessité de conserver à la Confédération le bénéfice des économies de 275 millions provenant de la suppression pour trois ans des parts cantonales sur les droits de timbres et les bénéfices de la Régie des alcools, et les 360 millions de dix pour cent sur les subventions fédérales.

De notre correspondant à Berne  
Hugues FAESI

Deux groupes politiques, celui de pda-sa-poch et des socialistes se montrèrent opposés, alors que l'Union démocratique du centre, le groupe démocrate et le groupe radical apportèrent leur soutien. Au vote, les motions furent transmises pour exécution au Conseil fédéral par 88 voix contre 37, M. Ritschard, conseiller fédéral, ayant déclaré la bonne volonté du gouvernement pour une mise en œuvre de telles mesures, au surplus déjà à l'étude depuis pas mal de temps.

et les Alpes vaudoises ont été particulièrement touchés par ces nouvelles chutes de neige et dans ces régions, le danger d'avalanches s'est fortement accru, signalé à l'Institut pour l'étude de la neige et des avalanches de Davos.

Pour la première fois cette année, il a neigé au Tessin jusqu'en plaine. Il y avait hier matin 7 cm. de neige à Lugano, 8 cm. à Locarno. Un équipement d'hiver était nécessaire sur la route et le tunnel du Gothard et pour le Monte-Ceneri. Pour des raisons de sécurité, le tronçon Bedretto-Ronco dans le Val Bedretto avait été fermé au trafic. Malgré les problèmes causés par ces chutes de neige et de pluie, il n'a pas été enregistré d'accident sérieux. D'ailleurs, la situation devait s'améliorer puisque lundi à midi, le soleil brillait déjà sur tout le Sottoceneri.

En revanche, le Valais lui, s'enfonçait dans la neige. Il est tombé 20 à 30 cm. dans la région du Rhône. Au Grand-St-Bernard, la couche de neige a atteint plus de 1,50 m. De nombreux points dans les hautes vallées valaisannes, dans la région du Simplon, d'Arolla ainsi que dans le Lötschental restaient hier matin coupés du reste du monde. On fera descendre dès que possible, dans tout le canton et sur de nombreux versants, les avalanches, pour en contrer le danger.

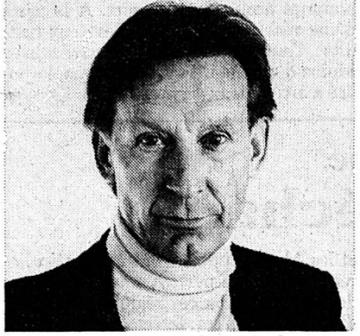
Les chutes de neige et de pluie ont été accompagnées de violentes tempêtes. En effet, l'Institut suisse de météorologie communiquait hier matin que le vent avait soufflé à des vitesses inhabituelles. Les plus élevées, entre dimanche soir et hier matin, ont été enregistrées au Säntis (180 km/h.), au Jungfraujoch (165 km/h.) et sur les hauteurs du Jura (140 km/h.). (ats)

**mardi**

**TELEVISION RADIO**

TV ROMANDE
9.25 <b>Ski alpin</b> Coupe du monde. Slalom géant messieurs, 1re manche. En érovision de Cortina d'Ampezzo
12.15 <b>Ski alpin</b> Coupe du monde. Slalom géant messieurs, 1re manche (en différé).
12.55 <b>Ski alpin</b> Slalom géant messieurs, 2e manche, en érovision de Cortina d'Ampezzo
14.30 <b>TV éducative</b> Telactualité: La course autour de chez soi. Quelques reportages réalisés cette année par les jeunes de Suisse romande
16.35 <b>Point de mire: Programmes de la Radio suisse romande</b>
16.45 <b>Vision 2: Reprise: Charivari</b> Salut à l'Amérique latine. Avec le groupe chilien Inti Illimani, chef de file de cette musique lointaine
17.10 <b>4, 5, 6, 7... Babibouchettes</b> Imagine un peu... Fantadu-Fontaine. - Danièle propose une surprise en mie de pain. - Martine chante la pluie
17.20 <b>Lassie</b> Le Grand-Père volant
17.45 <b>Téléjournal</b>
17.50 <b>Sur un plateau: La vie au quotidien</b>
18.45 <b>Journal romand</b> Emission d'actualités régionales
19.10 <b>Le Chirurgien de Saint-Chad</b>
19.30 <b>Téléjournal</b>
19.50 <b>Quadrillage</b> Jeu de lettres
20.10 <b>La Grande roue</b> présentée par Christian Morin, avec la participation de: Nana Mouskouri - Marcel Amont - Carlos - La Bande à Basile - Arlette Zola - Pit et Rik - L'Orchestre d'Alain Morisod

**21.10 Entracte**  
L'émission sur le spectacle de Maurice Huelin et Patrick Ferla. Ce soir: Déchic de choc. Avec la participation de Jean Mohr, Hervé Guibert, Fulvio Roiter, Eric Valli et Luc Chesse



Jean Mohr, photographe

22.10 <b>Regards: Caritas</b> Présence catholique
22.40 <b>Téléjournal</b>
22.50 <b>Hockey sur glace</b>

FRANCE 1
12.05 <b>Réponse à tout: Jeu</b>
12.25 <b>Une minute pour les femmes</b>
12.30 <b>Midi première: Variétés</b>
13.00 <b>Actualités</b>
13.45 <b>Féminin présent: A votre santé: Nous les diabétiques</b>
14.05 <b>CNDP: L'alimentation du futur</b>
14.25 <b>Anna Karenine</b>
15.20 <b>Musique en fête</b>
15.40 <b>Féminin-actif</b>
15.50 <b>Dossier: L'enfant unique, une enquête</b>
16.30 <b>Découvertes TF1: Les interprètes. Invité vedette: Daniel Guichard</b>
16.45 <b>Tout feu, tout femme</b>
17.05 <b>De 5 à 6: Les recettes de mon village</b> Le kouglof (dessert typiquement alsacien)
18.00 <b>C'est à vous</b>
18.25 <b>L'île aux enfants</b> Hippolyte aide Julie. - Séquences: Documentaire - Variations de Stéphano Lonati et Italo Bettiol
18.50 <b>Avis de recherche</b> Les retrouvailles de Roland Magdane
19.20 <b>Actualités régionales</b>
19.45 <b>Jeu: Les paris</b>
20.00 <b>Actualités</b>

**20.30 Les Roses de Dublin (6 et fin)**

Spring, fiancée à Fritz Hutzinger prépare leur mariage. Kratsinas dirige les dernières répétitions des «Trois Sœurs» de Tchekov. Chris et Anthony savent que désormais le sort leur est contraire: le jeune garçon est désespéré.  
Spring demande à Chris de quitter l'Irlande pour éviter un nouveau scandale. Le voilà à l'aéroport... mais les avions ne partent pas. Il assistera à la représentation tant attendue des «Trois sœurs».  
Dans l'église du village, le père Kirpatrick prépare le mariage de Spring...

Avec: Yves Afonso: Paulo - Robert Lombard: Flatman - Jean-Claude Bouillon: Chris Bardol - Berenice Toolan: Spring Kavanaugh - Paul Kinlay: Anthony - Pascale Roberts: Cora, etc.

21.30 <b>7 sur 7</b> Magazine de la semaine
22.35 <b>Concert</b> par l'Orchestre national de France, sous la direction de Stanislas Scrowaczewski. Symphonie No 36 «Linz», de Mozart
23.35 <b>Actualités</b>

ANTENNE 2
10.30 <b>A2 Antiope</b> Nouvelles et informations pratiques
12.05 <b>Passez donc me voir: par Philippe Bouvard</b>
12.30 <b>Feuilleton: Les Amours des Années grises: La Fontaine des Innocents (7)</b>
12.45 <b>Journal</b> En direct d'un élevage de porc en Bretagne
13.35 <b>Magazine régional</b>
13.50 <b>Face à vous: Jacqueline Alexandre</b>
14.00 <b>Aujourd'hui Madame</b> La réinsertion des prostituées. Peut-on les aider ? de quelle manière ? Existe-t-il des organismes qui leur viennent en aide ? Quelques-unes de ces femmes racontent leurs problèmes, leurs luttes, leurs angoisses...
15.05 <b>Sur la Piste des Cheyennes</b> Téléfilm de Lee H. Katzin. Avec: Kurt Russel: Deux-Personnes, Morgan Baudine - Tim Matheson: Quentin Baudine - Brian Keith: Tank Logan - Neville Brand: Shea - Cameroun Mitchell: Peltzer - Keenan Wynn: M. Small - Will Hutchins: Earl, etc.
16.35 <b>Itinéraires</b> Somalie: Les enfants du monde - Aux limites de la survie
17.20 <b>Fenêtre sur...</b> Promotion Film A2: «Abus de Confiance»
17.52 <b>Récré A2: Enfants: Pierrot</b>
17.58 <b>C'est chouette</b>
18.04 <b>3, 2, 1... Contact</b>
18.30 <b>C'est la vie: Actualités</b>
18.50 <b>Jeu: Des chiffres et des lettres</b>
19.20 <b>Actualités régionales</b>
19.45 <b>Les gens d'ici</b> Entretiens impromptus et inattendus avec des Français et des Françaises rencontrés en cours de route.
20.00 <b>Journal</b>
20.30 <b>D'accord, pas d'accord</b>
20.40 <b>Les Dossiers de l'écran: La Clé sur la Porte</b> Un film d'Yves Boisset (1978), d'après le roman de Marie Cardinal. Musique: Philippe Sarde. Avec: Annie Girardot, Patrick Dewaere, Eléonore Klarwein, Stéphane Jobert

**Débat: L'éducation des enfants et la société permissive**

Invités: Mme Georgina Dufoux, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Solidarité nationale chargé de la famille - M. Rapaille, psychologue, auteur de «Comprendre ses parents»

23.30 <b>Antenne 2 dernière</b>
---------------------------------

FRANCE 3
18.30 <b>FR3 Jeunesse</b> Les couleurs du temps
18.55 <b>Tribune libre</b>
19.10 <b>Soir 3: Informations</b>
19.20 <b>Actualités régionales</b>
19.40 <b>Télévision régionale</b>
19.55 <b>Ulysse 31</b> Charybde et Scylla (3)
20.00 <b>Jeux de 20 heures</b>
<b>20.30 Convoi de Femmes</b> Scénario: Frank Capra. Musique: Jeff Alexander. Avec: Robert Taylor: Buck - Denise Darcel: Danon - Hope Emerson: Patience - John McIntyre: Roy Withman, etc.
22.20 <b>Soir 3: Informations</b>

**SUISSE ALEMANNIQUE**

9.25 <b>Ski alpin</b> Coupe du monde: Slalom géant messieurs, 1re manche. En direct de Cortina d'Ampezzo
10.15 <b>La maison où l'on joue</b>
10.50 <b>Cours de formation: anglais</b>
12.15 <b>Ski alpin</b> Coupe du monde à Cortina d'Ampezzo: Slalom géant messieurs, 1re manche (reflets filmés)
12.55 <b>Slalom géant messieurs</b> 2e manche. En direct
14.45 <b>Da capo</b> Film américain de Michael Curtiz
16.45 <b>La maison où l'on joue</b>
17.45 <b>Gschichte-Chischte</b>
17.55 <b>Téléjournal</b>
18.00 <b>Carrousel</b>
18.35 <b>Série: Freundinnen</b>
19.05 <b>Informations régionales</b>
19.30 <b>Téléjournal. Sports</b>
20.00 <b>Série: Ein Fall für zwei</b>
21.00 <b>CH-Magazine</b>
21.50 <b>Téléjournal</b>
22.00 <b>Sports</b> Reflets filmés de la Coupe du monde de ski
23.10 <b>Téléjournal</b>

**SUISSE ITALIENNE**

9.25 <b>Ski alpin</b> Slalom géant messieurs, 1re manche
12.55 <b>Ski alpin</b> Slalom géant messieurs, 2e manche
14.00 <b>TV scolaire</b> A la découverte des animaux
15.00 <b>TV scolaire</b>
18.00 <b>Les plus belles fables du monde</b>
18.05 <b>Ridere... Colombaioni</b>
18.15 <b>Téléfilm: La Carte mystérieuse (13)</b>
18.45 <b>Téléjournal</b>
18.50 <b>Fior di Favole. Dessin animé</b>
19.20 <b>Il carrozzone</b> Folklore de tous pays: Juoigamat, chants lapons de la Finlande
19.50 <b>Magazine régional</b>
20.15 <b>Téléjournal</b>
20.40 <b>Un Monsieur pas très sérieux: 29 Gradi all'Ombra</b>
21.35 <b>Orsa maggiore</b>
22.10 <b>Téléjournal</b>
22.20 <b>Mardi sports</b> Hockey sur glace - Ski alpin: Slalom géant messieurs - Nouvelles
<b>Téléjournal</b>

**A VOIR**

**«Entracte»**

TV romande à 21 h.

Cinq photographes sur le plateau d'«Entracte» ce soir, pourquoi ? Parce que la photographie fait partie du quotidien, qu'elle accompagne notre vie, qu'elle est un spectacle en soi. Elle est aussi un témoignage important sur le plan affectif, politique, social. Elle nous informe par le biais de l'imagination.

C'est une espèce de sonnette d'alarme. Peu importe le sujet traité, peu importe la démarche. On joue avec le petit oiseau parce qu'il donne l'impression d'arrêter le temps du bonheur ou de perpétuer celui du malheur.

Souvent, on se réfère à la photographie pour mieux demeurer dans ses convictions intimes et pour mieux s'installer dans son confort moral. Même si elle dérange, même si elle suscite des remords, la photographie fait forme à ses propres fantômes.

Méprisée au siècle dernier où on l'accusait de refléter trop fidèlement la réalité, la photographie est au contraire une source permanente d'inventions et de regards critiques sur le monde.

Sur le plateau, donc, Jean Mohr, dont la réputation n'est plus à faire, Luc Chesse (20 ans de curiosité cubaine et de virus latino-américain), Eric Walli (trois ans de Tibet et de Népal), Henri Guibert, critique au «Monde», qui vient d'écrire un roman de réflexion sur la photographie et Fulvio Roiter, un Italien, qui transpose, dans un somptueux album, les fastes des carnavales de Venise, aujourd'hui ressuscités.

L'oreille fine à la Radio suisse romande 1 à 10 h. 30.  
Indice de demain: Dustin Hoffman.

**ALLEMAGNE 1**

16.10 <b>Téléjournal</b>
16.15 <b>Le métier du cinéma</b>
17.00 <b>Téléfilm: On ne fait pas cela avec le grand-père (1)</b>
17.50 <b>Téléjournal</b>
18.00 <b>Programmes régionaux</b>
20.00 <b>Téléjournal</b>
20.15 <b>Variétés</b> Avec Herbert Mensching, Helga Feddersen et Eva Fiebig
21.00 <b>Report</b>
21.45 <b>Série: Dallas</b>
22.30 <b>Le fait du jour</b>
23.00 <b>Max Pechstein</b> Un peintre expressionniste
23.45 <b>Téléjournal</b>

**ALLEMAGNE 2**

16.30 <b>Mosaïque</b>
17.00 <b>Téléjournal</b>
17.10 <b>Série: Jennifer's abenteuerliche Reise</b>
17.40 <b>Plaqué tournante</b>
18.20 <b>Tom et Jerry. Dessin animé</b>
19.00 <b>Téléjournal</b>
19.30 <b>Die wilden Auguste</b> Comédie musicale de Theo Halton
21.00 <b>Téléjournal</b>
21.20 <b>Réflexions sur l'Allemagne</b> Le principal, la province
22.05 <b>Dix heures cinq</b> L'alcool, le danger de dépendance No 1. Qui est concerné ?
<b>Téléjournal</b>

**RADIO**    **SUISSE ROMANDE 1**    **SUISSE ROMANDE 2**    **FRANCE INTER**    **FRANCE MUSIQUE**    **FRANCE CULTURE**

**aujourd'hui**

12.20 <b>La pince.</b> 12.30 <b>Journal de midi.</b> 12.45 <b>Mag. d'actualité.</b> 13.30 <b>La pluie et le beau temps.</b> 14.00-16.00 <b>Arrêt des émissions sur OUC.</b> 16.00 <b>Le violon et le rossignol.</b> 17.00 <b>Les invités de J. Bofford.</b> 18.00 <b>Journal.</b> 18.15 <b>Actualités région.</b> 18.25 <b>Sports.</b> 18.30 <b>Le petit Alcazar.</b> 19.05 <b>Les dossiers.</b> Revue de la presse suisse além. 19.30 <b>Le Petit Alcazar.</b> 20.00 <b>La chanson devant soi.</b> 21.00 <b>Transit.</b> 22.30 <b>Journal de nuit.</b> 22.40 <b>Petit théâtre de nuit.</b> Le passé indéfini. 22.55 <b>Blues in the night.</b> 24.00 <b>Liste noire.</b>
---

12.50 <b>Les concerts du jour.</b> 13.00 <b>Formule 2.</b> 13.30 <b>Stéréo-balade.</b> 14.00 <b>Arrêt des émissions.</b> 16.00 <b>Suisse-musique: Œuvres de Schmitt, Milhaud, etc.</b> 17.00 <b>Informations.</b> 17.05 <b>Hot line, Rock line.</b> 17.50 <b>Jazz line.</b> 18.00 <b>Les archives du jazz.</b> 18.30 <b>Sciences au quotidien.</b> 18.50 <b>Per i laboratori italiani in Svizzera.</b> 19.20 <b>Novitads.</b> 19.35 <b>La librairie des ondes.</b> 20.00 <b>Aux avant-scènes radiophoniques.</b> 1. L'obsédé. 2. Entretien. 22.15 <b>Musique au présent.</b> 23.00 <b>Informations.</b> 23.05-6.00 <b>Relais de RSR I. Liste noire.</b>
---

12.00 <b>Thierry Le Luron.</b> 12.45 <b>Le Jeu des milles francs: Lucien Jeunesse.</b> 13.00 <b>Inter-treize.</b> 13.30 <b>Maurice de Paris, raconté par Serge Lama.</b> 14.30 <b>Muriel Hess et Bernard Mabile.</b> 15.00 <b>Câlin express.</b> 15.30 <b>Patrice Blanc-Francard.</b> 17.00 <b>Radioscopie: Jacques Chancel.</b> 18.00 <b>Radios pour rire.</b> 19.20 <b>Reporteur, par C. Billman.</b> Chronique de l'étranger. 19.20 <b>Le téléphone sonne.</b> Face au public. 20.05 <b>Jean-Louis Foulquier.</b> 21.00 <b>Feed back.</b> 22.05 <b>Vous avez dit étrange: Jacques Pradel.</b> 23.05 <b>José Artur.</b>
---

12.02 <b>Midi deux.</b> 14.00 <b>Musique légère: pages de Claudric et Gershwin.</b> 14.30 <b>Les enfants d'Orphée.</b> 15.00 <b>Points-contrepoints.</b> Œuvres de Yves, Codax, Weber, Pierné, etc. 18.02 <b>Le club du jazz.</b> 18.30 <b>Quotidien concert: Liszt.</b> 19.00 <b>Portrait par petites touches.</b> 20.05 <b>Premières loges: T. Gobbi, baryton.</b> Extr. de Mozart, Verdi, Rossini, Puccini. 20.30 <b>Ensemble intercontemporain: Le marteau sans maître, Boulez, sur des textes de R. Char.</b> 22.00 <b>Ouvert la nuit: «Les aiguilleurs des ondes».</b>
--

**demain**

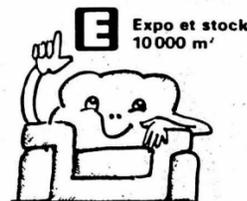
Informations toutes les heures et à 12.30 et 22.30. 0.00 <b>Liste noire</b> avec J.F. Acker. 6.00 <b>Journal du matin.</b> 6.00, 7.00, 8.00 <b>Editions principales.</b> 6.30 <b>Actualités régionales.</b> 6.35 <b>Sports.</b> 6.58 <b>Minute œcuménique.</b> 7.30 <b>Titres.</b> 8.10 <b>Revue de la presse romande.</b> 8.25 <b>Mémento des spectacles et des concerts.</b> 8.30 <b>Sur demande.</b> 9.05 <b>La gamme.</b> 9.30 <b>Sautemouton.</b> 11.30 <b>Chaque jour est un grand jour.</b>
--

0.00 <b>Voir RSR I.</b> 7.00 <b>RSR 2 présente...</b> 7.05 <b>Suisse-musique.</b> 9.00 <b>Informations.</b> 9.05 <b>Le temps d'apprendre.</b> Chronique permanente sur l'éducation en Suisse. 9.15 <b>Radio éducative.</b> 9.35 <b>Cours d'espagnol.</b> 10.00 <b>Portes ouvertes sur l'Université.</b> 10.58 <b>Minute œcuménique.</b> 11.00 <b>Informations.</b> 11.05 <b>Perspectives musicales.</b> H. Berlioz: L'enfance du Christ, trilogie sacrée op. 25. Troisième partie: L'arrivée à Saïs.
--

0.05 <b>José Artur.</b> 1.00 <b>Philippe Manœuvre.</b> 2.05 <b>Macha.</b> 3.00 <b>Fr. Priollet.</b> 4.30 <b>Michel Touret.</b> De 6.00 à 8.45 <b>Pierre Douglas</b> et les informations. Chroniques de Dominique Jamet (7.10), Michel Cardoze (7.20), Emmanuel de la Taille (7.40), Guy Claisse (8.15). 6.50 <b>Chronique régionale.</b> 7.45 <b>L'invité de Didier Lecat.</b> 8.30 <b>Revue de presse.</b> Jacques Thévenin. 8.45 <b>Eve Ruggieri</b> et <b>Bernard Grand.</b> 11.00 <b>Nicolas Hulot.</b>
---

Les programme français sont susceptibles de modifications et sont donc donnés sous toutes réserves. Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 12.00, 13.00, 18.00, 20.00, 24.00.- 6.02 <b>Quotidien musique,</b> par Philippe Caloni: 7.02 <b>Actualité du disque</b> et <b>magazine d'informations culturelles</b> et <b>musicales.</b> 8.30 <b>Kiosque</b> 9.02 <b>Le matin des musiciens,</b> par P. Hersant et F. Delalande: Iannis Xenakis (3). 12.02 <b>Midi deux,</b> par Denys Lemery.
---

# mercredi 16 décembre



Une bonne occasion de visiter une des plus grandes expositions de Suisse

# Nocturne jusqu'à 22 h.

# moco

meubles 2053 Cornier

**P** Parking gratuit **E** Expo et stock 10000 m<sup>2</sup> **R** Renseignements: Tel. 038/533222

Le grossiste qui détaille

## OFFRES D'EMPLOIS

un lien entre les hommes

# PTT

Nous engageons pour le 1er avril et le 1er septembre 1982 des

## apprenties téléphonistes

qui seront formées à notre service des renseignements. Les candidates devront remplir les conditions suivantes:

- avoir obtenu de bons résultats scolaires secondaires
- posséder des connaissances suffisantes d'une seconde langue officielle
- être âgées de 16 ans minimum
- Tous renseignements peuvent être demandés à notre service du personnel, tél. 038/22 14 08.

Les offres manuscrites seront adressées à la Direction d'arrondissement des téléphones Place de la Gare 4 2002 NEUCHÂTEL

05-7550-1714



Département des Travaux Publics

Afin de renforcer le service du délégué cantonal aux questions énergétiques, un poste de **collaborateur technique** secteur chauffage des bâtiments, est mis au concours.

Exigences:

- technicien en chauffage avec expérience pratique dans le secteur du bâtiment/bonnes notions de gestion d'installations et des techniques d'exploitation
- connaissances dans le domaine des énergies renouvelables souhaitées (solaire - pompe à chaleur)
- sens des relations publiques, de l'organisation et de la collaboration au sein d'une petite équipe.

Traitement: légal.

Entrée en service: 1er février 1982 ou à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur Philippe Donner, délégué aux questions énergétiques, Les Vernets, 2035 Corcelles, tél. 038/30 11 11, int. 288.

Les offres de services manuscrites avec curriculum vitae et copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 19 décembre 1981. 28-119



Seul le prêt Procrédit est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit» vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr. ....  
Je rembourserai par mois Fr. ....  
Nom .....  
Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP/localité .....  
à adresser dès aujourd'hui à:  
Banque Procrédit  
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

60.155.245

un lien entre les hommes

# PTT



J. BONNET & Co.  
Fabrique de boîte or et bijouterie  
141, Numa - Droz tél. 22.22.25  
2300 La Chaux-de-Fonds

## un fraiseur-régleur

Nous cherchons à renforcer notre équipe par pour différents travaux soignés sur boîtes or de luxe. Place stable pour personne ayant initiative. Faire offres écrites ou se présenter sur rendez-vous. 31687

Véhicule de démonstration

**SUZUKI LJ 80 GLV 4 x 4**

Brune, 2500 km. Fr. 12 500.-  
Garage des Isles Courtelary  
Tél. (039) 44 11 33  
Tél. privé 44 18 42  
06-121762

ENTREPRISE YVERDON & ENVIRONS

cherche pour date à convenir  
**contremaître maçon**  
**magasinier**  
**apprenti commerce G**  
**chauffeur**  
**peintre**

Faire offres sous chiffre 22-153611 à Publicitas, 1401 Yverdon.



DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Par suite de démission honorable de la titulaire, le poste de

## SECRÉTAIRE

est à repourvoir au Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire, avenue DuPeyrou 4, 2000 Neuchâtel

Exigences: formation commerciale complète, de préférence avec option secrétariat, apte à travailler de façon indépendante.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en service: à convenir.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et de certificats doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 21 décembre 1981. 28-119

Famille français-allemand, cherche

## aide-ménage

Belle chambre à disposition. Veuillez téléphoner à M. Nussbaumer, tél. (042) 21 23 85 le soir. 31580

CINÉMA EDEN

engagerait

## des placeurs

Se présenter dès 20 h. à la caisse

## YVO-MODE

CONFECTION DAMES CLASSIQUE

Serre 11 - Chs-Guillaume 16  
2e rue derrière L'Impartial  
TAILLES 38 à 52

Fermé le lundi 19285

Atelier de terminage au Tessin entreprendrait

## posage + emboîtage

pièces traditionnelles et quartz cal. 5-16''''.

Eventuellement terminages.

Tél. (093) 35 35 63. 84

## ON MANGE BIEN AUX ROCHETTES

Tél. 039/22 33 12 29333



## Midi et soir:

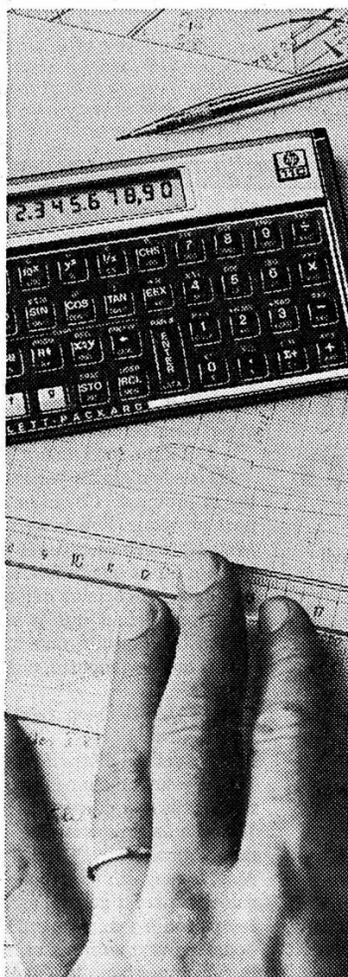
Tripes à la neuchâteloise  
Pommes nature  
**Fr. 8.50**

Filets mignons sauce morilles  
Tomates grillées  
Pommes frites  
**Fr. 10.50**

28-022200

## Nouveau et exceptionnel: Le HP-11C.

90-2435



Ce calculateur de Hewlett-Packard vous offre un jeu complet de fonctions scientifiques pour résoudre des problèmes complexes en mathématiques, ingénierie et statistiques.

Ceci le rend polyvalent.

Sur demande, le HP-11C vérifie automatiquement ses circuits internes et son clavier.

Ceci le rend totalement fiable.

L'utilisation du HP-11C est facilitée par 15 labels de programmation et par d'autres aides de programmation.

Ceci le rend très souple.

Toutes les fonctions sont résolues par simple pression de touches. Ceci le rend extrêmement rapide.

Venez le tester auprès de votre distributeur le plus proche.



Veillez m'envoyer de la documentation concernant le calculateur de poche HP-11C. B 29A

Nom: \_\_\_\_\_

Société: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

Hewlett-Packard (Schweiz) AG, 19, Château Bloc, 1219 Le Lignon-Genève, tél. 022/96 03 22

**DIVERS**

**Suggestions pour bien choisir vos cadeaux !**



**GALERIE DU TAPIS d'ORIENT**

38, rue de la Serre, La Chaux-de-Fonds

**intermeubles**

Escompte 10%  
sauf sur prix net

Place Neuve 2-4  
Rue du Collège 15  
Téléphone 039/23 52 81  
2300 La Chaux-de-Fonds



**LE SPÉCIALISTE EN BEAUX-ARTS**  
Huile - Acryl - Gouache - Pastel etc...

**ARA-COLOR JUNOD & RENAUD**

Balance 6  
Tél. 039/22 44 24  
2301 La Chaux-de-Fonds

**JEANS MELODY**

Rue Neuve 5 - Tél. (039) 23 23 43  
La Chaux-de-Fonds

**des marques - du choix des coloris**



Les nouveautés, bonnets écharpes, robes laine, collants  
Collection Gaston LAGAFFE et SNOOPY.



Etudiants et apprentis: réduction 10%  
Carte de fidélité

de l'accueil, des conseils dans une boutique qui a fait peu de nouveautés !

Offrez un stylo de qualité:

PAPERMATE PARKER  
MADISON les stylos Pierre Cardin  
WATERMAN

Choix - Conseils  
Chèques fidélité

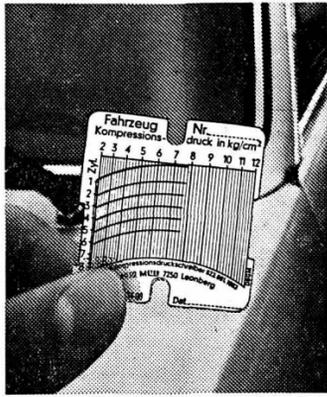


**Papeterie Grandjean**  
LE LOCLE

annonces Suisses Schweizer Annoncen

**assa**

Assa Annonces Suisses SA  
31, Av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 22 14



**Chez nous, vous serez aussi bien servi après l'achat qu'à l'achat de votre BMW.**

Notre personnel spécialisé chez BMW en est garant.

**Garage - Carrosserie de la Charrière**  
**Gérolé ANDREY, La Chaux-de-Fonds**  
Agence officielle BMW, Charrière 24, tél. 039/23 10 44



**À VENDRE AU LANDERON**

**APPARTEMENTS**  
**CONDITIONS EXCEPTIONNELLES POUR TRAITER 10% SUFFISANT.**  
Magnifique situation, tranquillité, entouré de verdure. Balcon face au lac. Cuisine équipée, vaste séjour, bains-WC séparés. Garage - Place de parc inclus.  
3 1/2 pièces dès Fr. 181 500.-  
2 1/2 pièces dès Fr. 133 000.-

Prenez contact avec notre agent cantonal: Tél. 038/45 13 07 22-1226



**HABITATIONS POUR TOUS SA**  
44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne  
Tél. (021) 29 61 38

**Idées-cadeaux**

Caquelon à fondue 19.50  
Assiettes à fondue 4.50  
Fourchettes à fondue 6 pièces 8.50

Fer forgé:  
Décanteur 12.50  
Réchaud 14.50  
avec brûleur à alcool en cuivre  
Pendule murale 45.-  
mouvement quartz



**UNIP**

44-75

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 136

Danielle Steel

**Une saison de passion**

roman

Copyright Editions de Trévise et Opera Mundi

- Bien sûr. Pourquoi?

Mais ils savaient tous les deux parfaitement pourquoi. Elle était continuellement fatiguée, n'avait pas d'appétit et était toujours pâle. Les cernes sous les yeux faisaient maintenant partie du visage. Kate mettait ça au compte du livre qu'elle s'efforçait de finir.

- Tu ne veux pas voir un médecin?

C'était la première fois qu'il posait la question et son inquiétude lui fit un peu peur.

- Tu es sérieux?

- Oui, très sérieux.

- D'accord, j'irai quand j'aurai fini le livre.

Et qu'est-ce qu'il lui dirait qu'elle ne savait déjà: qu'elle avait traversé une période difficile, que son fils avait fait deux fugues, qu'elle venait de terminer un livre de cinq cents pages?

- Mais il ne va rien me dire de très nouveau. Je travaille trop dur ou il y a eu beaucoup de bouleversements dans ma vie. Des bêtises comme ça. Pourquoi gaspiller de l'argent pour entendre ça?

- Fais-moi plaisir et fais des économies sur autre chose! Promets-le-moi, Kate. Tu vas y aller et pas dans six mois.

- Entendu, mon amour.

Mais elle n'aimait pas les docteurs. Elle ne tint pas sa promesse. Ce qui ne changea rien à son aspect physique. Felicia avisa qu'elle se reposait. Mais Kate l'avait envoyée promener elle aussi.

- Qu'est-ce que tu fais, aujourd'hui?

- Je vois Felicia au déjeuner. Tu veux venir?

- Non. Il faut que je parle à deux types au Press Club. Ensuite, on a une réunion au studio.

Il regarda sa montre, puis se pencha pour l'embrasser.

- Je suis déjà en retard. Je reviendrai vers trois heures.

- J'essaierai d'être là, moi aussi.

Elle essaya mais ne put revenir qu'à cinq heures. Après son déjeuner avec Licia chez Trader Vic, elle se promena chez Saks. «Juste une minute», pour voir ce qui se faisait de nouveau. Mais le magasin était bondé et elle s'était sentie subitement fatiguée; l'ascenseur avait mis un temps fou à venir; quand elle y monta, elle fut poussée jusqu'au fond, et, au troisième étage, on la retrouva acroupie, évanouie. On s'était occu-

pés d'elle et elle avait refusé qu'on téléphone chez elle. Elle était rentrée en taxi, préférant ne pas conduire. Elle expliquerait à Nick qu'elle avait eu un problème avec la voiture. Elle se sentait encore un peu chancelante quand elle revint à la maison. Elle était néanmoins décidée à se montrer enjouée et gaie et à se coucher dès que possible. Nick lui avait demandé de venir à l'émission avec lui mais elle avait réussi à le convaincre qu'il était préférable qu'elle se repose.

Elle mit la clé dans la serrure. La porte s'ouvrit facilement et elle espéra une minute que Nick ne serait pas là. Mais il était là, assis dans le salon. Il l'attendait, le visage blanc de colère.

- Agréable déjeuner?

- Très agréable. Comment s'est passé ton...

Elle s'arrêta quand elle vit son visage.

- Qu'est-ce qui t'est arrivé?

- Qui est Philip?

- Quoi?

- Tu m'as bien entendu, fit-il en lui lançant un regard foudroyant.

Kate commençait à se sentir mal à nouveau et elle s'effondra dans un fauteuil.

- Qui est Philip, bon dieu?

- Comment le saurais-je? C'est un jeu?

Elle se sentait faible mais sa voix était pleine de fureur. Elle avait peur. Philip? Philips de New York?

- A vrai dire, je commence à me poser la même ques-

tion. Est-ce un jeu? Tous les deux mois, je découvre quelque chose de nouveau dans ta vie.

- Que veux-tu dire?

- Ça.

Il traversa la pièce et lui lança une feuille de papier.

- Comme c'était dans une enveloppe vierge accrochée sur la porte d'entrée, j'ai cru que c'était toi qui l'avais laissée pour moi. Je me trompais.

Elle vit les initiales en haut de la feuille. P.A.W. Philip Anthony Wels. Elle se sentit défaillir. Et la lettre elle-même n'arrangea rien.

«Désolé que vous ayez dû quitter New York aussi brusquement. Le déjeuner avait été merveilleux et le dîner d'avant également. Je suis dans l'Ouest, enfin, et deux promesses vont se réaliser. La vôtre et celle du zabaglione. Je suis au Stanford Court. A bientôt. P.»

- Mon Dieu! fit-elle, les yeux pleins de larmes. C'est ce que je me suis dit, moi aussi. Quelle lettre! Et surtout, ne t'occupe pas de moi, va dîner avec lui!

Il avait eu l'impression de recevoir un coup de poing quand il avait reçu la lettre.

- Dis-moi, que s'est-il exactement passé à New York?

- Rien. J'ai dîné avec lui «chez Gino», tout à fait par hasard.

- Par hasard! s'exclama-t-il d'un air mauvais. Elle bondit sur ses pieds et enleva son manteau.

(à suivre)

Edition

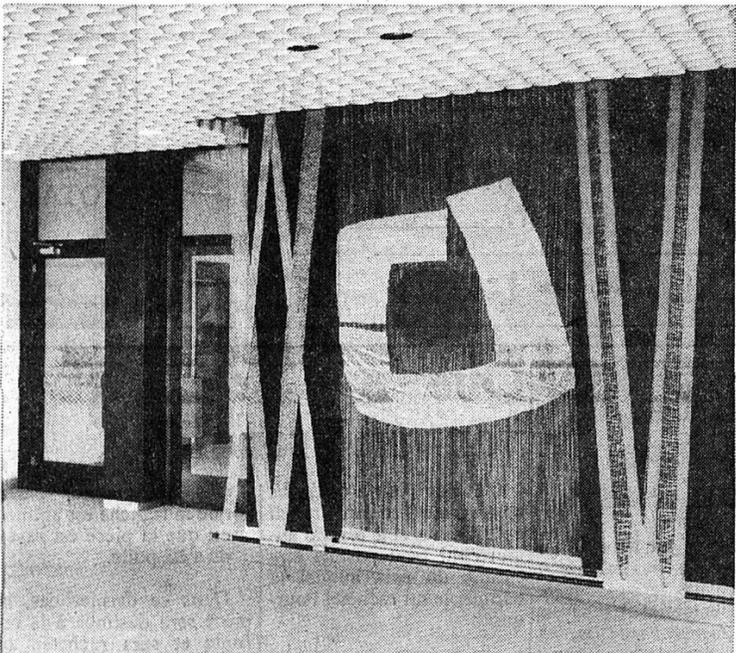
«L'Age d'homme»: quinze ans et mille titres

Fondée en 1966 à Lausanne par Vladimir Dimitrijevic, les éditions «L'Age d'homme» ont fêté récemment leur quinze ans d'existence en même temps que le millième titre de leur catalogue. La manifestation a eu lieu en présence d'une vingtaine d'écrivains romands, qui ont signé leurs œuvres, ainsi que de nombreux invités, représentant les lettres romandes et françaises, la Fondation Pro Helvetia, l'Office fédéral de la culture et les autorités. «Les Oeuvres poétiques» de Pouchkine sont le millième titre paru à «L'Age d'homme».

Vladimir Dimitrijevic relève que, depuis quinze ans, sa société d'édition a publié soixante à quatre-vingts livres par année: de nombreux auteurs suisses (dont Chessex, Halsas, Cherpillod, Barlier), des rééditions (Amiel, Cingria), de grandes traductions (lettres slaves, germaniques et anglo-saxonnes), des collections consacrées au cinéma, au théâtre, aux arts, à la critique littéraire, à la philosophie. «L'Age d'homme» s'est donné pour tâche de publier, diffuser et promouvoir des livres dans tous les domaines et d'animer la vie culturelle en Suisse romande.

À LA GALERIE CARTIER À BIENNE

## Jeanne-Odette et Claudévard



Il reste quelques jours pour voir ou revoir une exposition majeure, celle de Jeanne-Odette et Claudévard à la galerie Cartier à Bienne.

Les caractéristiques de l'art de Clau-

Lecture

## Servilia, ou les mémoires de Jules César

par Clara Franceschetti

Voici un livre bien plaisant, et qui rappellera aux potaches d'autrefois les heures de cogitation sur «La guerre des Gaules», en version latine originale. Ici, par la plume d'un auteur d'aujourd'hui, c'est Jules César en personne qui écrit... en français.

Ce récit présuppose la réincarnation. Celui qui fut César livre ses souvenirs avec la lucidité, l'émotion et le talent qui ont fait sa renommée d'écrivain.

Un grand amour contrarié pousse le jeune César sur la voie des ambitions politiques et du libertinage. Celui que ses contemporains nommèrent «Le mari de toutes les femmes et la femme de tous les hommes» reste malgré tout profondément attaché à Servilia, la mère de Brutus. L'impossibilité de l'épouser et de vivre avec elle un bonheur paisible aurait déterminé la carrière de César et, partant, le cours de l'histoire. On peut en effet concevoir que, si Servilia ne lui avait pas été refusée, les Français parleraient aujourd'hui une langue germanique et les Suisses... seraient établis en France!

Tout fait, tout détail qui pouvait être vérifié à la lumière de l'histoire, l'a été par les soins de l'auteur. Reste, évidemment, ce qui ne peut être soumis à aucune preuve objective. Mais tout s'enchaîne avec tant de cohérence que le lecteur, fasciné par le récit, ne sait plus où s'arrête la vérité historique et où commence celle de l'auteur.

Qui donc est César?

Le mythe qu'a transmis l'histoire ou cet être profondément humain, inquiet, passionné, que présente l'auteur?

(Editions Pourquoi pas...)

Le Prix du plaisir

## Pouvoirs publics et culture

Un document qu'on attendait depuis longtemps nous est offert aujourd'hui par l'Alliance culturelle romande. Il est le fruit des efforts de son président, M. Weber-Perret, qui a suscité et réuni tout un ensemble de témoignages fort instructifs pour illustrer le propos du 27e cahier de l'ACR: *Les pouvoirs publics et la culture*.

D'une part, des représentants de la Confédération, des cantons et des villes nous renseignent sur l'aide apportée aux musées, aux théâtres, aux orchestres, aux centres culturels ou aux créateurs eux-mêmes par les autorités.

## EN DESSOUS DES BESOINS

Chiffrée, calculée en pourcentage de budgets, cette aide est certes considérable, mais partout, comme l'écrit Frédéric Dubois, directeur de l'Office fédéral des affaires culturelles, «les moyens à disposition sont très au-dessous des besoins». Pour connaître ces besoins, le président de l'Alliance culturelle romande a fait appel à une quinzaine de créateurs et

d'animateurs qui nous parlent de leur expérience, des problèmes qui sont les leurs pour pouvoir exister, de leurs espoirs quelquefois mais plus souvent de leur tristesse et de leur découragement. Penchons-nous sur quelques-uns de ces témoignages.

Voici Eliane Vernay, qui édite des poètes: «Toutes les demandes de subventions que j'ai adressées à différentes commissions culturelles et artistiques, fédérale, cantonales ou communales, ont été refusées.» On lui objecte que si elle travaille, c'est pour son plaisir: «Edition-plaisir, oui, mais édition-travail également. Or, tout travail doit être rémunéré.

Le bénévolat à long terme me paraît non seulement inadmissible, mais encore malsain, dans une société telle que la nôtre. Elle conclut en ces termes: «Je déplore la situation d'un pays où les artistes, écrivains, poètes, ne parviennent pas, faute de moyens, à se faire entendre. Un Etat qui ne comprend pas la nécessité, voire l'urgence, de défendre sa culture, et donc son identité, est un pays qui bientôt s'étiolerait et meurt».

## LE COMPOSITEUR MODERNE

Tournons quelques pages. Voici Jacques Guyonnet, compositeur, directeur du Studio de musique contemporaine: «Nous savons qu'un chef d'orchestre gagne en un concert ce qu'un compositeur peut espérer gagner en une année d'une commande d'Etat ou privée.» Dans la première partie de son analyse très fouillée de la condition du compositeur moderne (qui, parce que l'école ne joue pas à l'égard de la musique le rôle qu'on voudrait attendre d'elle, et pour d'autres raisons diverses, n'a pas de vrai public), Guyonnet écrit: «Des compositeurs enseignent pour trouver du temps libre et pour écrire. On constate qu'ils sont souvent tolérés, quelquefois même à peine tolérés par les institutions où ils professent.» Comme Eliane Vernay, Jacques Guyonnet propose des moyens de modifier la situation de l'artiste dans une société qui n'a évidemment pas besoin de lui tant que n'existent pas les conditions dans lesquelles ce besoin peut se déployer. La solitude du compositeur dont

## MUSIQUE

## Un livret d'opéra écrit par Frédéric le Grand

Plus de deux cents ans après sa création, un opéra vient d'être monté à nouveau à Berlin-Ouest: c'est la dernière station de la «Tentative de bilan» de l'histoire de Prusse qui est présentée depuis trois mois dans l'ancienne capitale du Reich. La Prusse est d'ailleurs à nouveau à l'honneur ces derniers temps au même titre dans les deux Etats allemands.

Donc Berlin-Ouest rend hommage depuis le mois d'août au royaume de Prusse par une série de festivals, de colloques et d'expositions. L'opéra que l'on joue maintenant au Théâtre Hebbel a pour titre «Montezuma» et il doit son attrait spectaculaire au nom de son librettiste: le roi de Prusse Frédéric le Grand, le célèbre «despote éclairé» du XVIIIe siècle qui commença la guerre de Sept Ans, fondant ainsi la position de la Prusse en tant que grande puissance européenne.

Frédéric le Grand, l'ami de Voltaire, écrivit dans sa jeunesse «Antimachiavel» (en français), utopie politique du souverain présenté comme le premier serviteur de son Etat, modèle de libéralisme politique, de tolérance humaine.

Les réalisateurs berlinois ont présenté l'opéra dans une nouvelle traduction allemande de la version italienne contemporaine, le texte original français étant perdu. Montezuma II, le dernier empereur aztèque, et son épouse reçoivent Hernan Cortez comme un invité de marque. Mais celui-ci représentant de l'impérialisme espagnol, déshonore l'impératrice, fait arrêter le monarque et le fait périr sur l'échafaud. «Vous comprendrez», écrit Frédéric le Grand à un ami, «que ma sympathie va à Montezuma et que Cortez sera présenté comme un tyran».

L'opéra avec la musique originale du Kapellmeister et conseiller musical du roi de Prusse, Carl Heinrich Graun, dont la mise en scène berlinoise transpose l'histoire mexicaine du XVIe siècle dans le Berlin du XVIIIe siècle - les protagonistes agissent dans des costumes européens et dans une atmosphère d'époque - a été qualifié de «découverte artistique» et de «contribution la plus précieuse à la présentation de la Prusse».

D. de C.

personne ne joue les œuvres est effroyable, pire que celle du peintre ou de l'écrivain. «Qui ne se batrait pas pour avoir aujourd'hui comme collaborateur un Anton Webern ou un compositeur en résidence du nom de Stravinsky? Seulement, voilà, la reconnaissance vient toujours trop tard car elle n'admet que des valeurs sociales fortement hiérarchisées. Un bon compositeur est un compositeur mort.»

## UN CERCLE VICIEUX

Ailleurs, Jean Meylan énumère les difficultés qui attendent le candidat chef d'orchestre; difficultés dont la première est dans la rareté des orchestres qui peuvent être confiés à un débutant: dix villes de Suisse entretiennent, en tout, une douzaine d'orchestres symphoniques; le poste de chef titulaire en est confié, à 50%, à des chefs étrangers... Sans vouloir pour autant peindre le diable sur la muraille, Jean Meylan décrit le cercle vicieux auquel s'affronte l'aspirant-chef d'orchestre: il ne peut apprendre son métier qu'en le pratiquant, mais les occasions de le pratiquer lui manquent tant qu'il n'est pas devenu un chef chevronné. Aussi l'auteur rêve-t-il à l'organisation de stages pratiques de direction d'orchestre. Il y faudrait certes un peu d'argent: est-il impossible d'en trouver dans le pays le plus riche du monde? Même question à propos du cinéma. Jean-Pierre Légeret écrit: «Pour 1980, les nombreux professionnels du cinéma se

partageront la manne fédérale, le budget global se montant à 4 200 000 francs (y compris 10% pour la cinémathèque de Freddy Buache, soit 412 000 francs). Ce chiffre paraît élevé, alors qu'il ne représente guère que le financement d'un seul film français par exemple.»

## LE RAPPORT D'UNE PIÈCE

Il faudrait relever ce que disent, dans ce cahier plein d'enseignements, peintres, architectes, directeurs de musées, de théâtres ou de conservatoires. La place nous manque. Je citerai seulement, pour finir, l'auteur dramatique Bernard Liegme: «Si un auteur gagne 80 fr. par représentation, il peut s'estimer heureux. Et si sa pièce a du succès, elle sera jouée 25 fois, et lui rapportera donc 2000 francs.

Il vaut la peine de lire *Les pouvoirs publics et la culture*. Sans être désespéré, le constat est plutôt sombre: les créateurs ne travaillent que pour un petit nombre d'amateurs et plusieurs ne seront pleinement reconnus qu'après leur mort. Cela pourrait changer, et nous trouvons ici l'esquisse de diverses solutions. Utopiques? Certes pas. Concluons en citant le philosophe Edmond Beaumont: «Si les illettrés devaient dominer le monde de demain, ce ne serait pas seulement les vertus de l'hellénisme qui seraient sans emploi dans la culture, ce serait l'essence même de l'homme qui serait altérée et simplifiée outrageusement.» (sps) Roger-Louis Junod

## SOCIAL

## L'enfant handicapé et Terre des hommes

Dans une cinquantaine de pays, Terre des hommes apporte l'aide qu'elle peut à des milliers d'enfants, dans le cadre de programmes allant des soins médicaux au soutien familial en passant par des crèches, des écoles, des centres de formation professionnelle.

En ce qui concerne les enfants handicapés, ils sont plusieurs centaines de milliers à travers le monde qui auraient besoin de cette aide, mais le mouvement Terre des hommes fait ce qu'il peut et si, jusqu'à maintenant, 15.000 enfants handicapés environ, naguère cloués au sol, se sont relevés grâce à vous, ils sont encore des centaines à attendre.

Quand un enfant handicapé est trouvé par un correspondant de Terre des hommes, à l'occasion d'une consultation médicale ou d'une visite à la famille ou au hasard d'une rencontre, il arrive souvent qu'il n'ait pas été soigné pendant longtemps et que son handicap soit vu comme une fatalité irrémédiable. Dans

de nombreux pays, la poliomyélite est encore un fléau actif et le restera jusqu'à une généralisation totale de la vaccination antipolio. Le plus souvent paralysés des membres inférieurs, les enfants atteints n'ont aucune indépendance pour se déplacer et végètent à même le sol, sans aucune chance de jouer avec les autres enfants de leur âge, d'aller à l'école et d'apprendre un métier. Leur vie est misérable et ils dépendront à jamais de la bienveillance de leur entourage. Car, dans de nombreux cas, il n'est pas possible de traiter l'enfant dans son village et c'est donc par une aide de Terre des hommes tant matérielle que financière, que cet enfant va pouvoir être transféré dans un centre de soins équipé de son pays ou d'ailleurs, si le traitement ne peut être entrepris sur place.

Sous réserve que l'amélioration de santé soit notable et définitive, l'enfant pris en charge en Suisse est soigné par un chirurgien qui le fait toujours bénévolement. Les compagnies d'aviation qui ont compris le problème, offrent leurs services. Ainsi, depuis plus de 20 ans, quelque 3000 enfants handicapés ont été soignés en Suisse et, après les quelques mois nécessaires, sont retournés dans leur pays où le correspondant de Terre des hommes les suit.



C'est en se rendant compte qu'un grand nombre d'enfants venaient d'une même région pour le même type de traitement qu'est née l'idée d'organiser des missions orthopédiques et médicales sur place.

Depuis 1973 et jusqu'à ce jour, 20 missions médico-chirurgicales ont permis l'examen de 12.713 enfants handicapés d'Algérie, du Maroc, du Sénégal, d'Ethiopie et de Somalie.

Des missions médico-chirurgicales orthopédiques et ophtalmologiques devraient être étendues à d'autres régions. Bien entendu, ces projets dépendent du soutien de la population à Terre des hommes.

Répondre à Terre des hommes en faveur d'enfants handicapés, c'est permettre à ces petits de gagner un avenir incertain. En parrainant un de ces enfants, vous contribuerez à ce qu'il retrouve sa dignité d'être humain à part entière. Et, devenant autonome, il pourra aller à l'école, apprendre un métier adapté à ses possibilités et occuper ainsi la place qu'il mérite dans la vie, marchant debout, comme il se doit.

Ne tolérez plus l'intolérable, parrainez un enfant handicapé de Terre des hommes. (sp)

Terre des hommes, 49, rue du Maupas, 1004 Lausanne. Téléphone (021) 38 44 44. CCP 10 - 115 04.

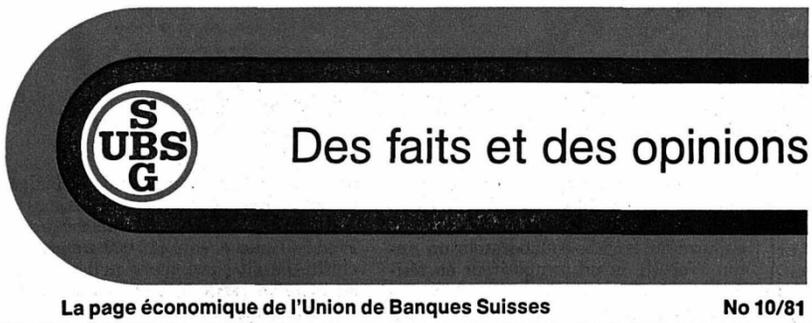
## Livres: les succès de la quinzaine

Titres	Auteurs	Editeurs	Classement précédent
1. L'Allée du roi	F. Chandernagor	Julliard	2
2. Mémoires intimes	G. Simonon	Presses/Cité	non classé
3. La puissance des ténèbres	Anthony Burgess	Acropole	4
4. La nuit du décret	M. Des Castillo	Seuil	non classé
5. Un autre nom pour l'amour	C. Mc Cullough	Belfont	8
6. L'Eglise verte	Hervé Bazin	Seuil	7
7. Le Chant d'un homme, Yves Montand	Richard Cannavo		
	Henri Quiquere	Laffont	3
8. Ana Soror	Marg. Yourcenar	NRF	1
9. Anne-Marie	Lucien Bodard	Grasset	non classé
10. L'Empire des nuages	F. Nourissier	Grasset	5

Liste établie d'après les renseignements fournis par dix libraires de Suisse romande et portant sur la quinzaine du 30 novembre au 14 décembre 1981.

PAGE PUBLICITAIRE

# L'UBS informe



La page économique de l'Union de Banques Suisses

No 10/81

## Toute médaille a son revers

Tout chef d'entreprise soucieux de travailler avec succès doit prendre des risques. Car il n'y a guère d'affaires qui ne produisent que des bénéfices. Autrement, qui ne changerait pas immédiatement de métier? Mais la route n'est pas uniquement pavée de succès. Les banques, comme d'ailleurs tous les secteurs de l'économie, le savent bien. Personne ne perd de l'argent de gaieté de cœur. Les banques, elles aussi, doivent toujours prévoir cette éventualité,

d'autant plus que, dans l'intérêt de l'économie, on leur demande de prendre certains risques. C'est dans ce but que sont constituées les réserves légales ou libres. Elles sont en quelque sorte pour elles la ceinture de sécurité.

### Garder le sens des proportions

Ces derniers temps, divers articles sont parus dans la presse faisant état de

pertes subies par des banques. Les montants publiés ont de quoi laisser pantois, et cela est fort compréhensible. Mais il faut se garder de faire une montagne d'une taupinière. Lorsque de grosses sommes d'argent sont journellement en jeu, les risques sont notablement plus grands que ceux encourus par un petit commerce réalisant quelques milliers de francs de chiffre d'affaires par semaine. Si cela peut provoquer la ruine d'une petite entreprise, une banque, dont la somme du bilan se chiffre par milliards et ayant des fonds propres ainsi que des réserves atteignant des centaines de millions de francs, peut supporter une perte relativement importante. De telles choses sont naturellement déprimantes et toute entreprise devrait savoir tirer la leçon d'un accident de parcours.

## Les assainissements ont absorbé quatre fois plus de fonds 25 882 emplois sauvegardés

A l'occasion de l'entretien de presse d'automne, l'Union de Banques Suisses communique, chaque année, les chiffres concernant les opérations d'assainissements auxquelles elle a participé du 1er octobre de l'année précédente au 30 septembre de l'année en cours. En raison de l'ampleur de l'opération SSIH, le deuxième groupe horloger suisse, il n'est pas surprenant que les montants consacrés par l'UBS à des assainissements aient presque quadruplé d'une année à l'autre.

Les contributions au titre d'assainissements, à savoir les abandons de créances, la transformation de crédits en capital risqué, les réductions ou les abandons d'intérêts, ainsi que les réductions de capital-actions, ont

passé de Fr. 35,6 millions en 1979/80 à Fr. 127,8 millions en 1980/81. Les crédits après assainissements se sont élevés à Fr. 251,9 millions (1979/80: Fr. 64,8 millions) et les limites résultant de moratoires à Fr. 128 millions (Fr. 34,5 millions).

### Evolution divergente selon les branches

Les engagements et les contributions de l'UBS concernent essentiellement l'industrie. La répartition par secteurs montre néanmoins que les montants absorbés par des entreprises commerciales et des entreprises de services ont augmenté dans une plus forte proportion. Pour ce qui est de la construction, les crédits après assainissement ont triplé pour atteindre Fr.

10 millions, tandis que les contributions à des fins d'assainissements ont fléchi.

### Aide aux PME

En plus de l'aide apportée à des entreprises importantes, pour lesquelles le concours de plusieurs banques était indispensable, l'UBS a également soutenu bien des PME. En évitant des sursis concordataires et des faillites, il a été en outre possible d'épargner des difficultés de trésorerie à de nombreux sous-traitants - opérations qui ne figurent pas dans la statistique de l'UBS. La récente renonciation des grandes banques à leurs créances sur Usego a servi en premier lieu à soutenir et à améliorer la position de commerces de détail indépendants.

### Nécessité de collaborer

En suivant une politique de crédit et d'assainissements caractérisée par des abandons de créances et la prise de risques élevés, les banques remplissent de leur propre initiative une tâche économique qui peut revêtir une grande importance pour certaines régions et diverses branches. Elles ne peuvent s'en acquitter qu'en étroite collaboration avec les entreprises intéressées qui doivent, elles, fournir une notable contribution dans le cadre de leurs activités.

Les entreprises figurant dans la statistique de l'UBS, qui prend en considération les opérations d'assainissement réalisées par l'UBS seule ou avec d'autres banques ces douze derniers mois, occupent quelque 8200 personnes. Au cours des quatre dernières années, l'UBS a ainsi contribué à sauvegarder 25 882 emplois.

	Industrie	Construction	Commerce	Entreprises de services	Total
1. 10. 79-30	9. 80				
Entreprises	5	1	2	2	10
Places de travail	1460	150	2320	85	4015
1. 10. 80-30	9. 81				
Entreprises	8	2	2	2	14
Places de travail	3775	575	3120	726	8146
					TOTAL
					24
					12211

= 1 entreprise  
 = 100 places de travail

### EXTRAIT DE LA PRESSE:

Informations tendancieuses

### Une fausse spéculation intellectuelle

Le secrétaire du Parti socialiste suisse, qui ne se contente pas d'exploiter uniquement la mésaventure de la Banque Populaire Suisse, procède à des attaques en règle portant sur tout ce qui peut nourrir sa propagande. Il fait des amalgames qui ne figurent même pas dans l'argumentaire de la gauche et qui n'ont que l'apparence de la logique. Ce sont tout simplement des contre-vérités.

Même le Président Mitterrand est d'un avis opposé. Ainsi, M. Strahm sait, par exemple, que l'opération «Paribas (Suisse)» n'avait pour but que de soustraire la société au programme de nationalisations du gouvernement français. Le fait est, toutefois, que cette opération a été conduite avec des moyens légaux et que, par ailleurs, les intéressés ne se sont pas prévalus du secret bancaire suisse. La preuve est que la procédure concernant «Paribas Belgique», pays où le secret bancaire au sens helvétique est inconnu, a, elle aussi, été menée avec des moyens légaux. M. Strahm s'égare lorsqu'il affirme que la transaction «Paribas Suisse» a constitué une «atteinte à la souveraineté française». Les amis, haut placés, de M. Strahm en Suisse et en France ne peuvent avaler de telles absurdités. Le Conseiller fédéral Pierre Aubert, membre du Parti socialiste suisse, a assuré, à son retour de Paris, que l'affaire «Paribas» ne saurait assombrir les bonnes relations franco-suisse. De son côté, le Président Mitterrand, lui non plus, n'y voit aucune atteinte à «la souveraineté de son pays» et a bien précisé qu'il s'agissait uniquement d'une affaire franco-française.

### La belle occasion

Que le secrétaire du Parti socialiste suisse, apparemment chargé d'éclairer l'opinion publique et de la propager pour son parti à propos de l'initiative contre les banques, n'ait pas manqué de se saisir de la mésaventure de la Banque Populaire Suisse pour grossir les eaux alimentant son moulin peut fort bien se comprendre au niveau des luttes politiques. Malgré la joie déplacée que d'aucuns peuvent éprouver en certaines circonstances malheureuses, il s'agirait, honnêtement parlant, de s'en tenir à la vérité.

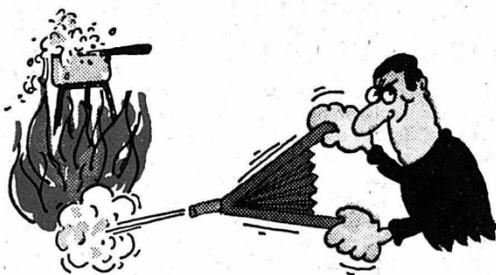
### Personne ne remarque rien. Voire!

Le secrétaire central du PSS a intitulé son article «La Banque Populaire Suisse dans le marais de la spéculation». Mais si l'on regarde bien en face la réalité des faits, force est de reconnaître que M. Strahm se livre à des spéculations fumeuses. Au lieu de s'en tenir à la vérité, il avance des thèses indéfendables sur les causes et les conséquences de l'affaire susmentionnée, les arrange à sa façon et cherche à en faire une bombe politique. Ce qui est d'autant plus grave, c'est qu'il se joue de l'opinion publique. Il semble partir du principe que ceux qui ne connaissent pas suffisamment le système bancaire, ni le marché des métaux précieux et encore moins les conditions particulières qui ont donné naissance au programme français de nationalisations ne peuvent juger d'événements qui leur échappent. Il emploie des formules à l'emporte-pièce, en tirant ce qu'il lui plaît pensant que personne ne le remarquera. Mais est-ce bien vrai?

Martin Raeber, dans «Die Ostschweiz», 19. 11. 1981

### Ne pas politiser chaque cas

Quiconque a enregistré une perte ne doit pas chercher mille et une excuses,



mais carrément reconnaître sa faute. Les établissements concernés ont su en tirer les conséquences.

On ne saurait prendre au sérieux les personnes qui, ces dernières semaines, s'appuyant sur des cas isolés qui se sont produits dans le secteur bancaire, ont propagé des demi-vérités ou de fausses rumeurs et tenté d'en faire un argument politique. Lorsque le secrétaire du Parti socialiste suisse, M. Rudolf Strahm parle à grand tapage de «scandales bancaires en chaîne», son intention est bien claire: réactiver l'initiative contre les banques. Tous les moyens lui sont bons pour discréditer la place financière suisse.

### Slogans tendancieux contre les banques

Celui qui se nourrit de soi-disant événements sensationnels et cherche à jeter le discrédit sur son prochain n'a pas à se creuser la cervelle. Tout lui est fourni sur un plateau. Ainsi, récemment, un journal à sensation a publié, en gros titre, «Scandale financier à l'UBS?». Qu'est-ce qui justifiait une telle accusation dé-

nuée de tout fondement? Tout simplement ceci: dans le cadre d'une procédure pénale en cours à Lugano et concernant le détournement de 7 millions de francs au détriment de la succursale

luganaise de l'UBS, le siège central à Zurich reçut la lettre de menaces suivante en provenance des Etats-Unis: s'il n'est pas immédiatement mis fin au procès en cours à Lugano contre..., «un scandale bancaire éclatera aux Etats-Unis qui frappera de plein fouet l'UBS». L'auteur de cette lettre était un certain Gonzales Alfonso, exilé cubain, financier véreux du monde interlope qui, en 1980, a été condamné à 3 ans, et 3 mois de réclusion par la Cour d'assises de Lugano pour tentative d'escroquerie. Par cette démarche, il voulait faire suspendre un procès en cours contre l'un de ses «amis», qui lui aussi a connu la prison. Sa tentative fut un coup d'épée dans l'eau.

Sous le titre «Il n'y a pas de scandale financier», la presse a certes publié le démenti de l'UBS. Il n'empêche qu'une nouvelle fois une banque a malheureusement fait la une des journaux.

Publication et rédaction: Service de presse et d'information de l'Union de Banques Suisses, Bahnhofstrasse 45, 8021 Zurich

### La Suisse, un repaire de malfaiteurs?

La Suisse est devenue un «repaire de malfaiteurs». C'est en ces termes que le Conseiller national genevois Jean Ziegler qualifia sa propre patrie lors d'une émission de la radio allemande du 27 novembre dernier. Il ajouta: «Je crois que ce que nous devrions faire, c'est de supprimer l'Etat. J'envisage cela comme une vision de l'avenir, dans le droit fil de la pensée philosophique de Karl Marx. Ce n'est pas une utopie, mais un but politique très concret.» Reste maintenant à savoir si, après la suppression de cet Etat qui lui a tant permis de s'exprimer politiquement, engagera ce professeur de sociologie qui enseignait jusqu'alors à l'Université de Genève?

### Que vaut un Vreneli?

Celui qui, il y a quelques années, a acheté un Vreneli de 20 francs et le revend aujourd'hui peut parfois être étonné du prix auquel la banque le lui rachète. Pourquoi?

Dans l'achat et la vente de pièces d'or, le critère de qualité a changé ces dernières années suite de l'augmentation de l'agio (agio = plus-value entre le cours de la pièce et sa teneur en or - un Vreneli contient 5,8 g de métal fin). Ce critère de qualité peut également varier selon l'offre et la demande. Quand il s'agit de pièces d'or de qualité facilement négociables, comme les pièces suisses, françaises, etc., une pièce est:

- soit considérée comme bonne et vendable au cours du jour

- soit défectueuse, parce que la tranche est abîmée ou que la pièce est rayée ou a été polie.

Dans ce dernier cas, la pièce sera destinée à la fonte et sera rachetée au prix de sa teneur en fin.

Il est certes désagréable de ne pouvoir revendre aujourd'hui, au cours du jour, une pièce achetée il y a peu d'années. Il est vrai qu'à une certaine époque, les pièces d'or, quel que soit leur degré de conservation, étaient traitées au cours du jour. Mais ce n'est plus le cas actuellement, les cours publiés n'étant valables que pour les pièces de qualité. Ajoutons encore que le critère «qualité et degré de conservation» est également déterminant sur le marché des timbres-poste, des antiquités ou des armes anciennes.



Malgré la rationalisation du trafic des paiements, le caissier occupe une place de plus en plus en vue. En contact direct avec la clientèle, il doit l'aider à résoudre tel ou tel problème, lui donner un conseil personnalisé. A l'UBS, plus de la moitié du personnel de caisse sont des femmes.

ECONOMIE

Lettre de Hong Kong: révision des prévisions économiques
La Suisse reste bel et bien la première exportatrice de montres

Le Japon revendique depuis deux ans la première place dans la compétition mondiale que se livrent les pays exportateurs de montres. Il y a une dizaine de jours (voir L'Impartial de samedi 5 décembre) nous avons communiqué différentes valeurs du point de vue production et exportation avec quelques comparaisons entre la Suisse, le Japon et Hong Kong.

Le Japon revendique depuis deux ans la première place dans la compétition mondiale que se livrent les pays exportateurs de montres. Il y a une dizaine de jours (voir L'Impartial de samedi 5 décembre) nous avons communiqué différentes valeurs du point de vue production et exportation avec quelques comparaisons entre la Suisse, le Japon et Hong Kong.

Horlogerie: malgré les licenciements «Phenix» MSR: marche des affaires satisfaisante

La manufacture d'horlogerie «Phenix Watch» à Porrentruy essentiellement dédiée à la fabrication de la montre mécanique s'était convertie au quartz en travaillant à façon pour Ebauches S.A. C'est en raison de la baisse de ces travaux de sous-traitance que l'entreprise a dû contracter ses effectifs (voir L'Impartial du samedi 12 décembre).

Rubrique économique: Roland CARRERA

Pour l'année 1980, les exportations de montres de HK ont augmenté de 48% pour un montant de 5,204 millions de HK dollars (soit 1,046 millions d'US dollars) dépassant ainsi les exportations japonaises qui s'élevaient à 1,035 millions d'US dollars pour la même période.

La Suisse conservait sa première place d'exportateur mondial avec un montant de 1,493 millions d'US dollars, poursuit le texte.

CONFIRMATION JANVIER - JUILLET 1981

De janvier à juillet 1981, la valeur des exportations de montres de HK a encore augmenté de 21% pour atteindre 3,094 millions de HK dollars (1,031 million de francs suisses), par rapport à la même

Près d'un million de voyageurs à La Furka

Près d'un million de personnes ont voyagé à bord du train de montagne «Furka - Oberalp», au cours de cet été, selon les chiffres qui viennent d'être publiés par la compagnie. Le train connaît sa dernière année d'existence en altitude, avant l'ouverture du tunnel.

Le nombre de voyageurs pour les mois de juin, juillet, août et septembre, soit durant les quatre mois d'exploitation, a été de 984.321. Ce chiffre représente une augmentation de plus de 34% par rapport à l'année précédente. Le nombre de voyageurs a même doublé sur certains tronçons.

L'augmentation de la fréquentation de la ligne peut s'expliquer par sa prochaine disparition sur l'itinéraire de montagne. C'est ainsi que des dizaines de milliers de touristes et d'indigènes ont emprunté une ultime fois cette ligne ferroviaire.

période de 1980. Ce pourcentage représente 81% des exportations globales de montres, pendules et pièces détachées.

ELECTRONIQUE: + 109%

Les bénéfices les plus importants ont été réalisés dans les exportations de montres électroniques analogiques qui ont augmenté de 109% pour un montant équivalent à 462 millions de HK dollars (154 millions de francs suisses). Pour les sept premiers mois de 1981 HK a exporté 74,8 millions de montres!

RÉVISIONS DES PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES

Contrairement aux révisions qui sont faites dans la plupart des pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques dont fait partie la Suisse) à la baisse de croissance économique ou carrément à la dépression, HK révisé à la hausse!

Le nouveau secrétaire des finances, John Bremridge, a révisé les prévisions commerciales et économiques pour 1981 faites par son prédécesseur, Sir Philip Haddon-Cave, lors de sa déclaration budgétaire du mois de février. Pour le commerce, la demande interne doublée d'une croissance rapide des réexportations (prévue à 34% en termes réels pour 1981) nécessite une correction du taux de croissance des importations de 13 à 16%. Les prévisions pour l'augmentation des exportations locales demeurent à 7%. Le montant total du commerce devrait atteindre 267,5 milliards de HK\$ (environ 89,2 milliards de francs) pour 1981, soit 27% de plus par rapport à l'année précédente. Le taux de croissance des importations, des exportations et de réexportations devraient respectivement être de 29%, 16% et 49% pour 1981, soit à peu près l'équivalent des augmentations réalisées pour la période de janvier à juillet 1981. Conséquemment, le déficit commercial pour l'année devrait atteindre quelques 20 milliards de HK\$ (ca. 7 milliards de francs).

Commentant l'état actuel de l'économie, le secrétaire aux finances souligne que la croissance économique doit être attribuée aux dépenses de consommation plutôt qu'aux exportations. Cette accélération de la demande privée est maintenant de 11% en termes réels contre les 8% initialement prévus. De même la progression des dépenses de l'Etat et de la formation brute de capital intérieur de-

INFLATION EN HAUSSE ÉGÈLEMENT

Deux mots pour conclure sur le taux d'inflation: l'indice des prix à la consommation devrait atteindre 14% contre 12% prévu en février 1981; un prix à payer pas trop élevé pour l'instant pour l'accélération enregistrée...

Ateliers des Charmilles Fort déficit et restructuration

La situation des Ateliers des Charmilles SA, une des plus importantes entreprises de Genève, s'est détériorée. On prévoit pour la fin de l'exercice une perte de plus de 20 millions de francs, qui sera totalement résorbée par les réserves. Mais le versement d'un dividende ne sera pas possible et un plan de restructuration, qui inclut des licenciements, est en cours d'application.

Ces décisions ont été annoncées par le Conseil d'administration que préside M. Franz Schmitz (Bâle), par une lettre aux actionnaires ainsi que par une conférence de presse. Les actuels dirigeants des Charmilles conservent toute la confiance du Conseil, a dit M. Schmitz qui, sans cacher que la situation était pessimiste, a assuré qu'un redressement était possible dans un laps de deux à trois ans. Avec l'aide d'une société de

conseils, il a été décidé d'opter pour un plan prévoyant la concentration de toutes les activités sur le seul secteur qui connaisse un développement solide: les machines-outils à étincelage (électro-érosion).

Toutefois, même dans ce secteur, les difficultés se sont accumulées ces derniers temps: gestion parfois insuffisante, ventes manquant de dynamisme, situation monétaire et, surtout, concurrence japonaise. Charmilles est un leader mondial dans cette branche, mais les Japonais font tout aussi bien... pour 20 pour cent moins cher. Il s'agit donc, en concentrant sur ce produit tous les efforts, de lui insuffler un développement encore plus grand.

Dans les autres branches, en revanche, il conviendra d'éliminer tout ce qui entraîne des pertes. On connaît le transfert des turbines aux Aéliers de Vevey. Ce problème est donc résolu, mais il pèsera sur les finances de Charmilles pendant un ou deux ans encore. Pour Motosacche, un assainissement est en cours. Pour Cuénod, l'accord conclu avec la maison allemande Klockner fait supporter à cette dernière les pertes éventuelles.

Ces décisions signifient donc la fin de la diversification chez Charmilles. Seule subsiste la filiale américaine Electrocurtain, qui s'occupe de traitement de papier et d'autres supports par faisceaux d'électrons. Cette activité, dont le chiffre

d'affaires est encore modeste, continue de progresser.

AUX ETATS-UNIS

Dans toutes les autres lignes d'activité, les investissements seront interrompus. Des réductions d'effectifs seront nécessaires. Aux Etats-Unis, 120 employés sur 300 ont déjà été licenciés. A Genève - où un horaire réduit est en vigueur depuis octobre - des licenciements seront inévitables, sans qu'on puisse se prononcer sur leur ampleur. Les décisions seront préparées et réalisées en concertation avec les Commissions du personnel et les partenaires sociaux.

Sur le plan des finances, la situation du bilan est «impeccable», dit M. Schmitz. Seuls des problèmes de trésorerie pourraient se poser. Mais dans ce cas Charmilles a obtenu l'assurance des banques qui lui sont proches (SBS et Paribas-Suisse) que leur appui ne ferait pas défaut.

EN DEUX OU TROIS ANS

«Nous voulons sortir seuls de ce tunnel, en deux ou trois ans», a dit pour conclure M. Schmitz, qui avait été élu président du Conseil d'administration après la dernière assemblée, succédant à M. Paul Waldvogel.

Rappelons que Charmilles occupe dans le monde 1600 personnes, dont 900 à Genève. Au 31 mars 1981 (fin de l'exercice) le groupe avait enregistré un chiffre d'affaires de 214 millions de francs. Sur ce total, les machines à étinceler représentaient un montant de 158 millions de francs. A la dernière assemblée, en septembre 1981, le dividende avait déjà été ramené de 9 à 5 pour cent. (ats)

Les cours de clôture des bourses suisses vous sont communiqués par le groupement local des banques

(A = cours du 11.12.81) (B = cours du 14.12.81)

Table with columns for NEUCHÂTEL and HORS BOURSE, listing various stocks and their prices.

Table with columns for ACTIONS SUISSES, listing various Swiss stocks and their prices.

Table with columns for ACTIONS ÉTRANGÈRES, listing various foreign stocks and their prices.

Table with columns for various international stocks including IBM, Xerox, and others, listing their prices.

BOURSE

Table with columns for BILLETTS (CHANGE), listing exchange rates for various currencies.

Table with columns for DEVICES, listing prices for various electronic devices.

Table with columns for MARCHÉ DE L'OR and CONVENTION OR, listing gold prices.

Table with columns for NEW YORK, listing stock prices for various companies.

Table with columns for various international stocks including Aetna LF & CASX, Alcan, and others.

Table with columns for various international stocks including Fluor corp, Gen. dynamics, and others.

IND. DOW JONES INDUS.

Précédent: 886.51 Nouveau: —

Table listing Dow Jones Industrial Average components and their prices.

CANADA

Table listing Canadian stock prices for various companies.

Achat 100 DM Devise 80.40

Achat 100 FF Devise 31.60

Achat 1 \$ US Devise 1.87

LINGOT D'OR 25300 - 25650

INVEST DIAMANT Décembre 1981 ct 510



### Armoire en chêne

hauteur 182x122 de large  
Pour vaisselle,

Fr. **950.-**

ou armoire à habits  
avec rayons et tringles,

Fr. **990.-**

31357



### Garniture d'angle

en pin, banc d'angle + table  
+ 2 chaises. Prix imbattable

Fr. **900.-**

# INTER MEUBLES

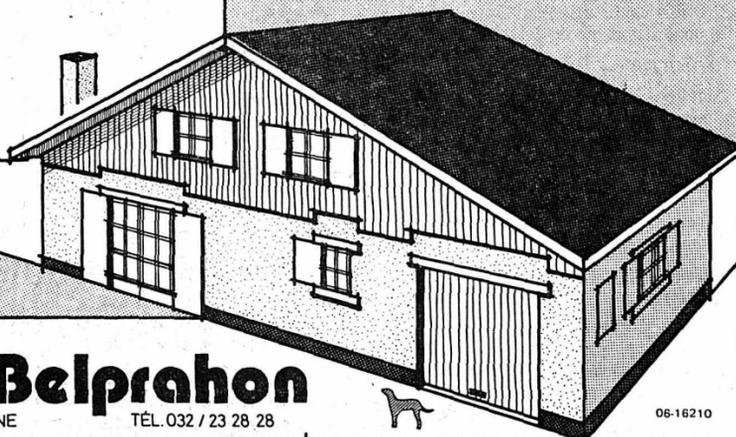
Rue du Collège 15 - Place-Neuve 2-4  
2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/23 52 81-82

Nous ne vendons pas des prix de gros ou des rabais  
époustouffants, mais nous vendons des meubles de  
qualité et aux prix les plus bas

Visitez-nous - car une visite ne coûte rien !

## EXPOSITION LA HEUTTE du 11-20 déc. 1981

10 MAISONS DISPONIBLES



## VILLATYPE S.A. 2741 Belprahon

TÉL. 032/93 31 44

AGUERA S.A.-BIENNE

TÉL. 032/23 28 28

HEURES DE VISITES  
PORTE OUVERTE

VENDREDI A DIMANCHE de 14.00h à 22.00h.  
EN SEMAINE de 17.00h à 22.00h.

meublé par  
COMTE et GIGANDET, Delémont

### Ma Boutique

maroquinerie W. Wasem  
Serre 31 - Tél. (039) 23 88 31

Sacs dame  
tapiserie - rideaux -  
décoration - tapis de fond

30825



À LOUER  
RENAN

### appartement

de 2 pièces, salle de bain, chauff-  
fage central général.

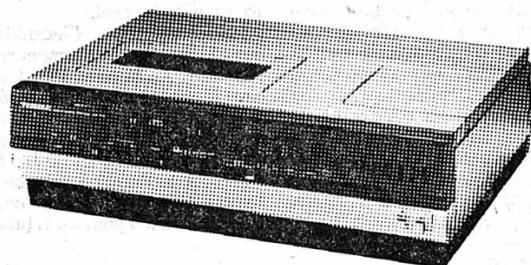
31528

CHARLES BERSET  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

### L'annonce, reflet vivant du marché

Enregistrez vos émissions TV préférées  
automatiquement même pendant votre absence  
Réalisez vous-même vos films grâce à la

# VIDÉO Panasonic



Le magnétoscope NV-2000 de Panasonic vous offre 8 programmes, 14  
jours de programmation, un châssis en aluminium, un entraînement direct  
piloté par quartz pour le tambour de têtes, accéléré et ralenti, avance rap-  
pide pour recherche d'image, réception canaux spéciaux.

Fr. 1995.-

Fr. 2195.-

Fr. 2795.-

NV-3000, modèle portable

NV-7000, de luxe

Démonstration sans engagement - Location Fr. 85.- par mois

## REICHENBACH

TV - VIDEO - Hi-Fi

Av. Léopold-Robert 70 - Tél. (039) 22 36 21

30606

### Set de ski de fond

1 paire de skis, fixations, souliers et  
bâtons

PRIX IMBATTABLE

Fr. 189.-

au magasin chez

Léo Eichmann

Av. L.-Robert 72

Tél. 039/23 79 49

31561



Serre 90  
La Chx-de-Fds

Téléphone  
039/23 00 55

### GRILLE-PAIN

AUTOMATIQUE

**39.-**

31370

## mp magasin populaire, des prix populaires

31159

### pour dame et homme

coque PU articulée, languette rabattable,  
chausson intérieur chaud et confortable  
38/46

**118.-**



YVERDON - LA CHAUX-DE-FONDS - CENTRE JUMBO



### TOUTOU- PALACE

Le salon de beauté  
pour chiens de toutes  
races !

Coupes et soins prodigués par Mme Maurer-Monti,  
toiletteuse diplômée

Tél. (039) 23 08 32 - Jaquet-Droz 16  
(derrière le cinéma Corso)

Fermé le lundi

Adresse à sa fidèle clientèle ses vœux les meilleurs  
pour 1982

1551

INCROYABLE !  
A L'OCCASION DE SON INAUGURATION

## Bisness

Jaquet-Droz 29 - 1er étage

Entrée libre - Shop Discount

### AUJOURD'HUI, VENTE EXCEPTIONNELLE

Tous genres de vêtements et divers articles à des prix extraor-  
dinairement bas.

Pour vous vêtir bon marché et pour vos cadeaux de fin d'an-  
née; venez nous rendre visite, cela en vaut la peine.

91-31470

# TOM and JERRY



© COSMOPRESS, GENÈVE

DIST. EDITORIAL PRESS SERVICE, INC.

## SPORTS

Coup d'œil sur le football hors de nos frontières  
Italie: Fiorentina rejoint le groupe de tête

Une phase du match Milan-Genoa resté nul, 0-0. (Bélino AP)

La Fiorentina a rejoint le peloton de tête, formé de la Juventus et de l'Internazionale, au terme de la 11e journée du championnat d'Italie de

première division. Face à Bologna, la Fiorentina n'a pas eu de mal à s'imposer, marquant dès la première minute de jeu par Pecci, d'un très beau

tir, de près de 20 mètres qui laissa le gardien adverse sans réaction. L'affaire fut définitivement réglée à la 68e minute lorsque les Florentins portèrent leur avance à 2-0 par Miani.

A Naples, l'Internazionale a subi sa première défaite de la saison, une défaite qui ne souffre guère de discussion. Les Napolitains ont obtenu leur succès sur des buts de Musella (33e) et Pellegrini (40e). Privés il est vrai de Bordon, Altobelli et Marini, les Milanais n'ont à aucun moment réussi à contrer efficacement les offensives des Napolitains, littéralement portés par leur public du stade San Paolo.

Mais la sensation du jour a été enregistrée à Ascoli, où la Juventus a été battue par 1-0. La première mi-temps fut particulièrement décevante entre deux équipes jouant sur la défensive. Incapable de mener une action à son terme, la Juventus devait encaisser un but, marqué par Nicolini, à la 66e minute. Ce fut dès lors la désorganisation totale chez les Turinois qui faillirent même encaisser un deuxième but peu avant la fin. Il fallut une intervention acrobatique de Dino Zoff pour que la marque ne soit pas doublée.

A Catanzaro, le match Catanzaro - AS Roma a été arrêté par l'arbitre à la 38e minute à la suite du vent qui faussait le jeu. Cette décision a été longuement contestée par les joueurs et les dirigeants de Catanzaro, qui venaient de jouer contre le vent et qui auraient donc bénéficié de son appui en deuxième mi-temps si l'arbitre n'avait pas décidé de renvoyer tout le monde au vestiaire. Classement:

1. Juventus 11-15 (16-6); 2. Internazionale 11-15 (14-8); 3. Fiorentina 11-15 (12-7); 4. AS Roma 10-14; 5. Napoli 11-13; 6. Ascoli 11-11; 7. Avellino 11-11, 8. Udinese 11-11; 9. Cagliari 11-10; 10. Genoa 11-10; 11. Catanzaro 10-9; 12. Cesena 11-9; 13. Torino 11-8; 14. AC Milan 11-8; 15. Bologna 11-8; 16. Como 11-7.

## Tennis

## Coupe Davis

## Dernier match annulé

Les Etats-Unis remportent la coupe Davis en battant l'Argentine en finale, à Cincinnati (Ohio) sur le score de 3-1. Le dernier match a été arrêté par consentement mutuel des deux capitaines alors que Tanner menait 11-10 contre l'Argentin Vilas, dans la première manche.

Championnat de hockey de deuxième ligue  
Les Ponts-de-Martel - Les Joux-Derrière 4-3

Match joué à Fleurier; malgré l'énorme travail accompli, la glace naturelle fait encore défaut aux Ponts-de-Martel. - Les Ponts-de-Martel: Durini J.-P.; -Matthey, Baillo; -Kurth, Kehrl J.-M.; -Montandon, Ducommun, Kehrl P.-A.; -Turler, Biéri, Durini Ch.; -Gisiger, Daucourt, Guye M. - Les Joux-Derrière: -Zaugg; -Cuche, Vocat; -Hugler, Geinoz; -Schmidt, Dubois, Dupertuis; -Singelé, Leuba, Loepfe; -Dubois, Gaillard, Nicole. - Buts: pour Les Ponts-de-Martel: Matthey (Biéri); -Gisiger (Daucourt); -Guye (pénalty), Turler (Matthey); pour Les Joux-Derrière: Leuba (Cuche); -Dupertuis (Dubois J.-P.); Leuba. - Pénalités: 5 x 2 minutes contre chaque équipe.

Le premier tiers débute par une légère domination des Ponts-de-Martel qui ratent par précipitation plusieurs occasions de marquer. Puis la nervosité s'empare de la jeune équipe des Ponts (23 ans de moyenne d'âge). Et Les Joux-Derrière prennent alors le match en mains, et ce sont eux qui sont les plus près de marquer.

Au 2e tiers, le match est assez équilibré, mais perturbé par des pénalités de chaque côté. Leuba marque l'unique but de ce tiers.

Au 3e tiers, Les Ponts-de-Martel poussent à fond le forechecking, ce qui gêne passablement l'organisation des Joux-Derrière, et c'est très logiquement que les gars de la vallée égalisent par matthey et prennent l'avantage par Gisiger, mais Dupertuis égalise pour les Joux, et les Pontiers marquent le 3 à 2 par Guye sur pénalty à 3 minutes de la fin du match, et Turler le 4e, alors que les ban-

## Football: le «Qui veut jouer avec moi?...»

Dans les semaines qui viennent, le «Qui veut jouer avec moi?» du «Mundial 1982» sera le jeu de société à la mode. A la désignation, jugée «arbitraire» par certains, des têtes de série et de leur affectation à tel ou tel groupe vont s'ajouter les multiples exigences de tous les qualifiés ou presque. De «dépouillage» en «défrichage», d'exigences en concessions, on s'achemine vers un tirage au sort - le 16 janvier à Madrid - qui déjà ne ressemble plus à l'image qu'on s'en fait généralement.

Outre les têtes de série, déjà connues donc et réparties en un premier chapeau très symbolique, le quatrième chapeau, réunissant les six «petits» (Honduras, Salvador, Algérie, Cameroun, Koweït et Chine ou Nouvelle-Zélande) ne posera pas de problèmes à la fédération internationale (FIFA) et au comité organisateur au moment de l'établissement des six groupes. En revanche, en ce qui concerne les douze autres pays affiliés, les exigences sont nombreuses:

- Comme en 1974, les pays de l'Est (5) veulent être séparés et les Britanniques (3) vont émettre le même souhait.

- Le Chili et le Pérou ont déjà fait savoir qu'ils ne tenaient pas à jouer au premier tour avec le Brésil et l'Argentine.

- Il ne serait pas logique que deux pays ayant joué dans le même groupe éliminatoire (exemple: Belgique et France dans le groupe européen 2) se retrouvent aussi dans le même groupe au premier tour du «Mundial».

- Prendra-t-on le risque de laisser, si le «sort» le veut ainsi, l'URSS et la Chine dans le même groupe?

Bien d'autres données peuvent encore venir troubler le déroulement normal d'un tirage au sort déjà très dirigé... notamment au sujet des douze pays dits de valeur «moyenne» (par rapport aux têtes de série et aux inédits du «Mundial»): seront-ils groupés dans un seul et même deuxième chapeau ou bien réparti dans un deuxième et troisième chapeau? Dans ce dernier cas, appliquera-t-on des critères sportifs de «sélection» ou bien laissera-t-on la porte ouverte à d'autres «exigences» de type «économique» ou «sentimental»?

Seizièmes de finale de Coupe de Suisse de basketball  
Deux clubs de ligue A éliminés!

Deux formations de ligue nationale A ont été éliminées dès les seizièmes de finale de la Coupe de Suisse: Pregassona a en effet été nettement dominé à Sion, tandis que Vernier s'inclinait de justesse au Tessin face à Muraltese. A noter que les huitièmes de finale, dont les rencontres auront lieu le 16 janvier, donneront lieu à une répétition de... la finale de l'an dernier, puisque Nyon affrontera Fribourg Olympic. - Résultats:

Bulle - Vevey 53-122; Reussbühl - Martigny 78-68; Cossonay - Lignon 72-100; Fribourg Olympic - Wissigen 105-56; Bienne - Nyon 48-139; Birsfelden - Lausanne-Ville 84-75; Meyrin - Frauenfeld 108-48; Lemania FV81 Lugano 88-108; Muraltese - Vernier 77-75; Wetzikon - Bellinzzone 69-116; Pully - STV Lucerne 111-94; City Fribourg - Stade français 94-87; Momo basket - Marly 91-69; Monthey - Saint-Othmar Saint-Gall 131-52; Sion - Pregassona 104-83.

Ordre des huitièmes de finale (16 janvier): Lignon - Monthey, Nyon - Fribourg Olympic, Bellinzzone - Meyrin, Lugano - Muraltese, Reussbühl - Sion, Pully - Momo basket, Birsfelden - City Fribourg et Massagno - Vevey.

## CHAMPIONNAT FÉMININ

Ligue nationale A: Baden - Pratteln 59-51; Pully - Nyon 45-44; Lausanne

Sports - Birsfelden 55-78; Lucerne - Versoix 73-59; Romanel - Femina Berne 82-68; Stade français - Muraltese 67-38. - Classement: 1. Romanel 11 matchs et 20 points; 2. Birsfelden 10-18; 3. Lucerne 11-18; 4. Nyon, Muraltese, Pratteln, Femina Berne et Versoix 11-10; 9. Stade français 10-8; 10. Pully et Baden 11-8; 12. Lausanne Sports 11-0.

Ligue nationale B: Epalinges - Grand Saconnex 38-50; Chêne - Femina Lausanne 54-60; Wissigen - Bernex UGS 47-46; Neuchâtel - Yvonand 55-52; Fribourg - Renens 69-38; Wetzikon - Kussnacht 44-42; Brunnen - Zurich 57-41; Swissair - ABC Zurich 46-52; Uni Bâle - Riva 53-37.

## La FIBA fêtera son jubilé à Genève

La Fédération internationale de basketball amateur (FIBA) a annoncé à Paris qu'elle fêtera le jubilé de ses 50 ans d'existence le 18 juin 1982 à Genève. Les jours précédents (13 au 16 juin), les délégués de la FIBA tiendront leur 27e conférence permanente à Fribourg. Le calendrier 1982 comprend les manifestations suivantes:

18-22 avril: championnats d'Europe C à Damas (Syrie), avec Algérie, Syrie, Suisse, Bulgarie et Chypre. - 25-29 avril à Edimbourg: championnat d'Europe C avec Autriche, Irlande, Islande, Ecosse. - En mai, au Portugal: championnat d'Europe B en deux groupes avec Suède, Angleterre, Portugal, RFA, Finlande et le vainqueur d'Edimbourg dans le groupe de Lisbonne, Roumanie, Belgique, Turquie, Grèce, Hollande et le vainqueur de Damas dans le groupe de Porto. - 8 au 15 août: quatrième championnat d'Europe jeunesse en Finlande. - 21 au 29 août: dixièmes championnats d'Europe juniors en Bulgarie. - 15 au 28 août: neuvième championnat du monde en Colombie.

## RFA: Cologne et Littbarski confirment

Toujours sans René Botteron, Cologne poursuit sa marche en avant en Bundesliga. Samedi, devant 15.000 spectateurs, le leader a facilement battu Eintracht Brunswick (3-0). Un penalty de Bonhof (25e) et deux buts de la nouvelle star du football allemand Pierre Littbarski (34 et 39e) mettaient déjà avant la deuxième mi-temps les poulains de Rinus Michels à l'abri d'une mauvaise surprise. Réduits à dix à la suite de l'expulsion de Geyer (26e), les visiteurs n'étaient pas en mesure de contester la suprématie du FC Cologne.

Cette 16e journée, marquée par trois renvois, a également été profitable au Bayern Munich. Les champions d'Allemagne ont en effet pris les deux points de la victoire (2-1) à Bielefeld. Dans un stade comble, 34.500 spectateurs, Dieters Hoeness, qui est en tête du classement des buteurs avec 12 réussites, et Paul Breitner inscrivaient les deux buts de leur équipe.

Jürgen Sundermann, qui n'est plus Jürgen «Wundermann», respire. Le VfB Stuttgart a remporté face à Darmstadt son premier succès à domicile depuis le 22 août. C'est Didier Six qui a signé le seul but du match à la 51e minute. Cette victoire laisse pourtant un goût amer. En effet, ils n'étaient que 10.000 à

supporter le VfB Stuttgart. Cette saison, le club de Sundermann a enregistré une baisse très sensible des entrées payantes. La vente de quelques vedettes de l'équipe est déjà envisagée pour atténuer le déficit du club à la fin de la saison.

Ecarté des terrains depuis 16 semaines, Ronnie Hellstroem, le gardien suédois de Kaiserslautern, n'a pas été gâté pour son retour en Bundesliga. A Nuremberg, il s'est incliné à quatre reprises. Son équipe, qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe UEFA, dispute cette saison; un championnat en demi-teinte. Le futur adversaire de neuchâtel-Xamax, Hambourg n'a pas joué ce week-end. En raison de la neige qui recouvrait le Volksparkstadion, la rencontre Hambourg - Fortuna Dusseldorf a été reportée. Classement:

1. Cologne 16-24; 2. Bayern Munich 16-22; 3. Hambourg et Borussia Mönchengladbach 15-20; 5. Eintracht Frankfurt 16-20; 6. Werder Brême 15-18; 7. Bochum 15-16; 8. Borussia Dortmund et Eintracht Brunswick 16-16; 10. Kaiserslautern et VfB Stuttgart 16-15; 12. Nuremberg 16-13; 13. Bayer Leverkusen 15-12; 14. Fortuna Dusseldorf 15-11; 15. Karlsruhe et Darmstadt 16-11; 17. Arminia Bielefeld et Duisbourg 15-10.

## France: Monaco inquiète Saint-Etienne

Monaco a de la suite dans les idées. Dans le match phare de la 21e journée du championnat de France, à Sochaux, les Monégasques ont conquis leur 5e victoire consécutive. Ainsi, l'équipe de «Bertine» Barberis a lavé l'affront du match aller (défaite de 2-3 à domicile) et talonne toujours Saint-Etienne.

Sochaux-Monaco était le choc au sommet, mais les 8500 spectateurs ne constituaient pas la meilleure affluence. Paris-St-Germain - Metz (11.152) et St-Etienne-Strasbourg (10.422) ont attiré davantage de monde. A Sochaux, il n'y avait pas de neige sur le terrain, mais le sol était extrêmement gelé. La défaite

sochalienne (1-4) est certes sévère et procède de quelques «cadeaux» offerts à Monaco, mais il a aussi fallu l'opportunisme de Bruno Bellone (trois buts), sur les remises de la tête du Suédois Edstroem ou les démarquages intelligents du Suisse Barberis. L'international helvétique comptait une nouvelle fois parmi les meilleurs sur le terrain. En France, il impressionne à chaque journée par «son intelligence et son travail inlassable». C'est ainsi que «l'équipe» qualifiait la performance de Barberis.

Moins d'éloges pour Raimondo Ponte. Dans un rôle de faux ailier gauche, il n'a pas plus convaincu que ses coéquipiers face aux Bretons de Brest (Brest-Bastia 2-0). Il a néanmoins joué toute la partie, cette fois.

Le leader Saint-Etienne doit toujours se passer des services de son meneur de jeu Michel Platini, blessé. Rep assuré un «petit» succès des Stéphanois face à Strasbourg en inscrivant le 2-0 à la dernière minute. Nantes, 10e du classement, reprend du poil de la bête. L'équipe de Vincent a réussi le «carton» de la journée face à Montpellier par 7-0 (deux buts de Toure, Amisse et Baronchelli, un du Yougoslave Halilhodzic). Les matchs les plus importants de samedi et dimanche prochains seront: St-Etienne-Sochaux, Monaco-Paris SG, ainsi que Montpellier-Nice en fin de classement, celui-ci. Classement:

1. St-Etienne 21-31; 2. Monaco 21-30; 3. Bordeaux 21-29; 4. Sochaux 21-27; 5. Paris SG 21-25; 6. Laval 21-24 (25-23); 7. Brest 21-24 (30-31); 8. Nancy 21-22 (32-27); 9. Lille 21-22 (33-30); 10. Nantes 21-21 (31-23); 11. Lyon 21-21 (19-19); 12. Bastia 21-20; 13. Tours 21-19; 14. Strasbourg 21-17; 15. Valenciennes 21-16 (23-37); 16. Auxerre 21-16 (18-38); 17. Metz 21-25 (16-24); 18. Montpellier 21-25 (19-37); 19. Lens 21-14; 20. Nice 21-12.

P  
Planche à voile

## Du bronze pour un Suisse aux championnats du monde

Le triple champion suisse Karl Messmer (Goldach) a remporté une médaille de bronze aux championnats du monde open de planche à voile disputés à St-Petersburg en Floride. Dans la catégorie des poids légers, il a été devancé par le Hollandais Van den Burg et par l'Américain Nash. La Norvège a conquis deux titres dans ces compétitions marquée par des conditions hivernales et un vent violent. Résultats:

Messieurs, poids légers (6 meilleurs résultats sur 7 régates): 1. Stefan Van den Burg (Hol) 22,7. 2. Robby Nash (EU) 31,7. 3. Karl Messmer (Sui) 41,7. 4. Raphaël Salles (Fra) 51,7. 5. Marc Niembourg (Fra) 77,7. Poids lourds: 1. Jan Waggaard (Nor) 34,0. 2. Fred Gautier (Fra) 50,4. 3. Patrice Villier (Fra) 59,1.

Dames: 1. Maren Berner (Nor) 52,7. 2. Nancy Johnson (EU) 55,7. 3. Manuelle Graveline (Fra) 75,7.

Suite des informations sportives

► 14

## J.-C. Béring face à la nouvelle saison



Pour les pilotes automobiles, décembre est le moment de préparer la nouvelle saison. C'est le cas pour le Chaux-de-Fonnier Jean-Claude Béring, ancien double champion d'Europe de la montagne et champion de Suisse.

Le pilote neuchâtelois, en 1982, aura un programme bien chargé. Il participera en effet pour la deuxième année d'affilée au Trophée européen de Renault 5 Turbo avec son «Ebel 5 Turbo». Cette compétition, créée en début de

la présente saison, va donc vivre sa deuxième année d'existence. Le coup d'envoi sera donné le 4 avril 1982 à Hockenheim et, après onze courses, la finale se jouera le 10 octobre 1982 au Castellet.

A côté de ce programme «circuit», Jean-Claude Béring devrait participer avec la «Renault 5 Turbo» de Renault Suisse et avec l'aide d'Ebel, à la majorité des courses du championnat de Suisse des rallyes. Affaire à suivre...

## SPORTS

# Les frères Mahre intouchables au slalom de Cortina

## Très bonne performance du Suisse Joël Gaspoz, quatrième

Vainqueur du premier spécial de la saison à Madonna Di Campiglio, l'Américain Phil Mahre a failli renouveler son succès à Cortina d'Ampezzo. Un seul skieur a pu l'empêcher de monter à nouveau sur la plus haute marche du podium, son frère Steve, vainqueur pour ...8 centièmes de seconde. Le duel des jumeaux de White Pass s'est placé un ton en dessus du reste de l'épreuve, Ingemar Stenmark, 3e, concédant déjà une seconde à ses rivaux. Joël Gaspoz a obtenu le meilleur résultat de sa carrière dans cette discipline en se classant quatrième à une seconde et demie.

### EPREUVE SÉLECTIVE

La neige très dure, mais pas glacée, et la pente très différenciée, raide dans le haut et beaucoup plus plate dans le bas, rendaient cette épreuve très technique et très sélective. Les frères Mahre s'adaptèrent parfaitement aux conditions, prenant leurs distances dès la première manche. Steve précédait Phil de 15 centièmes, Franz Gruber de 82 centièmes et Joël Gaspoz, excellent cinquième, de 1"10. Stenmark n'était que septième à 1"30. La victoire ne pouvait pratiquement plus échapper à l'un des deux Américains.

Leur affrontement sur le second tracé était de toute beauté. Aucune concession de Steve à Phil, leader de la Coupe du monde. Au temps intermédiaire, il avait perdu 16 centièmes sur son frère qui le précédait alors pour un tout petit centième. Son rush final lui permettait toutes-fois de grignoter quelques fractions de

seconde et d'obtenir son troisième succès en Coupe du monde après Stratton Mountain en 1978 et Garmisch la saison passée. A l'ombre de ce combat au sommet, Ingemar Stenmark réussissait le meilleur temps de la deuxième manche et revenait à la troisième place. Ainsi, le Suédois a été battu pour la deuxième fois consécutive dans un slalom ou un géant de Coupe du monde.

### AVEC LES SUISSES

Derrière Stenmark, Gaspoz, à nouveau 5e sur le deuxième parcours, gagnait un rang à la faveur du recul de Gruber et Girardelli, démontrant qu'il faudrait compter avec lui en slalom également. Toutefois, le skieur de Morgins n'a pas été le seul Suisse à se mettre en évidence. L'exploit de la course a en effet été l'œuvre du haut-valaisain Pirmin Zurbriggen, 12e avec le dossard 81. 16e de la première manche, le skieur de Saas-Almagell, 19 ans le 4 février prochain, se permettait



Le tiercé de l'épreuve. De gauche, à droite, Phil et Steve Mahre et Ingemar Stenmark. (Bélinos AP)

de signer le sixième meilleur chrono sur le 2e tracé et de marquer ainsi ses premiers points coupe du monde dans cette discipline. Le champion d'Europe juniors de descente 1980 a ainsi confirmé sa polyvalence, qui pourrait lui valoir de lutter pour la conquête de la Coupe du monde dans les années à venir. Le reste de la formation helvétique est demeuré dans l'anonymat, notamment Jacques Luthy, bien à la peine en ce début de saison, éliminé dès la première manche.

### RÉSULTATS

1. Steve Mahre (EU) 104"64 (51"85 + 52"79); 2. Phil Mahre (EU) 104"72 (52"00 + 52"72); 3. Ingemar Stenmark (Su) 105"70 (53"15 + 52"55); 4. Joël Gaspoz (S) 106"22 (52"95 + 53"27); 5. Paolo De Chiesa (It) 106"58 (52"96 + 53"62); 6. Franz Gruber (Aut) 106"95 (52"67 + 54"28); 7. Mar Girardelli (Lux) 107"17 (52"73 + 54"44); 8. Hubert Strolz (Aut) 107"22 (53"39 + 53"83); 9. Alexander Zhironov (URSS) 107"25 (53"66 + 53"59); 10. Bengt Fjellberg (Su) 107"32 (53"60 + 53"72); 11. Bruno Noeckler (It) 107"35; 12. Pirmin Zurbriggen (S) 107"50 (54"09 + 53"41); 13. Marco Tonazzi (It) 107"54; 14. Roberto Grigis (It) 107"69; 15. Peter Popangelov (Bul) 107"79. Puis: 29. Kurt Gubser (Sui) 110"69 (55"13 + 55"56).

Classement de la Coupe du monde, classement général: 1. Phil Mahre 115; 2. Stenmark 50; 3. Andreas Wenzel 46; 4. Gaspoz 39; 5. Steve Mahre 38. Puis: 8. Peter Muller (Sui) 30. - Slalom: 1. P. Mahre 45; 2. Stenmark 35; 3. S. Mahre 30; 4. De Chiesa 26; 5. Gruber 19. Puis: 7. Gaspoz 14. - Par nations: 1. Autriche 258 (messieurs 205 + dames 53); 2. Suisse 221 (145 + 76); 3. Etats-Unis 207 (156 + 51); 4. Liechtenstein 154 (58 + 96); 5. Italie 146 (68 + 78).

### Ordre des départs du géant de Cortina.

Première manche à 9 h. 30, tracée par Sepp Stalder (Sui), deuxième manche à 13 h., tracée par Ilario Pegorari (Ita):

1. Christian Orlainsky (Aut); 2. Jean-Luc Fournier (Sui); 3. Gerhard Jaeger (Aut); 4. Alexander Zhironov (URSS); 5. Ingemar Stenmark (Su); 6. Leonhard

Stock (Aut); 7. Pirmin Zurbriggen (Sui); 8. Phil Mahre (EU); 9. Hannes Spiss (Aut); 10. Bruno Noeckler (Ita); 11. Andreas Wenzel (Lie); 12. Joël Gaspoz (Sui); 13. Jarle Halnes (Nor); 14. Bojan Krizaj (You); 15. Jacques Luthy (Sui). Puis: 25. Peter Luscher (Sui); 42. Martin Hangl (Sui); 44. Max Julen (Sui); 48. Kurt Gubser (Sui); 68. Fabian Kummer (Sui).

### F Football

#### Xamax - Hambourg à La Maladière

Le match retour des quarts de finale de la Coupe de l'UEFA, Neuchâtel Xamax - Hambourg du 17 mars 1982 aura lieu à La Maladière, bien que la contenance de ce stade ne puisse être augmentée que de 1000 places pour être portée à 18.000. Il avait été envisagé de faire disputer la rencontre au Wankdorf de Berne ou au stade Saint-Jacques de Bâle; mais Neuchâtel Xamax y a renoncé par égard pour son public.

#### Kaiserslautern - Real Madrid à guichets fermés

Trois jours seulement après le tirage au sort effectué à Zurich, la totalité des billets disponibles pour le match des quarts de finale de la Coupe d'Europe de l'UEFA entre Kaiserslautern et Real Madrid est déjà vendue. Il y a eu 45.000 demandes, alors que le stade du Betzenberg ne peut contenir que 34.500 spectateurs.

#### Calendrier des matchs en retard

Le comité de la ligue nationale a établi le calendrier des matchs en retard du championnat. Neuf matchs de ligue A et 12 rencontres de ligue B seront rattrapés aux dates suivantes:

Ligue nationale A: 20-21 mars: Bellinzona - Chiasso. - Jusqu'à fin mars: Lausanne - Vevey et Young Boys - Lucerne. - 8 avril: Aarau - Bulle, Bâle - Vevey, Grasshoppers - Lucerne, Lausanne - Nordstern, Saint-Gall - Servette, Sion - Neuchâtel Xamax, Young Boys - Zurich.

Ligue nationale B, 21 février ou 10 mars: Bienne - Berne, Chênois - Altstätten, Frauenfeld - Granges, Fribourg - Wettingen, Ibach - Aurore et Lugano - Locarno. - 20-21 mars: La Chaux-de-Fonds - Mendrisio, Granges - Aurore et Ibach - Berne. - Jusqu'au 14 avril: Aurore - Frauenfeld. - Jusqu'au 27 avril: Monthey - Winterthur.

### Renvoi en Coupe suisse de rugby



Si les équipes de La Chaux-de-Fonds et de Stade Lausanne étaient présents sur le terrain de Puits-Godet (Neuchâtel), l'arbitre a pris la décision de renvoyer ce match, le terrain étant fortement gelé. (photo Schneider)



Steve Mahre fonce vers la victoire.

### Delémont: camp d'entraînement et hockey

Le 24 janvier prochain, la première équipe des Sports-Réunis de Delémont gagnera l'aéroport de Kloten en car, puis, elle s'envolera pour l'île de Malte. Durant cinq jours, Rudi Schribertschnig et ses joueurs prépareront le second tour du championnat à La Valette, capitale de l'île de Malte. L'entraîneur delémontain n'a rien laissé au hasard en ce qui concerne le programme sportif en relation avec ce séjour. Quotidiennement, sa troupe sera soumise à un entraînement intensif d'une durée de près de deux heures. De plus, des contacts ayant été pris avec l'Association de football maltaise, il n'est pas impossible que les footballeurs de la capitale disputent un, voire deux matchs dans cette île.

En ce qui concerne la participation, Rudi Schribertschnig regrette beaucoup que trois de ses titulaires ne seront pas en mesure de tirer profit des bienfaits d'un tel camp d'entraînement. En effet, Gorrara, Tièche et Coinçon ne seront pas du voyage. En ce qui concerne les dirigeants des Sports-Réunis, l'équipe delémontaine sera accompagnée de MM. Joseph Kottelat, Pierre-Alain Brody, Jean-Paul Barth et Gino Poli. Le retour est prévu dans la nuit du 28 au 29 janvier 1982.

A propos de préparation de la seconde partie de la compétition, il faut relever que les Delémontains reprendront le chemin de l'entraînement dès le 15 janvier déjà. S'agissant du premier match de championnat, mentionnons qu'il aura lieu le 28 février 1982 déjà. A cette occasion, Delémont accueillera les Fribourgeois de Fétigny dans un match comptant encore pour le premier tour de championnat.

Enfin, il faut encore relever que l'équipe delémontaine chaussera les patins à glace samedi en fin d'après-midi. A

### Ce soir aux Mélézes

Le match de championnat entre Les Joux-Derrière et Les Brenets se jouera ce soir, à 20 h. 30, sur la patinoire des Mélézes.

l'invitation du HC Delémont en effet, les Rossinelli, Schribertschnig, Lauper, Gorrara, Jubin, Tièche, etc., évolueront sur la patinoire prévoitue. Ils seront opposés à la seconde garniture du HC Delémont. Le match débutera à 18 h. 45. (rs)

### Athlétisme: une Suédoise disqualifiée à vie

L'athlète suédoise Linda Haglund a été disqualifiée à vie pour dopage, a indiqué M. Primo Nebbiolo, président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), qui a tenu sa réunion de conseil à Rome.

Toutefois, M. Nebbiolo a précisé que l'athlète suédoise avait la possibilité de faire appel de la sanction prise à son encontre.

L'entraîneur finlandais de Linda Haglund a expliqué qu'il avait fourni à l'athlète ce qu'il pensait être de simples vitamines, ignorant que celles-ci contenaient des substances dopantes, a indiqué le président de l'IAAF.

«Nous avons compris l'entraîneur sur le plan humain, mais nous nous devons de préserver la ligne de rigueur de

la fédération. Nous comptons prendre des sanctions contre l'entraîneur», a précisé M. Primo Nebbiolo.

La Fédération a en effet décidé, a ajouté le président de l'IAAF, d'étendre les sanctions antidopage «à toute personne qui pousse les athlètes au dopage, ou leur fournit des substances stupéfiantes».

### Le Cross de Genève

Grand favori, le Bernois Bruno Lafranchi n'a eu aucune peine à remporter le traditionnel cross du Club hygiénique de Plainpalais qui s'est déroulé au Stade du Bout-du-Monde à Champel. Lafranchi a devancé de six secondes le Fribourgeois Pierre-André Gobet. - Résultats:

Elite (9 km. 110): 1. Bruno Lafranchi (Berne) 28"20"; 2. Pierre-André Gobet (Bulle) 28"26"; 3. Beat Steffen (Lausanne) 28"30"; 4. Erich Bolliger (Genève) 28"35"; 5. Jean-Claude Dupont (Bellegarde) 28"38"; 6. Marius Hasler (Guin) 28"44".

Juniors (6 km. 150): 1. Rolf Lauper (Guin) 19"50".

Dames (3 km. 190). Elsbeth Liebi (Berne) 11'49".

Vétérans (7 km. 630): 1. Louis Cattin (Genève) 27'24".

A

actuel

### La bonne glisse...

Oui, durant ce week-end il fallait choisir la bonne glisse!

Certains y sont parvenus, d'autres tel le boxeur Mohamed Ali avaient choisi la mauvaise pente. L'ex-roi incontesté des rings a en effet été littéralement balayé par son adversaire Berbeck en dix rounds et il lui aurait été bien difficile d'aller plus loin! Dommage qu'un si grand champion n'ait pas su s'arrêter avant la pente savonneuse!

Du côté des skieurs helvétiques également «on» avait choisi la mauvaise glisse, à Val-Gardena! Lors de la descente masculine, des outsiders plus habiles - ou favorisés par leur fartage, la piste ayant changé de condition lors de cette épreuve - se sont installés au commandement à la barbe des Muller, Burgler et autre Heinzer, battus au même titre que l'autre «roi» sportif Franz Klammer.

Par contre, satisfaction chez les femmes. Plus habile que ses camarades masculins, Erika Hess s'est imposée en slalom; elle glissait à ravir! Pas question dans de telles conditions de mettre en doute sa valeur. Bref, la petite mais sympathique Erika a «sauvé les meubles».

Mais la palme de ce week-end revient sans contestation aux formations helvétiques de curling. En effet, ces spécialistes de la glisse en question ont signé un remarquable doublé (féminin et masculin) lors des championnats d'Europe disputés à Grindelwald. Qui dit mieux?

Souhaitons que TOUS retrouvent la bonne glisse pour la suite de la saison et que le boxeur Ali, sagement, raccrochera ses gants!

Pic.

G

gains

### Sport-Toto

3 gagnants avec 13 points = 10.042,65 fr.; 37 gagnants avec 12 points = 814,25 fr.; 590 gagnants avec 11 points = 51,05 fr.; 3784 gagnants avec 10 points = 7,95 francs.

### Toto-X

1 gagnant avec 6 numéros = 346.400,70 fr.; 4 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire = 9481,70 fr.; 178 gagnants avec 5 numéros = 236,45 fr.; 5395 gagnants avec 4 numéros = 7,80 fr. Le jackpot se monte à 72.156.- fr.

### Loterie à numéros

2 gagnants avec 6 numéros = 1.354.823,25 fr.; 11 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire = 18.181,80 fr.; 408 gagnants avec 5 numéros = 2185,65 fr.; 18.095 gagnants avec 4 numéros = 50 fr.; 228.636 gagnants avec 3 numéros = 5 fr.

H

### hockey sur glace

#### Coup dur pour Grindelwald

Le HC Grindelwald (LNB) devra se passer pour quatre semaines au moins des services de son étranger Lauri Mononen. Le Finlandais a été blessé à un œil lors du match contre Sierre. La blessure s'est révélée plus grave que prévue, Mononen n'ayant pas encore recouvré la totalité de son acuité visuelle.

# L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31  
Fleurier (038) 61 35 75  
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 27 17  
Tramelan (032) 97 58 58

# la voix d'une région

# R

## regard

### L'important c'est...

Qu'est-ce qui est important, qu'est-ce qui l'est moins?

C'est un problème d'échelle des valeurs, donc de choix. Les choix individuels ne correspondront pas forcément à ceux que peut faire une collectivité.

Sachez, Neuchâteloises et Neuchâtelois qu'avant le pain et la liberté, les jeux occupent une place prépondérante dans l'échelle de nos valeurs cantonales.

Hier après-midi, en ouvrant la session extraordinaire du Grand Conseil, le président Barbezat, voulant nouer deux gerbes de roses, a rappelé que deux grands événements avaient dominé la saison: la brillante élection à la vice-présidence du Conseil fédéral de Pierre Aubert et... la victoire de Xamax! Evidemment, le Conseil d'Etat au complet était à La Maladière.

Comme je suis plus familier des parties qui se jouent autour du tapis vert des négociations internationales que des affrontements sur le gazon des stades, j'ai eu un petit sursaut. Le sport occupe-t-il une place si importante qu'il prend le pas sur tous les autres événements?

Du pain et des jeux réclamaient les Romains sur les marches de la décadence.

Les jeux ont toujours occupé une place importante dans la vie des Cités. Sont-ils le nouvel opium du peuple?

Une élection de routine où la seule «surprise» se jouait dans un «score» de plus ou moins 20 voix et un match enlevé d'un but. Voilà qui est certes important au chapitre des jeux de palais et de stade.

Mais...

Moi qui croyais qu'un des «événements importants de la saison» était la mise en état de siège de la Pologne, et la décision prise à Bienne de centraliser le commandement de la très neuchâteloise Ebauches SA...

Gil BAILLOD

## Session extraordinaire du Grand Conseil neuchâtelois Augmentation des impôts sur les successions

Le Grand Conseil devra attendre quelques mois encore pour entamer un débat sur le fond quant aux problèmes de fiscalité. Ce n'est pas avant le printemps en effet qu'il sera saisi des propositions du gouvernement pour répondre à un train de motions précédemment acceptées et réclamant une correction de la progression à froid, propositions qui ne peuvent être en effet formulées avant que l'on connaisse les résultats des comptes 1981. Et ce n'est qu'au mois de juin probablement que le Conseil d'Etat répondra à l'initiative socialiste visant à l'harmonisation des finances communales, dans le but de réduire ou de supprimer une concurrence jugée malsaine.

Les députés ont bien conscience qu'il s'agit là de questions ne souffrant pas de réponses-emplâtres décidées prématurément. C'est dans cet état d'esprit qu'ils ont renvoyé, à l'unanimité, le deuxième débat sur l'initiative popiste pour une correction de la progression à froid, débat qui aura donc lieu à l'occasion de la

Pour la compréhension du débat, rappelons que le droit sur les successions et les donations entre vifs est perçu selon un barème fixe qui allait précédemment de 4,8 à 30% selon le degré de parenté de l'héritier avec le légataire et ne frappe pas les ascendants ou descendants en ligne directe (parents ou enfants); quant à

discussion sur une révision de la loi sur les contributions.

Par contre, ils ont accepté une modeste révision de deux vieilles lois datant du début du siècle, celle concernant la perception d'un droit sur les successions et sur les donations entre vifs (dont les barèmes, qui dataient de 1935, ont été rehaussés de 20% pour s'échelonner entre 6 et 36%), et celle concernant la perception d'un émolument en cas de dévolution d'hérédité, autrement dit l'impôt sur la fortune imposable, dont le taux pourra aller dorénavant de 2 à 6%. Modifications de détails qui ne doivent guère procurer à l'Etat qu'une recette supplémentaire d'un demi-million de francs en attendant, là aussi, une réforme fondamentale de ces impôts sur les successions promise pour bientôt. L'occasion a néanmoins permis de dépoussiérer les textes existants en augmentant passablement les franchises qui étaient devenues dérisoires.

par J.-A. LOMBARD

l'émolument en cas de dévolution d'hérédité, c'est un impôt qui est prélevé dans tous les cas selon un taux qui allait de 1,25 à 5% de la totalité de l'actif net laissé par le défunt.

Pour M. F. Matthey (soc), on doit féliciter le Conseil d'Etat de s'être attaqué à un problème qui a, de tous temps, été extrêmement controversé. Ces deux lois ont été promulguées en 1920 et révisées en 1935. Le Parlement cantonal ne s'est donc pas pressé outre mesure pour prendre la question. ► Page 21

## «La Course autour de chez soi» «Bio-Gaz», un film réalisé à Saint-Imier

Réalisé dans le cadre d'un atelier cinéma du centre de culture et de loisirs de Saint-Imier, le film «Bio-Gaz», sélectionné pour «La Course autour de chez soi», sera diffusé sur le petit écran cet après-midi, pendant l'émission de la Télévision éducative entre 14 h. 30 et 15 h. Un reportage et un film de Jean-Luc Wolfender, avec Danièle Zaffaroni, Jean-Christophe Gindrat, animé par Carol Gertsch.

Afin de permettre aux écoliers de s'initier à la pratique du reportage audiovisuel, la Télévision suisse romande a lancé, en 1980 pour la première fois, «La Course autour de chez soi». Le Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier offrait la possibilité aux adolescents de participer à l'édition 1981. Parmi de nombreux films, celui de Jean-Luc Wolfender a été retenu. «Bio-Gaz» a pour but de «faire prendre conscience aux gens qu'il existe près de chez nous d'autres formes d'énergie. C'est un petit film d'information et non technique».

«UN SUJET FORT À PROPOS»

Tous les films présentés étaient jugés par deux jurys, l'un de jeunes, l'autre

d'adultes. Celui des jeunes comprenait six adolescents de 11 à 16 ans et celui des adultes deux enseignants et deux professionnels de la télévision. Les délibérations se faisaient séparément. A un film près, leurs choix furent les mêmes. Dix films n'ont pas été retenus, alors que neuf autres seront diffusés sur le petit écran. «Bio-Gaz», l'œuvre de l'équipe Jean-Luc Wolfender, Danièle Zaffaroni, Jean-Christophe Gindrat et Carol Gertsch (principal responsable du tournage de Magic Egnulus) a été très bien taxé par les deux jurys. Le choix du sujet a été jugé «fort à propos, qui concerne

tout le monde et donc excellent». Dans la mesure où l'écologie est à l'ordre du jour, il est d'actualité. L'information, de qualité, a paru «un peu déséquilibrée peut-être par le développement excessif de certains aspects au détriment d'autres». «Bio-Gaz» est bien filmé. Le jury des jeunes a relevé de bons éclairages et les deux jurys la qualité de l'information donnée par la petite séquence d'animation.

La prochaine «Course autour de chez soi» sera lancée au début février.

C.D.



Le film «Bio-Gaz», réalisé par une équipe de la région, a été tourné chez la famille Roth à l'Envers de Sonvilier, en juin 1981.

## Au Tribunal correctionnel du Val-de-Travers Alcool et solitude: un fâcheux mélange

Fils adoptif, H. D. vient d'avoir 21 ans. Malgré son jeune âge, il a déjà commis passablement d'infractions. Des vols d'usage surtout, mais aussi des attentats à la pudeur avec violence et des outrages publics. Des actes commis la plupart du temps sous l'influence de l'alcool, et qui lui ont valu de se retrouver hier après-midi devant le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers. M. Bernard Schneider, présidait la cour, composée encore de deux jurés, MM. Gérard Ruffieux et Maurice Tuller. Le siège du ministère public était occupé par le procureur général Thierry Béguin.

H. D. a l'air de tout sauf d'un satyre. Et pourtant, il a semé l'effroi, la nuit, dans certains quartiers de Couvet. Il s'est introduit à deux reprises dans l'appartement d'une Covassonne, la première fois par la porte, la seconde fois en se hissant au deuxième étage par les balcons. Il a surpris cette dernière en chemise de nuit, l'a projetée sur son lit et après quelques attouchements, s'est enfui devant les cris de sa victime.

Le jeune homme, qui souffre de troubles sexuels, a aussi été surpris dans les buanderies d'un grand immeuble. Fétichiste, et exhibitionniste, il se caressait

l'intimité avec des sous-vêtements féminins. Plus grave encore, H. D. était prévenu d'attentat à la pudeur des enfants pour avoir touché le sexe d'une fillette de huit ans. On lui reprochait aussi de s'être montré trop entreprenant avec une adolescente âgée de quinze ans qu'il avait tenté d'embrasser.

Pour analyser cette première partie de l'arrêt de renvoi, le juge Schneider avait prononcé le huis clos partiel. Il l'a levé lorsqu'il s'est agi des vols commis par H. D. sous l'influence de l'alcool également.

Ce dernier est l'auteur d'un nombre important de larcins. Seul ou avec un complice détenu en préventive à l'Hôpital psychiatrique de Perreux.

La liste est longue: différents vols d'usage des voitures, dont un avec accident et fuite; vol d'une caisse enregistreuse; de cartouches de pistolet; de pièces de monnaie; dommages à la propriété, etc., etc.

ÉCOUTER UN GUIGNOL

A première vue, le prévenu pourrait passer pour un sinistre individu. Il ne l'est pas vraiment malgré les lourdes charges qui pèsent sur lui. C'est plutôt un malade au sens psychiatrique du terme. Il a du reste suivi un traitement à Perreux.

J.-J. CHARRÈRE

► Page 23

## André Perret incarcéré

L'ancien avocat-notaire chaux-fonnier André Perret, condamné à une peine de quatre ans de réclusion par la Cour d'assises neuchâteloise, s'est présenté samedi aux prisons de La Chaux-de-Fonds où il avait été convoqué par le Département cantonal de justice. Il a été incarcéré et sera transféré demain mercredi au pénitencier de Bellechasse pour y purger le solde de sa peine, tous ses recours ayant été rejetés.

(Imp.)

## billet

«Une dimension fondamentale».

«Une organisation collective exemplaire».

«Monter aux barricades».

«Une intensité dramatique exceptionnelle».

«Historique».

«Réussir l'impossible pari».

«Une chevauchée fantastique qui prend des allures de conquête glorieuse».

«Une magistrale confirmation».

«Un formidable travail».

«Le bourreau aux gants noirs».

«Un sanctuaire qui n'aura pas été violé».

«Ces ultimes minutes auront été difficilement supportables par les cardiaques».

«Faire face, avec calme et assurance, à l'adversité».

«Quelle énergie, quelle volonté, quel courage, quel brio! Quel suspense aussi!».

«Son obstination calculée, son courage, sa lucidité».

«L'encre de la foi et du courage».

«Au moment de s'installer devant sa machine à écrire, on en a encore le cœur étreint par l'émotion, les larmes aux yeux».

Toutes ces phrases, expressions, locutions et qualificatifs viennent d'être publiées dans nos journaux pour commenter une actualité récente, qui a fait les gros titres, les premières et les affiches.

La Pologne? Quoi, la Pologne? Vous n'y êtes pas du tout! Soyons sérieux!

Il s'agissait du match Neuchâtel Xamax - Sporting Lisbonne.

JHK

# B

## bonne nouvelle

Le Judo-Club du Val-de-Travers compte une section à Couvet et une autre aux Verrières. Près d'une centaine de membres, jeunes et moins jeunes, participent aux entraînements chaque semaine.

Parallèlement, il existe à Fleurier une école de judo indépendante, créée il y a quelques années par M. Planchamp.

Il n'y a pas si longtemps encore, les deux sociétés sportives se regardaient en chien de faïence. Tout semble s'être arrangé, car elles envisagent de fusionner dans un proche avenir, afin d'unir leurs efforts. (jic)

# S

## sommaire

ÉCOLES DE RECRUES DE COLOMBIER. - Nouveau commandant.

PAGE 23

RAPPORT DE L'ÉCOLE JURASSIENNE ET DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE. - Le millième élève inscrit cette année.

PAGE 25

# IMPAR SERVICE

## La Chaux-de-Fonds

M.I.H.: 20 h. 30, Soudan inconnu et Noubu de Kau, récit et film de Pierre Dubois.  
Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.  
Vivarium: 14-17 h.  
Musée paysan: fermé.  
Musée int. horlogerie: 10-12, 14-17 h.  
Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h, expos. Zoltan Kemeny.  
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h, expos. taxidermie.  
La Plume: expos. artisanat.  
Centre de Rencontre: expos. Terre - bois - images. 20-22 h.  
Galerie Manoir: expos. de Noël, 15-19 h.  
Club 44: Suzanne Auber, 18-20 h. 30.  
Galerie Atelier: expos. art de l'Afrique rituelle, 10-12 h. 15, 15-19 h.  
Home médicalisé de La Sombaille: expos. artistes amateurs 3e âge.  
Bibliothèque de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.; expos. Roger Huguenin.  
Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.  
Bibliothèque SF: Recrètes 29, mercr. 17-19 h.  
ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.  
Piscine Numa-Droz: mardi et jeudi 20-22 h., vendredi 19-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.  
Patinoire: 9-11 h. 45; lu., ma., je., ve., 14-16 h.; me., sa., 14-17 h.; ve., sa., 20 h. 30-22 h.; di., 15-17 h.  
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.  
Le Scotch: Bar-Dancing.  
Club 55: Dancing, attractions.  
Le Domino: Cabaret-Attractions.  
La Boule d'Or: Bar-dancing.  
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.  
Ludothèque: mardi, 16-19 h.; jeudi, 16-18 h.  
Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55): 9-21 h., tél. 22 12 73.  
Centre de Rencontre: 16-18 h., 20-22 h.  
Parents informations: tél. (038) 25 56 46, lundi 20-22 h., jeudi 14-18 h.  
Ecole des parents: tél. 23 33 57-22 12 48.  
Crèche de l'Amitié: Manège 11, lundi au vend. tél. 23 18 52.  
Pro Infirmis: L.-Robert 90, tél. 23 97 01.  
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.  
Pro Senectute: tél. 23 20 20, le matin. Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.  
Accueil du Soleil (Serre 67): 14-17 h., tous les jours, sauf jeudi.  
Eglise réformée: secrétariat des paroisses, tél. 22 32 44.  
SOS alcool.: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.  
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.  
La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.  
Inform. diabète: Serre 12, vendredi après-midi, tél. 23 41 26.  
Inform. allaitement: tél. 23 10 61 ou (038) 33 53 95.  
Services Croix-Rouge, tél. 22 22 89 ou 22 20 38.  
Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30. Soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14 h.-17 h. 30.  
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Forges, Charles-Naine 2 a.  
Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.  
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
Protection des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.  
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.  
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.  
Planning familial: tél. 23 56 56.  
Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.

Police secours: tél. No 117.  
Feu: tél. No 118.  
Cinéma  
Corso: 20 h. 30, La dame aux camélias.  
Eden: 20 h. 45, Possession; 18 h. 30, Couples pour partouzes.  
Plaza: 20 h. 30, Le choc des titans.  
Scala: 20 h. 45, Les mercenaires de l'espace.

## Le Locle

Bibliothèque ville: 14 h. 30-18 h. 30.  
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.  
Ludothèque: Monts 24, 16 h. 15-18 h. 15 jeudi.  
Pharmacie d'office: Coop, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.  
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.  
Permanence dentaire: No 117 renseignera.  
Patinoire: sem. 9-17 h.; mercr. et vendr. 20-22 h. Dim. 9 h. 30-17 h.  
Crèche pouponnière: tél. 31 18 52, garderie, tous les jours.  
Planning familial: tél. 23 56 56.  
Consult. conjugal: (038) 24 76 80.  
Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.  
Service aide-familiale: tél. 31 82 44, 9-10 h.  
Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lundi, mercredi, vendredi, tél. 31 20 19. Mardi, jeudi, tél. 31 11 49.  
La Main-Tendue: tél. No 143.  
Inform. diabète: Hôpital, lundi après-midi, tél. 31 52 52.  
SPA: tél. 31 13 16.  
Vestiaire Cr.-Rouge: Envers 1, 14-18 h. 30, jeudi.

## AVIS URGENTS

Patinoire des Mélèzes  
ce soir à 20 h. 30  
HC JOUX-DERRIÈRE  
HC LES BRENETS  
Championnat de 2e ligue  
32045

## Neuchâtel

Théâtre: 20 h. 30, Les archivistes, de Bernard Liège.  
Temple du Bas: 17 h., 20 h., Projections de films sur l'île de Majorque.  
Bibliothèque Ville: Lecture 10-12 h., 15-19 h., jeudi jusqu'à 21 h., lundi fermé. Prêt 10-12 h., 14-18 h., jeudi jusqu'à 21 h.  
Jazzland: 21 h. 15-2 h., Liz Mc Comb, Clémentine Jones, Denis Prognin.  
Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h., expos. Naître, vivre et mourir.  
Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.  
Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.  
Galerie Ditesheim: expos. peintures Daphné Costopoulos, 10-12 h., 14-18 h. 30.  
Centre culturel neuch: photos Christophe Brandt.  
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Bornand, rue St-Maurice. Ensuite tél. 25 10 17.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.  
Inform. diabète: mardi après-midi, tél. 24 11 52, av. DuPeyrou 8.  
La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS  
Apollo: 15 h., L'homme des cavernes; 20 h. 30, La fureur sauvage; 17 h. 45, Seuls.  
Arcades: 20 h. 30, Rox et Rouky.  
Bio: 20 h. 45, On ne vit que deux fois; 18 h. 30, Nosferatu.  
Palace: 14 h. 30, 16 h. 45, 20 h. 45, La soupe aux choux.  
Rex: 20 h. 45, Les hommes préfèrent les grosses.

Studio: 21 h., Sacrée balade pour les gros bras.

## Auvernier

Galerie Et Caetera: expos. de Noël, 15-18 h.

## Bevaix

Galerie arts anciens: expos. Charles L'Eplattenier.

## AVIS URGENTS

## RELAIS DE L'HABITATION BEVAIX

## NOCTURNE

Demain  
mercredi 16 décembre  
ouvert jusqu'à 22 heures.  
31744

## Hauterive

Galerie 2016: expos. gravures et aquarelles Marc Jurt, fermée.

## Le Landeron

Galerie Schneider: expos. peintures Thom Barth, 14-18 h.

## Cortailod

Galerie Jonas: expos. Milos Noll, 14 h. 30-18 h. 30 h.

## Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Piergiovanni, Fontanemelon, tél. 53 22 56, non réponse 53 22 87.

Main-Tendue: tél. 143.  
Hôpital et maternité, Landeys: tél. 53 34 44.  
Aide familiale: tél. 53 10 03.  
Ambulance: tél. 53 21 33.  
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lundi au vendredi, 11-12 h. Tél. 53 15 31.  
Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.  
Château Valangin: tous les jours 10-12, 14-17 h., sauf vendredi après-midi et lundi.

## Val-de-Travers

Couvret, cinéma Colisée: 20 h. 30, Coup de torchon.  
Centre d'informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.  
Fleurier, Centre de rencontre: tél. 61 35 05.  
Fleurier, collège primaire Longereuse: biblio., lundi 17 h. 30-20 h., jeudi 15-20 h.  
Fleurier, Pro senectute: lundi et jeudi matin, Grand-Rue 7, tél. 61 35 05, repas à domicile.  
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.  
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.  
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.  
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.  
Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.  
Police cantonale: tél. 61 14 23.  
Police (cas urgents): tél. 117.  
Police du feu: tél. 118.  
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.  
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

## Canton du Jura

Service social et Centre de puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 8-12 h., 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.

La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

## Saignelégier

Police cantonale: tél. 51 11 07.  
Préfecture: tél. 51 11 81.

Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.  
Service ambulance: tél. 51 22 44.  
Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.  
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.  
Service du feu: No 118.  
Aide familiale: tél. 51 11 04.  
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

## Le Noirmont

Cinéma: relâche.

## Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Connaissance du Monde (Migros).  
Cinéma La Grange: 20 h. 30, Excalibur.  
Galerie Paul Bovée: expos. collec. de la galerie, 20-22 h.  
Galerie du Cénacle: expos. rétrospective «Paul Bovée».  
Bureau off. de rens.: tél. 22 66 86.  
Services industr.: tél. 22 17 31.  
Service du feu: tél. 118.  
Police cantonale: tél. 21 53 53.  
Police municipale: tél. 22 44 22.  
Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51.  
Centre de puériculture: tél. 22 55 34.  
Sœur visitante: tél. 22 20 36.  
Sœurs gardes-malades: tél. 22 16 60.  
Centre culturel régional: tél. 22 50 22.  
Auberge de jeunesse: tél. 22 20 54.  
Baby-sitting: tél. 22 28 41.  
Bibliothèque de la ville (Wicka II): lundi-mardi-jeudi, 15-19 h.; mercr., 16-20 h. 30; vendredi, 14-18 h., samedi 10-12 h.  
Bibliothèque des jeunes (rue de l'Hôpital): mardi au vendredi, 14-17 h. 30.  
Ludothèque (rue du Fer 4): mardi à jeudi, 14-17 h. 30, vendredi, 16-20 h. 30. Mercredi fermé.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Riat-Gare, tél. 22 11 53.

## Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Le policeman.  
Cinéma Colisée: 20 h. 30, L'associé.  
Galerie Terre d'Aube: expos. de grès et sculptures, 10-12 h., 14-18 h., 20-21 h.  
Jardin Botanique: 8-17 h.; collec. serre: 8-12 h., 14-17 h.  
Syndicat d'initiative régional: tél. 66 18 53.  
Service du feu: tél. 118.  
Police cantonale: tél. 66 11 79.  
Police municipale: tél. 66 10 18.  
Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51.  
Consultation conjugale: tél. 93 32 21.  
Bibliothèque municipale (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi, jeudi et vendredi, 16-18 h., samedi 10-12 h.  
Bibliothèque des jeunes (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi 14-18 h.  
Ludothèque (Tilleuls 2): mercredi 14-16 h. 30, vendredi 16-18 h. 30.  
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Landolt, tél. 66 10 44.

## Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66.

Centre social protestant: service de Consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.

Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.

La Main-tendue: No 143.

## Saint-Imier

Cinéma Lux: relâche.  
Service du feu: tél. 118.  
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.  
Police cantonale: tél. 41 25 66.  
Police municipale: tél. 41 20 46.  
Hôpital et ambulance: tél. 42 11 22.

Bureau rens., rue Francillon 30, tél. 41 48 48.  
Centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.  
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.  
Pharmacie de service: jusqu'à 18 h. 30, Liechti, tél. 41 21 94.  
Hôpital: tél. 42 11 22.

Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.  
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.

Ambulance: tél. 42 11 22.  
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).  
A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.

## Courtelay

Service du feu: No 118.  
Police cantonale: tél. 44 14 27.  
Préfecture: tél. 41 11 04.  
Sœur visitante: tél. 44 11 68.  
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

## Tramelan

Cinéma: relâche.  
Bureau rég. de rens.: Grand-Rue, tél. (032) 97 52 78.  
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.  
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.  
Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
Médecins: Dr Haemmnig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 11. Dr Meyer (032) 97 40 28.  
Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/97 40 30.  
Aide familiale: tél. 97 42 50.  
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.  
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

## Tavannes

Cinéma Royal: relâche.

## Corgémont

Cinéma Rio: relâche.

## Bévilard

Cinéma Palace: relâche.

## Moutier

Cinéma Rex: relâche.  
Bureau rens. Pro Jura, r. Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24.  
Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors des heures de bur. tél. 93 12 53.  
Service du feu: tél. 93 18 18.  
Police cantonale: tél. 93 38 31.  
Police municipale: tél. 93 33 03.  
Hôpital: tél. 93 61 11.  
Ambulance: tél. 93 40 40.  
Centre de puériculture: tél. 93 20 72.  
Sœur visitante: tél. 93 14 88.  
Sœurs gardes-malades: tél. 93 18 69.  
Baby-sitting: tél. 93 38 84.  
Pharmacie d'office: Greppin, tél. 93 18 71.

## Bienne

Galerie Cartier (Gare 44): expos. Jeanne - Odette, art textile et Claudévard, peinture, 16-19 h.  
Galerie Küpfer: expos. Christian Staub, 16-19 h.  
Galerie Fritz Bühler: expos. Gianni Colombo, samedi 9-16 h.  
Galerie d'art de l'Atelier: expos. de Noël, 14 h. 30-18 h. 30.  
Galerie 57: expos. Martin Schwarz, 15-19 h.

## Cinéma

Apollo: 15 h., 20 h. 15, L'ange de la vengeance.  
Capitole: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Le professionnel.  
Elite: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Casanova.  
Lido 1: 15 h., 18 h., 20 h. 15, Oscar.  
Lido 2: 15 h., 18 h., 20 h. 30, L'amour en casquette.  
Métro: 19 h. 50, Gengis Khan; La secte de Marrakech.  
Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Rox et Rouky.  
Rex: 15 h., 20 h. 15, Apocalypse now; 17 h. 45, Sans anesthésie.  
Studio: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Cailles sur canapé.

vos achats de Noël à La Chaux-de-Fonds

nocturne jusqu'à 22 h.

jeudi 17 décembre  
lundi 21 décembre



# LA CHAUX-DE-FONDS

la voix  
d'une région

## Conversion du réseau communal au gaz naturel: réjouissant bilan intermédiaire Les délais et le budget ont pu être respectés

Dès le début des travaux de conversion au gaz naturel et d'assainissement du réseau communal, l'exécutif chaux-de-fonnier a tenu à fournir régulièrement au Conseil général une information ponctuelle concernant l'état d'avancement de ces derniers et le bilan financier intermédiaire de l'opération.

C'est ainsi qu'il a récemment publié un troisième rapport couvrant une période déterminante des travaux effectués de mai à novembre 1981. Rappelons que c'est durant celle-ci que les 14 secteurs de la ville ont été raccordés au gaz naturel, l'ancien gaz de craquage ayant totalement disparu des conduites dès le 9 novembre.

Fait à souligner, cette importante phase des travaux a pu se dérouler sans accident ni même incident notable qui puissent être imputés à la conversion même.

Et, comme le relève le Conseil communal dans son rapport, il y a lieu de se féliciter de la compréhension dont a fait preuve la population en général, et les abonnés au gaz en particulier. Grâce à cet excellent esprit et à la diligence dont ont fait preuve les services communaux et les entreprises concernées, les délais prévus ont pu être tenus et il y a lieu de s'en réjouir.

Sur le plan financier également, on peut considérer raisonnablement que le budget a été respecté. Celui-ci prévoyait des dépenses pour 16 millions de francs pour l'ensemble des travaux. A ce jour, 11.680.000 francs ont été utilisés, ce qui laisse un solde disponible de 4.320.000 francs pour l'achèvement des travaux prévus l'an prochain, soit un peu plus du quart de la somme totale budgétée. Sauf accident, cela devrait permettre de respecter le budget, voire d'effectuer même certains aménagements non prévus initialement.

C'est au poste de la conversion qu'un dépassement total de 559.000 francs a été enregistré. Celui-ci est dû principalement au fait qu'il a fallu recenser 1277 abonnés supplémentaires (d'où une dépense supérieure de quelque 480.000 francs au montant budgété) et dans une moindre mesure au paiement de l'ICHA (73.400 francs) sur les travaux de conversion, qui n'avait pas été prévu.

En ce qui concerne l'avancement des travaux, le poste de détente et de comptage «haute pression» est entièrement terminé et a été mis en service dans le cadre du budget. Il en est de même pour le gazoduc moyenne pression qui relie, par l'intermédiaire de trois conduites posées en parallèle le poste de détente et de comptage à la station de stockage à Bonne-Fontaine, ainsi que pour le rachat d'un tronçon du gazoduc du Locle, qui alimente déjà le centre de tennis des Eplatures et qui permet d'envisager le raccordement d'autres industries existantes ou futures dans cette zone.

Les travaux d'adduction sont également terminés dans le secteur communément appelé «ceinture sud». Malgré un petit problème qui a quelque peu retardé la mise en gaz de ce secteur, une partie de la somme prévue pour ce poste a pu d'ores et déjà être utilisée pour la première étape de l'adduction de la «ceinture nord».

### EN ROUTE POUR LES DERNIÈRES ÉTAPES

On l'a vu, les phases les plus spectaculaires des travaux de raccordement au gaz naturel sont maintenant achevées. Mais il reste néanmoins passablement de travail sur la planche pour l'année prochaine.

Il est tout d'abord prévu, dans le cadre du budget de 16 millions, de procéder assez rapidement au raccordement de 4 à 5 consommateurs importants supplémentaires. A ce jour, une quinzaine de grands consommateurs, sur les 18 prévus, ont été raccordés, ce qui fait que l'on pourra vraisemblablement, sans frais supplémentaires, aller au-delà des prévisions.

Un gros travail reste en revanche à faire en ce qui concerne l'assainissement

certaines conduites. Assainissement toujours, il sera procédé dès ce printemps à des travaux au moyen d'un produit spécial, le «Pénétrol». Cette méthode est surtout applicable aux conduites de diamètre peu important.

En revanche, et en fonction de la réserve budgétaire, certains secteurs seront renforcés dans les quartiers de la Charrière et des Eplatures. Dans ce cas précis, de nouvelles conduites basse pression seront posées.

En résumé donc, on se montre satisfait, du côté des autorités, de l'état actuel des travaux et du respect du budget prévu. Il n'est en effet pas toujours facile de pouvoir rester dans les normes prévues, et il est encore plus rare que l'on puisse envisager un dépassement du volume des travaux exécutés en fonction du programme établi.

CAJ

**cela va se passer**

Jeudi soir à 20 h. 30 au Musée international de l'horlogerie, dans le cadre d'une tournée en Suisse romande, Priscille, Matthieu et Séphora donneront un récital au cours duquel ils chanteront la paix. S'accompagnant au piano et à la guitare, ce trio, qui ne se réclame d'aucun mouvement particulier exprime son message de foi en interprétant ses propres compositions. Attention, contrairement à ce qui a été annoncé par voie d'affiches, ce concert aura lieu uniquement jeudi, et non également mercredi. (comm - Imp)

## Futur horaire cadencé des CFF L'AST neuchâteloise stupéfaite

Lors de la mise à l'enquête publique du premier projet de l'horaire 1982-83 de la nouvelle conception du trafic voyageur, en juin dernier, l'Association suisse des transports (AST) section neuchâteloise a examiné particulièrement les grilles d'horaires concernant notre canton. Après avoir consulté ses membres, elle a relevé avec satisfaction l'amélioration notable de l'offre et elle a présenté auprès des instances compétentes un certain nombre de revendications.

Grâce à la complaisance de chefs de gare de la région, nous avons eu connaissance des graphiques de la marche des trains, datés du 1er décembre 1981.

A notre grande stupéfaction nous constatons que plus de 12 trains de la ligne Le Locle - Neuchâtel ne s'arrêteront plus entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds et ceci contrairement au projet du 1er juin 81. Cela signifie que, aux heures de pointes notamment, les usagers des arrêts de «La Chaux-de-Fonds Ouest - Bonne-Fontaine - Les Eplatures - Le Crêt-du-Locle» ne disposeront plus de bonnes relations ferroviaires avec les 2 villes. Par exemple les étudiants du Technicum, de l'Ecole d'ingénieurs cantonale et les travailleurs quittant Le Locle ne pourront plus rentrer dans leur foyer à midi alors que nous savons qu'un nombre certain d'entre-eux le font ac-

tuellement. De même en soirée il n'existe plus de possibilités de rejoindre La Chaux-de-Fonds entre 19 h. et 21 h.

Nous nous élevons avec indignation contre le fait que de telles modifications du projet d'horaire officiel mis à la disposition du public intervienne sans consultation des usagers. Nous insistons pour que l'on rétablisse, au moins aux heures de pointe, les arrêts à chaque station sus-mentionnée.

Nous osons espérer qu'un tel changement n'est pas intervenu dans les mêmes circonstances sur d'autres lignes concernant le canton. (comm)

## Neige mouillée et canalisations bouchées Courtoisie et prudence s. v. p.!

Les abondantes chutes de neige mouillée qui se sont produites durant toute la journée d'hier occasionnent bien des désagréments. Ce sont les piétons qui, en premier lieu font les frais de cette situation, principalement dans les rues où, les trottoirs n'étant pas débarrassés, ils sont obligés d'emprunter la chaussée pour se déplacer.

En certains endroits, l'eau n'arrivant plus à se frayer un chemin jusqu'aux canalisations, de véritables lacs se sont formés, ce qui n'est pas pour arranger les choses. Autre inconvénient, il arrive que des automobilistes soulèvent au passage de grandes gerbes d'eau, arrosant au passage les piétons cheminant sur le bord de la chaussée. C'est non seulement désagréable pour ces derniers, mais cela peut aussi être dangereux. C'est pourquoi il est recommandé aux conducteurs de véhicules de se montrer prudents et plus spécialement attentifs en ces endroits. Il s'agit d'abord de faire preuve de courtoisie, mais aussi d'un minimum de «jugeotte».

En ce qui concerne les piétons, on ne peut que leur recommander d'emprunter dans la mesure du possible le côté gauche de la chaussée, de manière à se trouver face au trafic automobile et ceci plus spécialement la nuit. Il en va non seulement de leur sécurité, mais aussi d'éviter... une bonne douche. (imp)

## A vous les gosses Le Père Noël arrive demain mercredi

Le Père Noël n'a pas oublié les enfants de La Chaux-de-Fonds. Il y fera escale demain mercredi. En calèche, comme d'habitude, accompagné de ses Pères Fouettards, il partira de la place de l'Hôtel-de-Ville (à 16 heures) pour faire une promenade dans l'avenue Léopold-Robert, tout en distribuant bonbons et friandises. Il assistera ensuite à la fête de la place des Expositions (avenue Léopold-Robert 22), animée par Jacques Frey et à laquelle participeront les enfants de la ville, sous le thème «Les Enfants jouent, chantent et racontent».



Important: les dernières inscriptions des enfants qui voudront faire plaisir au Père Noël en se produisant sur le podium dressé pour l'occasion, sont prises jusqu'à mercredi à midi, au bureau de «Vivre La Chaux-de-Fonds», rue Neuve 11.

Le Père Noël fait plaisir aux enfants en revenant à La Chaux-de-Fonds. A vous les gosses de lui faire plaisir en jouant et en chantant pour lui.

## Sur le «ring» du Théâtre de La Chaux-de-Fonds Line Renaud exécute «Folle Amanda» par k.-o. au sixième round!

C'est vrai que nous avons assisté à un frétilant combat de boxe en notre bon théâtre.

Tout éberlué d'avoir vu sur scène ce pugilat verbal, où les personnages exécutent une sorte de danse rituelle où, bien entendu, tout est faux, rien n'existe qu'un brillant échange de coups non de mots (mais encore ?) mais de saillies, de réparties, d'uppercuts placés au bon endroit. On vous a décrit la pièce: elle a rempli scrupuleusement son contrat avec le public, qui s'en est allé content. Il avait tenté de compter les points, mais

finit pas s'y perdre: Line Renaud joue à qui perd gagne, et elle mène le bal, ou la revue, à la hussarde, irrésistible petit soldat des guerres de l'Empire, pour finir maréchal et miraculé.

Mais d'abord, il nous faut faire compliment à toute la troupe, aux régisseurs, accessoiristes et autres. Ils avaient joué à Luxembourg le samedi soir cette pièce exténuante surtout pour elle, Line, puis étaient partis en car sans trop se soucier des routes. Celles du Jura, qu'il soit suisse ou français, mènent aussi le bal ces temps-ci. Bref, nos gens n'arrivèrent qu'à 19 h. 30. Or à 20 h. 30, tout était rendu, posé, on pouvait dire, comme les funambules: «La pièce va commencer... La pièce commence». Pour monter en trois quarts d'heure le très beau, habile mais assez compliqué décor de Jacques Marilliers, faut une habileté folle. Le décorateur s'entend comme larron en foire avec le metteur en scène René Clermont, qui fait marcher au doigt et à l'œil ses ouailles: ils se lèvent, s'asseyent, se relèvent, se rasseient. Que fallait-il à ce ring? Une porte par où l'on entrerait et sortait; une fenêtre donnant sur un jardin fleuri, par où l'on sortait et rentrait au coup de sifflet de Line-Amanda. Et un appareil téléphonique. Ah! oui, on allait oublier le transistor et le tourne-disque, indispensables à cette chanteuse qui sait son métier, puisque c'est une ancienne chanteuse que Barillet et Grédy mettent en scène avant de se faire mettre en boîte par elle.

Car c'est bien là qu'est le plus drôle. Ces orfèvres de la comédie de boulevard, qui savent pignoter une réplique ou cent cinquante en horlogers méticuleux: ils ont trouvé, en Line Renaud, une interlocutrice valable, et même une combat-

tante héroïque. Elle a jeté par les fenêtres argent, amour, carrière. Et se retrouve amoureuse de son ex-mari devenu ministre, Philippe Morange, l'excellent Jean Bretonnière, pour qui (et pour rien) elle refanque à la caisse à bois sa nouvelle vie de chanteuse revuiste. Ses amours avec l'hôtelier épris? Elle les balance à sa sage sœur, la remarquable comédienne Geneviève Kervine. Ils iront se marier chez le notaire, eux! Puis se retrouve en instance de suicide, que vient miraculeusement interrompre une petite amoureuse également au bord du gouffre. «Comment peut-on se tuer pour un homme? Il y en a tant...» dit-elle à l'écriveuse. Désormais, elle se vouera à la carrière de sa protégée. Hum!

Il est surprenant que des peaufineurs de dialogues comme Barillet et Grédy ne se soient pas rendus compte qu'à partir de la fin du premier acte et ensuite, le dialogue, jusque-là étincelant, fatigue. Il faut tout le «chien» de Line (qui, dans sa première comédie, a réussi un coup de «maîtresse») pour que l'on écoute encore ces pirouettes qui ne sont plus désormais que du Paganini. Et la chute, miséricorde! Ici est le k.-o. dont nous parlions, l'uppercut final que le spectateur reçoit en pleine figure et qui le laisse vaguement chancelant. Certes, jouer ces rôles exténuants, le sien surtout, deux soirs de suite avec, en entremets, le voyage d'hiver de Luxembourg à La Chaux-de-Fonds, faut l'aire! Aussi félicitons-nous en bloc les autres protagonistes Pierre Mirat, Robert Deslandes, Alain Chamrobert, Michel Montanary, Barbara Willar. On devait engager la troupe pour les Fêtes de fin d'année: elle eût fait sale comble chaque soir et matinée. JMN

## «La Chaux-de-Fonds en poche»: nouvelle édition Au bon accueil!

La troisième édition de «La Chaux-de-Fonds en poche» vient de paraître. Cette brochure éditée par la commune est destinée, comme son nom l'indique, à fournir sous un format maniable un maximum de renseignements pratiques sur la ville, ses services, sa vie sociale et économique.

Ce pratique «vade-mecum» chaux-de-fonnier a été opportunément mis à jour et complété. On y trouve un inventaire des services administratifs avec, outre leurs coordonnées, leurs compétences et en quelque sorte leur «mode d'emploi»: des écoles et autres institutions d'enseignement et de formation, des centres médicaux et sociaux, avec notamment une liste complète des médecins, par spécialité; des institutions culturelles; des installations sportives et de loisirs; de toutes les sociétés locales, par domaine d'intérêt... A ce propos, on peut relever, entre autres améliorations, le gros effort accompli pour fournir, dans cette édition, des indications complètes et précises (y compris le nom d'un responsable auquel s'adresser) sur toutes les sociétés, clubs, associations et autres groupements culturels, sportifs, professionnels, politiques, religieux, amicaux, etc. Les sociétés et services plus particulièrement destinés aux étrangers sont aussi présentés dans la langue maternelle de ceux-ci.

La brochure fournit aussi moult renseignements intéressants sur l'économie locale, sur les voies de communications, les fêtes et traditions, etc. Une bibliographie conseille les ouvrages sur ou à pro-

pos de La Chaux-de-Fonds, des environs, du canton de Neuchâtel qu'on lira avec profit pour en savoir plus sur cette région. Un plan de la ville et un horaire des bus sont annexés.

L'objectif de la publication est évident et connu: elle est prioritairement destinée aux nouveaux arrivants, afin de leur faciliter l'intégration à la vie locale, de les aider à n'être pas que des «habitants» mais bien des membres d'une collectivité. C'est important, car ce type d'accueil est révélateur d'un esprit local à maintenir, à promouvoir!

Mais il y a fort à parier que la majorité des Chaux-de-Fonniers déjà établis auraient beaucoup à apprendre, et de précieuses stimulations à trouver, dans les quelque 175 pages de cette brochure bien faite, à la fois instrument promotionnel et ouvrage de référence pratique quotidien.

On peut souhaiter que très nombreux seront ceux qui mettront «La Chaux-de-Fonds en poche»: c'est qu'ils auront d'une certaine manière rapproché la ville de leur cœur! (K)

CE SOIR, à 20 heures

## DÉFILÉ DE MODE

de tenues d'après-midi, de cocktail et de soirée.

Hôtel de la Fleur de Lys

31311

## NAISSANCE

Xavier et Mariette  
PRÉTÔT - HUGONOT

ont la grande joie d'annoncer  
la naissance de leur fille

**MYRIAM**

le 14 décembre 1981

Maternité

1er-Mars 16  
La Chaux-de-Fonds

31797

**bravo à**

Mlle Yvonne Abbet  
et M. Raymond Roux...

...qui ont été fêtés récemment pour  
25 ans d'activité au sein de l'entre-  
prise Portescap. (comm)

### ÉTAT CIVIL

#### Promesses de mariage

Walther Christian Jean et de Weber Monique Béatrice.

#### Décès

Singy, née Gaberly Frieda, née en 1918, veuve de Singy Maurice, dom. Fribourg. - Musitelli Benito, né en 1927, époux de Paola, née Musitelli.

Abonnez-vous à

**L'IMPARTIAL**

# LE LOCLE ET DISTRICT

# Commerce Indépendant de Détail

+ DOUBLE CHÈQUES FIDÉLITÉ CID

+ NOTRE CADEAU



**ROCHAS**  
PARIS

**Parfumerie Locloise**  
J. Huguenin - Grand'Rue 18 - Le Locle

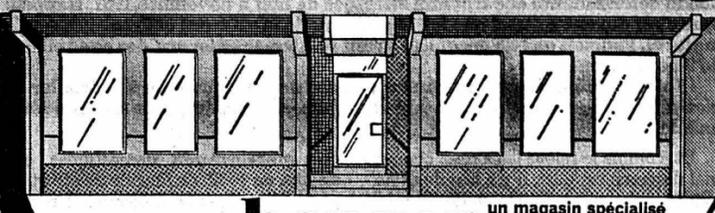
Vous désirez  
**une machine à écrire ?  
un beau stylo ?  
ou... ?**

dans tous les cas,  
il vous faut les conseils  
du spécialiste

Visitez librement  
notre magasin

**DEMAIN  
SOIR  
jusqu'à 22 h.**

un nouvel éclairage...  
une nouvelle ambiance...  
venez librement voir notre grand choix

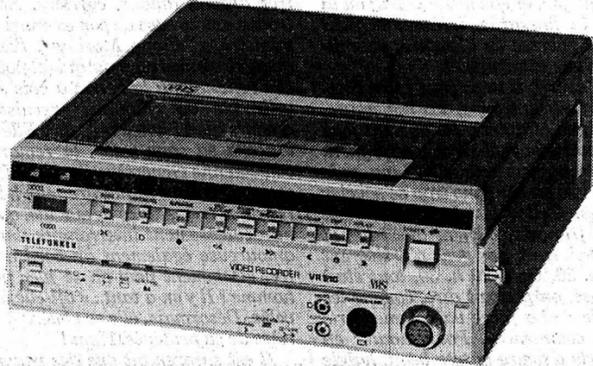


**ELECTRICITE berger** un magasin spécialisé  
au service de tous,  
Daniel Jean Richard  
25 LE LOCLE  
tél. 31.30.66

**Eric ROBERT**  
Radio - Hi-Fi - Disques

LE LOCLE - D.-JeanRichard 14-16 - Tél. 039/31 15 14

L'un des plus petits et plus  
maniabiles vidéos portables  
actuellement sur le marché



**l'enregistreur vidéo type VR-510**  
**TELEFUNKEN**

Système VHS. Ralenti et accéléré. Arrêt sur image. Télécommande livrée avec l'appareil

**Fr. 2395.-**  
au comptant

RUE DU TEMPLE

**3**

**PAPETERIE  
GRANDJEAN**

**LE CADEAU QUI PLAÎT !**

MINIATURES  
GRAVURES  
MIROIRS DE STYLE  
LAMPES ORIGINALES  
TAPISSERIE À BRODER  
PETITS MEUBLES DE STYLE  
chez

*E. Matthey*

DÉCORATEUR CÔTE 14 LE LOCLE

**Quincaillerie Dubois**

Le Locle  
Téléphone  
(039) 31 40 15

Pour Noël,  
une idée :  
**UNE BELLE  
GARNITURE  
DE CHEMINÉE !**

**PAPIER À LETTRES «CHIC»  
STYLOS MADISON «TRÈS CHIC»  
GARNITURES DE BUREAU  
GLOBES  
CORBEILLES À PAPIER  
BEAUX LIVRES ILLUSTRÉS**

**IMPRIMERIE  
GASSER**

LIBRAIRIE-PAPETERIE  
2400 Le Locle  
Téléphone (039) 31 46 87

*Les produits de qualité  
chez Fritz Gerber*

**Laiterie Centrale**



L'ADRESSE  
pour toutes vos spécialités  
de produits laitiers  
et fromages

**DEMANDEZ-NOUS  
CONSEILS POUR  
VOS FÊTES**

Pâté de gibier  
Hors-d'œuvre variés  
Diverses bûches de Noël  
Grandes variétés en  
desserts glacés

**Angehrn**  
CONFISERIE  
LE LOCLE

Temple 7 Tél. (039) 31 13 47

**LES BOUCHERIES**

**seront**

**OUVERTES**  
le matin 26 décembre et  
**FERMÉES**  
le 2 janvier 1982

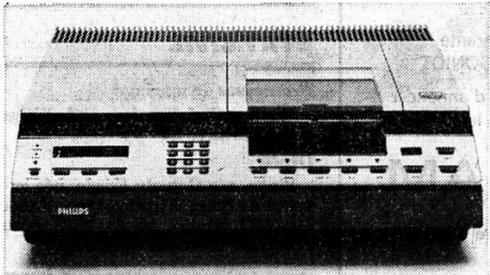
LE LOCLE - LA BRÉVINE  
LES BRENETS

**Eric ROBERT**  
Radio - Hi-Fi - Disques

LE LOCLE - D.-JeanRichard 14-16 - Tél. 039/31 15 14

**Voici le nouveau  
MAGNÉTOSCOPE À CASSETTES  
de construction européenne**

**PHILIPS**



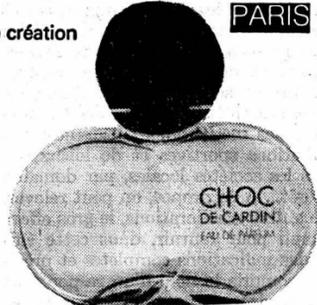
Type VR-200  
**Fr. 2550.-**

Programmable jusqu'à 16 jours à l'avance  
Cassettes vidéo compactes réversibles  
Durée d'une cassette jusqu'à 8 h. (2 x 4 h.)

**pierre cardin** PARIS

vous présente sa nouvelle création

**CHOC**  
DE CARDIN  
EAU DE PARFUM



... et toujours sa gamme complète pour hommes

**PHARMACIE BREGUET** Grand'Rue 28  
039/31 12 26

**PHARMACIE DU CASINO**  
D.-JeanRichard 39  
039/31 88 66

A deux pas de chez vous,  
il y a toujours un magasin

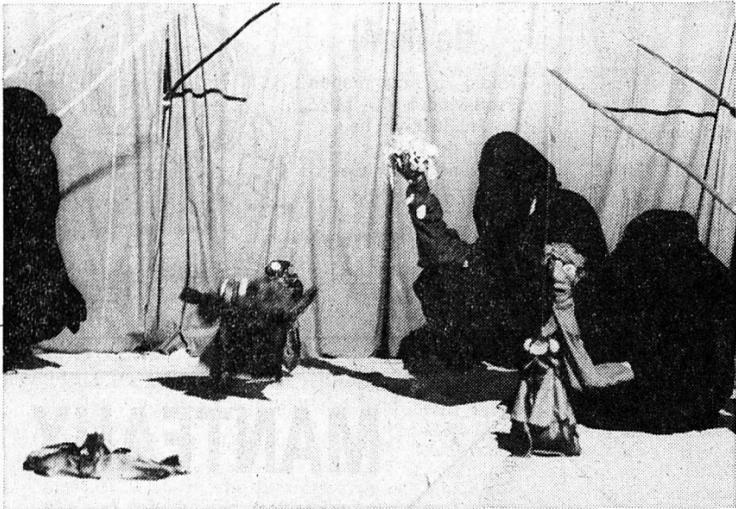
**SEVJ**

# LE LOCLE

## et son district

«Tout public»? : il est permis d'en douter!

### «Sixtus» par le Théâtre de La Poudrière de Neuchâtel



Des fantômes aux aventures extraordinaires des «Sixtus» contées par des acteurs-marionnettistes qui se déplacent en vue du public dans un castelet éclaté.  
(Photo O. Gaille - M.-F. Boudry)

Présenté deux fois dimanche au Locle, le dernier spectacle du Théâtre de La Poudrière, a fait courir les foules. Lors de la première représentation, ce fut même la cohue et il fallut refuser du monde. Un spectacle, curieux, étonnant et novateur invité par le Théâtre populaire romand qui avec cette première activité de la saison, décentralisée au Locle, signe un beau succès. Populaire précisément. Mais ce spectacle annoncé comme «tout public» l'était-il vraiment?

La violence des propos et des scènes qui en émerge, essentiellement lors de la première partie n'est peut-être pas très éloignée de celle que les enfants d'aujourd'hui découvrent devant leurs petits écrans de télévision. Elle est dans ce cas bien localisée dans cette «boîte à images».

Était-il nécessaire d'y recourir avec autant de force dans «Sixtus» qui contient des scènes effrayantes et qui effrayèrent effectivement plus d'un jeune spectateur?

## On en parle au Locle

La situation actuelle ne nous empêchera pas, en cette fin d'année 1981, de rappeler aux anciens Loclois que nous avons fêté ensemble, en 1941, c'est-à-dire en des temps troublés, le bi-centenaire de la mort de Daniel JeanRichard. Ce fut une belle manifestation qui attira, sous un chapiteau dressé à proximité du Technicum, des milliers de spectateurs de chez nous et d'ailleurs. Me Jacques Cornu, animateur des «Tréteaux d'Arlequin» de La Chaux-de-Fonds, secondait le réalisateur Jo Bärswil. Tous les acteurs amateurs loclois, les chanteurs, les danseuses, les musiciens, et d'autres encore avec eux, étaient sur les rangs et donnaient le meilleur d'eux-mêmes pour assurer le succès du spectacle. Beaucoup d'entre nous gardent au fond du cœur le souvenir de cette véritable fête qui rendait hommage, dans l'enthousiasme et la reconnaissance, au grand précurseur que fut Daniel JeanRichard pour l'industrie horlogère de la Mère-Commune.

Quarante ans ont passé, dont trente-trois au moins de prospérité indéniable pour l'horlogerie. Et puis brusquement les temps ont changé. Difficultés économiques et mutations technologiques ont durement ébranlé les entreprises locloises de la branche. Certaines ont disparu, d'autres luttent de toutes leurs forces pour survivre. Ce que nous voulions affirmer ici, très simplement, c'est qu'en dépit des événements, en dépit de la crise qui se veut très profonde, la vieille garde des Loclois de toujours s'incline, aujourd'hui comme hier, avec respect et gratitude, devant le souvenir de Daniel JeanRichard, devant la statue admirable du célèbre fils d'un forgeron de La Sagne.

Les temps ont changé, oui, mais les leçons du passé sont souvent portées de germes d'espoir et de foi en l'avenir. D'autres générations que la nôtre ont connu des crises plus terribles que celle-ci. Il leur a fallu beaucoup de patience, de confiance, de volonté, pour continuer leur route sous l'orage.  
Ae.

les marionnettes se mettent à nu, échan- gent leurs corps, voguent dans des univers dont les dimensions ne cessent d'évoluer, rencontrent les oiseaux-mou- lins au bout du monde qui disputent une partie de football avec la terre alors re- tournée de séismes, libèrent la colonie des bouches sirènes (prisonniers politi- ques?) enfermées contre leur gré, s'ini- tient au plaisir en compagnie des ser- pents, font la connaissance des plus pau- vres, dans une espèce de cour des mira- cles, figurés par de tristes marionnettes de bois dénudées, avant d'atteindre leur but; arrivées alors au terme de ce mysté- rieux voyage, que les acteurs ont par- semé de symboles, par des couleurs et des formes retentit alors le bruit des va- gues.

Un spectacle qui suscite l'admiration, invite à la réflexion, à ne pas présenter toutefois devant de trop jeunes specta- teurs. (jcp)

Apparition soudaine des acteurs hur- lants, cagoulés de noir, d'épouvantables monstres contribuèrent à créer un climat d'angoisse et d'épouvante dans lequel des gosses de huit à neuf ans ne de- vraient pas avoir à baigner.

Evidemment, cette agressivité n'est pas gratuite. Elle met en évidence l'univers le plus souvent hostile dans lequel le personnage «Sixtus» figuré par trois marionnettes évolue. «Sixtus» peut être lu à plusieurs niveaux.

Mais là encore, le symbolisme qui charpente ce spectacle nous semble me- tre celui-ci, pour une bonne part, hors de la compréhension des jeunes enfants.

#### AU BORD DU PROFESSIONALISME

Outre ces deux réserves, la dernière création du Théâtre de La Poudrière, vu par des yeux d'adultes ou d'adolescents, est indéniablement une réussite.

L'amateurisme de cette troupe créée il y a plus de 10 ans confine au profession- nisme. Sa démarche est intéressante à plus d'un titre.

D'abord, grâce à un dispositif scéni- que original qui fait éclater l'espace gé- néralement attribué à un théâtre de ma- rionnettes traditionnel.

Les contraintes de l'habituel castelet sont abandonnées au profit heureux du total envahissement de l'ensemble de la scène par les acteurs-marionnettistes.

Car, ceux-ci faisant appel à diverses techniques deviennent eux-mêmes ma- rionnettes, ou support de leurs personna- ges. Aucun recours à l'enregistrement magnétique.

Les acteurs conservent la tradition des spectacles de vives voix. C'est dire qu'à leur talent de marionnettistes purs, ils doivent y adjoindre ceux d'acteurs. En fait, s'impliquer davantage dans le spec- tacle.

#### UN «TRIPLE» SIXTUS

Chacun d'entre nous présente au gré des circonstances de multiples facettes. Dans ce spectacle, trois différentes - du personnage principal - naissent dans di- verses circonstances et qui toutes portent le nom de «Sixtus».

Après notamment un enfantement «collectif» des acteurs. Dans l'univers douillet planté par sa mère «un des «Six- tus» s'en va à la recherche de ses frères ou même de ses images».

Ceci pour la première partie de la re- présentation. Ce qui n'empêche nulle- ment les «Sixtus» d'être en proie à leurs fantômes; de se déplacer dans un uni- vers revêche, hostile, à la fois tendre et cruel, parsemé de créatures effrayantes.

Tout autant d'éléments qui permettent à la trilogie «Sixtus» de mieux se connaître, de se rapprocher.

C'est alors le départ vers le monde ex- térieur pour ce triple «Sixtus». Pour la recherche de ce lieu idéal où le bleu du ciel se mêle au bleu de la mer, où les poissons volent et les oiseaux nagent.

Signe de la deuxième partie de ce spectacle annonçant le départ de ce voyage initiatique: «Sixtus» tue et dé- vore symboliquement sa mère. Comme pour mieux s'en libérer.

#### LE FANTASTIQUE ET L'IMAGINAIRE

Ce sont alors des moments aussi poéti- ques, comiques que tragiques. Le fantas- tique lié au surnaturel fait bon ménage avec un imaginaire drôlesque, dramati- que et sordide. C'est une suite d'aventu- res rebondissantes au cours desquelles

# la voix d'une région

## Groupe Jeunesse action biblique Fête de Noël avec le club « toujours joyeux »

La fête de Noël des enfants du Club « toujours joyeux » ainsi que du Groupe jeunesse action biblique (JAB) a réuni samedi après-midi, à la salle de La Croix-Bleue, un nombreux public.

Avant le début de la fête déjà, les enfants et les jeunes accompagnés de leurs parents, remplissaient les bancs et chaises de la salle, si bien que les derniers arrivés ont eu de la peine à trouver une place pour s'installer.

Le programme a débuté par un chant exécuté par le Club « toujours joyeux » et le groupe JAB réunis. Au total, 60 jeunes voix qui chantaient Noël. Cette matinée fut très réussie, aux dires de plusieurs elle passa trop rapidement.

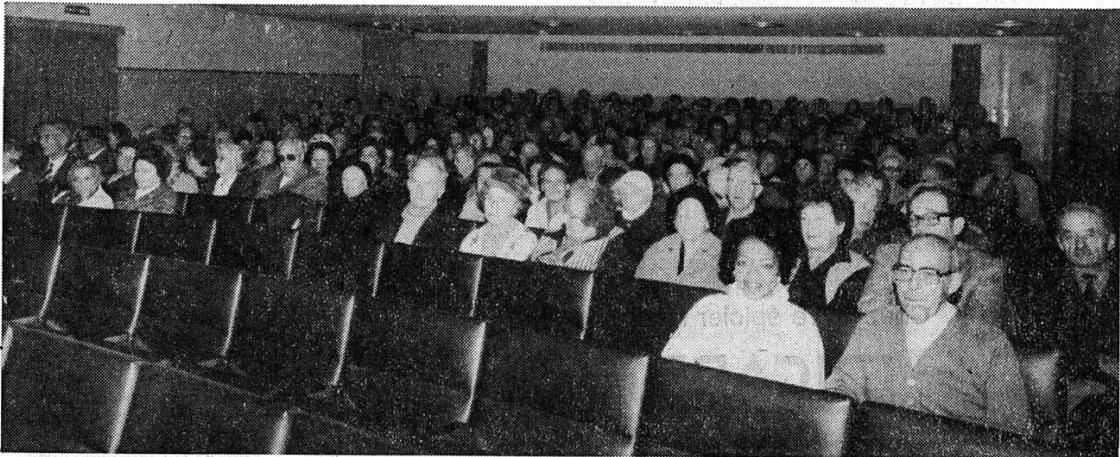
La première partie, avec diapositives, soulignait la grandeur de l'univers et la puissance du Créateur, en même temps que la petitesse de l'être humain! Puis, les enfants enchaînaient par un récit en trois tableaux, avec décors et costumes appropriés. Chacun a pu revivre l'odyssée des mages, de leur lointain pays jus- qu'aux pieds du roi des rois, manifesté si humblement.

La troisième partie, animée par la

JAB, témoignait de la réalité du message de Noël aujourd'hui. En effet, sous toutes les latitudes et dans des circonstan- ces souvent précaires, même hostiles, des hommes et des femmes s'apprentent à fê- ter à Noël, le sauveur qu'ils ont délibé- rément choisi de suivre. Par ces témoigna- ges clairs, Jésus-Christ apparaît sous un jour actuel, capable d'actions, de trans- formations, source de salut, de joie, de paix.

Une collation, composée de cakes et desserts faits «maison» par plusieurs da- mes permit aux personnes présentes de faire un peu mieux connaissance et de passer ensemble quelques moments de détente. (comm - Imp)

## Les matinées de fin d'année du Club des loisirs



Aussi bien au Casino (en haut) qu'à la salle de paroisse, un nombreux public a assisté aux Fêtes de fin d'année du Club des loisirs. (Photos Impar-rm)

Les fêtes de fin d'année au Club des loisirs réunissent toujours un nombre important de membres. Cette année, comme les précédentes du reste, il a fallu envisager d'organiser ces retrouvailles à deux endroits différents, en l'occurrence, le Casino-Théâtre et la salle de paroisse. Le programme présenté était identique dans ces deux salles.

Au Casino, la séance était dirigée par M. André Tinguely, président du club, qui parla d'un récent voyage qu'il a entrepris au Japon. Dans l'une des familles dans lesquelles il a séjourné, le patriarche lui a remis un document qui disait notam- ment: «Si tu veux garder l'âme sereine, alors tu seras heureux». M. Tinguely a émis quelques réflexions philosophiques à ce sujet.

Ce fut ensuite une partie musicale qui fut proposée aux clubistes, avec l'audi- tion du Club d'accordéons sous la direc- tion de Gilbert Schwab; celle d'un

groupe de jeunes dirigés par Marc-André Robert et enfin le récital donné par le cé- lèbre trio jurassien: Gilbert Schwab, Cé- dric Stauffer et Dominique Henchoz.

Puis, les Fracs-Habergeants, sous la direction de Mme Simone Favre, évolu- rent dans des danses originales et char- mantes. Pour clore ces manifestations,

L'Echo de l'Union entonna ses plus beaux chants dont le célèbre «Minuit chrétien». Cette œuvre remarquable, chantée de- puis des lustres mais toujours fort appré- ciée, fut, comme il convient, bissée.

À la maison de paroisse, la cérémonie était présidée par M. Henri Eisenring, ancien conseiller communal, et était composée du même programme musical et folklorique que celui du Casino.

M. Eisenring souligna que le Club des loisirs avait largement atteint sa ma- jorité mais malgré tout avait gardé toute sa vitalité. Il termina en adressant des vœux à chacun. (jc-imp)

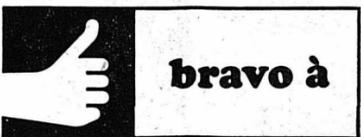
#### LA BRÉVINE

### Faut être solide

C'est bien connu, les Montagnons sont des gens solides. Mais dans cer- taines circonstances, selon les sautes d'humeur du temps - surtout durant ce mois de décembre où les condi- tions météorologiques ne cessent de changer très brusquement - il faut avoir le cœur bien accroché et être au bénéfice d'une bonne résistance physique.

Ainsi, dimanche matin, à La Bré- vine on enregistrerait ce qui constitue jusqu'ici la plus basse température de cette saison: - 21 degrés et demi. Le froid du reste saisit toute notre région. À midi, le thermomètre indi- quait moins trois degrés. Le réchauf- fement aussi fut général.

C'est dire que dans la localité de cette haute vallée, en quelques heu- res, spécialement en fin de matinée, la température varia de 18 degrés et demi. Au Locle, la différence fut de l'ordre de onze degrés dans le même laps de temps. Vraiment, faut être solide! (jcp)



bravo à

#### M. Jean-Marie Cramatte...

... des Brenets, qui vient d'être nommé par le Conseil communal du Locle au poste d'architecte-adjoint aux Travaux publics. Une fonction nouvellement créée dont on parle depuis quelques mois déjà et récem- ment encore évoquée dans le rapport de la Commission chargée de l'exa- men du budget 1982, rendue néces- saire par les travaux prévus.

#### et M. Gérard Bosset...

du Locle, nommé aussi par l'exécutif au poste de cantonnier aux Travaux publics également. (comm.-p)



cela va se passer

● Mercredi 16 décembre, à 20 h. 15, la fanfare de La Chaux-du-Milieu donnera son traditionnel concert de Noël au Temple du vil- lage. Placés sous la direction de M. Louis-Albert Brunner, les musiciens interpréteront plusieurs partitions choisies parmi les plus intéressantes de leur répertoire.

En seconde partie, le public, que les organisateurs souhaitent nom- breux, pourront apprécier le concert du quatuor «Novus». Celui-ci est formé de jeunes musiciens de talent. Il s'agit de Patrick Lehmann, trom- pette, Pierre-Alain Monot, trom- pette, Pierre-Alain Taillard, cor, Phi- lippe Krüttli, trombone. L'entrée à ce concert est libre. Une collecte est prévue à l'issue de la soirée. (df)

# LE LOCLE

## CE SOIR à 20 h. - Patinoire du Communal - Match en retard HC LE LOCLE reçoit HC SERRIÈRES

Championnat de 2e ligue

91-232

CINÉMA

### CASINO

LE LOCLE

DEMAIN MERCREDI 16 DÉCEMBRE, à 14 h. 30

### L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE

LA SUITE DE LA « GUERRE DES ÉTOILES »  
d'Irving Kershner et Georges Lucas  
UN SPECTACLE GRANDIOSE ! (Pour tous)

Egalement: samedi à 17 h. et dimanche à 14 h. 30 et à 17 h.

91-214



NOUVEL AN vendredi 1 janvier 1982  
départ 9 heures  
COURSE DE LA NOUVELLE ANNÉE  
Fr. 60.- Rabais AVS  
succulent menu, ambiance etc...  
compris

Excursions Stauffer  
Le Locle - Tél. (039) 31 49 13

### Super Action de Noël

Radio commande  
Profi-Modul 40 MHz  
Fr. 860.- au lieu  
de 1180.-  
Quantité limitée  
Model's shop

P.-A. Vermot  
D.-JeanRichard 21  
2400 Le Locle

91-84



En toute saison,  
L'IMPARTIAL,  
votre source  
d'informations

La fraiseuse à neige

### Bolens

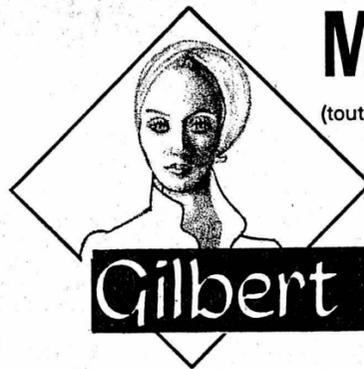
fait du chemin !

Demandez une démonstration à

### Paul Huguenin

agent Bucher  
Foyer 7, Le Locle,  
tél. 039/31 36 53

31637



## MANTEAUX

(toutes tailles)

Boutique

91-166

### Gilbert Schwab

PLAGE DU MARCHÉ - LE LOCLE.

Chaque jour... Buvez bon!

## le BonDouze



Vin rouge sélectionné de Jumilla (Espagne)

Les Fils d'Edouard PICARD S.A., importateur - Le Col-des-Roches

Chez votre épicier habituel

91-184

Importateur:

### PICARD

Le Col-des-Roches

CADEAU

Pour votre palais  
un plaisir de gourmet

### l'écusson loclois

De délicieux pralinés

une spécialité de surfins

91-410

### J. Amstalden

chocolatier-  
confiseur

Le Locle

# VAC

RENE JUNOD SA  
115, Av. Léopold-Robert  
Téléphone 039 21 11 21  
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

### YASHICA FX-3

L'appareil réflex 24x36 mm semi-automatique avec un grand confort d'utilisation:

- \* réglage par diodes lumineuses (vert = réglage correct, rouge = réglage inexact)
- \* obturateur de 1 sec à 1/1000 sec
- \* déclencheur à retardement
- \* objectif 2,0/50 mm

### La simplicité efficace !

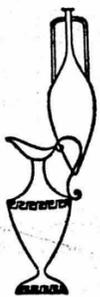


348.-

### PHOTO · CINE · VIDEO

1906-1981  
TOUJOURS  
A VOTRE  
SERVICE

29734



Pour Noël beau choix  
de cadeaux

### Coutellerie P.-A. Vermot

succ. de Matthey-Chesi

Coutellerie, étains, cristal, cuivre, liste de mariage

Le Locle, Daniel-JeanRichard 21,  
tél. 039/31 48 27

Les 16 et 21 décembre, ouvert jusqu'à  
22 h.

91-84

Il n'y a  
pas  
de  
mauvaise  
place  
pour  
une  
publicité  
bien  
faite !

Jeu

# Vente nocturne de Noël

Ouverture  
spéciale  
jusqu'à

# 22<sup>00</sup> h

### chez Pfister Meubles

NEUCHÂTEL  
Terreaux 7, Seyon, 3 min. à pied  
Téléphone 038/25 79 14

92-350

A louer au Locle, rue des Primevères 7

### appartement 4 pièces

Fr. 362.- par mois, Coditel et chauffage  
compris. Libre fin décembre.

Tél. 039/31 67 84

91-6065

Vive la liberté d'opinion!

### assa

Assa Annonces Suisses SA

Le Locle  
Rue du Pont 8  
Tél. (039) 31 14 44

# CANTON DE NEUCHÂTEL

## la voix d'une région

### Session extraordinaire du Grand Conseil neuchâtelois

## Augmentation des impôts sur les successions

Page 15

Cela va néanmoins dans le sens d'une meilleure justice fiscale et d'une meilleure justice sociale. M. Matthey remarque que ces lois sont venues sur le tapis chaque fois que sévissait la crise économique: années 20, 1935, maintenant 1981, ce qui traduit le souci de l'Etat de se procurer des recettes nouvelles. Il n'en reste pas moins qu'en Suisse, moins de 10% des contribuables possèdent toujours 50% de la fortune et du patrimoine, ce qui montre les carences de la redistribution. Les propositions faites par le gouvernement sont les bienvenues. Elles restent toutefois extrêmement modestes. Et M. Matthey de demander au Conseil d'Etat d'entreprendre sans retard une révision complète de la législation sur les successions.

D'accord, M. C. Bugnon (lib-ppn) l'est également. Tout en déplorant qu'au moment où l'Etat cherche des recettes nouvelles et doit s'efforcer d'équilibrer son budget, il présente une série de rapports qui vont entraîner de nouvelles dépenses et de nouveaux investissements représentant 1,5 million de francs par an, rien que pour cette session. Ce qui contribuera à aggraver le déficit chronique. M. Bugnon voudrait que le Conseil d'Etat présente un plan financier pour les prochaines années. Quant aux successions, si ces propositions sont acceptables, il convient d'être particulièrement prudents. Ces impôts frappent des héritiers qui sont souvent obligés d'emprunter pour les payer, ce qui contribue notamment à augmenter l'endettement de l'agriculture. Une succession est le symbole de la continuité familiale. On peut se demander s'il n'aurait pas été plus opportun d'alléger un peu la charge des héritiers directs, quitte à augmenter celle de la parenté plus éloignée. Enfin, il conviendrait d'appeler une fois pour toutes l'émolument par son nom: c'est bien un impôt.

#### MODESTE RÉVISION

M. R. Wildi (ind) pense au contraire que si l'Etat avait voulu concrétiser ses bonnes intentions, il aurait proposé de nouvelles économies et non pas une augmentation des droits sur les successions: «On a le sentiment que l'on cherche à pénaliser les citoyens qui ont su créer quelques économies et qu'on pratique une politique que ne désavoueraient pas Pierre Mauroy ou François Metttrand». M. J. Steiger est partisan d'une échelle plus forte encore alors que M. M.-A. Nardin souligne qu'en 1935, date de la dernière révision des taux, comme en 1981, les caisses de l'Etat sont vides et que l'Etat, pour tenter de résoudre ses problèmes financiers, recourt à la vieille recette traditionnelle: augmenter les impôts sur les successions. «Cette politique a des limites». Même sur le plan économique. Dans notre système, porter excessivement atteinte au capital, c'est priver l'économie de ses moyens de financement. Accentuer la pression revient donc à un effet contraire à celui recherché. Comme il s'agit là d'augmentations «de crise» somme toute faibles sans entrer sur le fond, les radicaux les acceptent également. En attendant un projet plus fondamental, pour adapter notre législation.

Quant à M. A. de Dardel (lib-ppn), il refuse, comme quelques-uns de ses collè-

gues, l'entrée en matière: la fiscalité est déjà assez lourde dans le canton, spécialement en ce qui concerne la fortune. Ce n'est pas le moment de l'augmenter encore, surtout pour un rendement si insatisfaisant.

M. René Felber, chef du Département des finances, peut dire toute sa satisfaction devant l'accueil réservé aux propositions du Conseil d'Etat: il n'y a même pas eu tempête dans un verre d'eau. Le projet présenté procurera de modestes recettes à l'Etat et se justifiait ne serait-ce qu'en raison de la vétusté des textes concernés. Il permet aussi d'amener quelques améliorations parfaitement opportunes sur le plan des déductions sociales et d'une adaptation aux mœurs. Historiquement, ces lois ont été proposées au Grand Conseil neuchâtelois en 1890 et la législation sur les droits de succession a été adoptée en 1912. Il avait donc fallu 22 ans au législatif pour introduire cet impôt sur les successions. Les mesures préconisées par le gouvernement sont parfaitement acceptables. Elles ne traduisent aucun acharnement sur une catégorie de citoyens et le Conseil d'Etat n'a jamais eu l'intention de se faire le fossoyeur de la fortune. L'Etat a tenu compte des comparaisons que l'on pourrait faire avec d'autres cantons: «Il ne s'agit ni d'opérer un miracle, ni réellement d'améliorer le budget, mais simplement de mettre ces lois au goût du jour en tenant compte de l'évolution du coût de la vie. On peut regretter la modestie de ces adaptations. Mais il aurait été mal venu aujourd'hui d'aller plus loin alors que le Grand Conseil devra bientôt débattre d'une nouvelle législation en la matière».

C'est à ce moment-là que le Grand Conseil devra faire ses choix. Pour l'heure, il vote les deux révisions de loi par 82 voix sans opposition pour les droits de succession et par 80 voix contre 11 pour les émoluments en cas de dévolution d'hérité.

#### INITIATIVE DU POP: DÉBAT RENOYÉ

Deuxième acte: l'initiative populaire du pop pour une baisse d'impôt et la correction de la progression à froid. Rappelons que les mesures proposées par le pop pour atteindre ces deux objectifs consistent dans le remplacement des déduc-

tions personnelles et pour charges de famille opérées sur le montant de l'impôt dû par la fixation d'entrée de cause de déductions très substantielles sur le plan cantonal, par leur adaptation annuelle à l'évolution de l'indice suisse des prix à la consommation et par leur augmentation de 1500 à 2500 francs par année de la part exonérée de tout impôt du produit de l'activité lucrative de la femme mariée de condition dépendante. En compensation, le taux réel d'imposition des grandes fortunes serait porté de 3 à 6 pour mille, les franchises actuelles étant maintenues et la valeur nominale des actions neuchâteloises serait partiellement imposée.

Pour de multiples raisons - coût financier inacceptable particulièrement - le Conseil d'Etat en recommande le rejet. Tout au moins pour l'instant le renvoi du deuxième débat à l'année prochaine, lorsqu'il s'agira de discuter la réforme fiscale et la correction de la progression à froid en tenant compte de toutes les propositions des députés.

Comme le silence accueille ce rapport, M. F. Blaser se fâche tout rouge. Bien qu'étant d'accord de surseoir à l'examen de cet objet, il ouvre une polémique avec quelques interpellateurs qui qualifient cette initiative de «démagogique», «irréaliste» ou «peu concevable». Le conseiller d'Etat René Felber rappelle ses promesses: le sujet sera traité en même temps que les questions de correction de la progression à froid sur un plan global, le plus rapidement possible. Il faut attendre d'avoir les propositions du gouvernement en main pour se prononcer sur l'initiative popiste. Le débat est donc ajourné par 92 voix sans opposition.

#### AU CHÂTEAU: DEUXIÈME ÉTAPE DES TRAVAUX

Chauffage du Château: le 22 juin dernier, le Grand Conseil a accordé un crédit de 420.000 francs pour la première étape de rénovation des installations de chauffage du Château de Neuchâtel. Les travaux prévus en première étape sont pratiquement terminés et les délais ont été tenus. Pour ne pas interrompre le chantier, l'Etat demande un crédit de 380.000 francs pour la deuxième étape, crédit qui est voté par 69 voix sans opposition, c'est-à-dire à l'unanimité des députés présents, les autres ayant été se reposer un instant des problèmes fiscaux.

## Des subventions «en toute sécurité»

Améliorations foncières: nous avons largement évoqué dans nos colonnes le programme de travaux qui justifie la demande d'un crédit de 6.150.000 francs pour assurer le subventionnement de travaux d'adduction d'eau, d'amenées d'électricité et d'un remaniement parcellaire viticole. L'engagement de ce crédit se fera par étapes dont l'importance sera déterminée chaque année. Les sommes prévues figureront au budget extraordinaire de l'Etat. Pour autant que les finances le permettent, le gouvernement prévoit de maintenir l'effort financier au niveau de ces dernières années en faveur des améliorations foncières, soit environ deux millions de francs par an, ce qui permettra de bénéficier de la part des crédits fédéraux attribués au canton dans ce but.

Dissipant toute crainte émise par certains députés, M. Jacques Béguin, chef

du Département de l'agriculture, précise que ces travaux s'effectueront dans des zones particulièrement «sûres», c'est-à-dire protégées ou affectées sans que l'on puisse y déroger. Il ne faut donc pas appréhender que ces aménagements profitent par exemple à des propriétaires de résidences secondaires au lieu d'exploitants agricoles ou viticulteurs. Le cas échéant, la législation prévoit expressément la restitution de la part de subventionnement.

Port de ces garanties, le Grand Conseil vote le décret par 100 voix sans opposition.

Le Grand Conseil adopte encore sans discussion le rapport d'information du Conseil d'Etat suite à la motion de M. F. Blaser (pop) relative à la prise en considération des frais de chauffage pour le calcul des prestations complémentaires AVS-AI, rapport qui donne satisfaction au motionnaire. Ce rapport précise que l'arrêté pris par le Conseil d'Etat le 16 novembre 1981 permet d'accorder à tous les bénéficiaires de prestations complémentaires AVS-AI un forfait annuel, dès 1982, de 200 francs au minimum, mais pouvant s'élever au maximum à 600 francs pour les couples et à 400 fr. pour les personnes seules, selon le prix du loyer.

Il accepte enfin l'urgence de la motion J. Balmer (lib-ppn) sur la privatisation de certaines tâches de l'Etat et refuse l'urgence de la motion C. Robert (ind) concernant l'ancien centre pour drogués de La Jonchère, problème considéré comme réglé.

Suite des débats aujourd'hui.

JAL

#### ÉTAT CIVIL

##### NEUCHÂTEL

##### Promesses de mariage

Jean-Mairet Pierre-André et Schupbach Mariette Alice, les deux à La Chaux-de-Fonds.

##### Décès

Perret, née Pasini, Zelinda Riquetta, née en 1904, Neuchâtel, épouse de Perret Wilhelm Paul. - Nardin, née Bernasconi, Alessandra, née en 1923, Neuchâtel, épouse de Nardin François Charles. - Schaldenbrand Louis Michel, né en 1941, Neuchâtel, époux d'Ida Marie, née Wütrich.

## Sur le bureau du Conseil d'Etat

### Restructurations de Suchard et d'Ebauches S.A.

La presse a donné des informations sur les intentions des dirigeants de Suchard et d'Ebauches S.A. en ce qui concerne l'organisation future de ces deux entreprises.

Les décisions prises auront des conséquences sur la situation de l'emploi dans le canton de Neuchâtel où ces entreprises ont créé leur richesse.

Les députés soussignés préoccupés par l'évolution de l'emploi dans notre canton, désirent interpeller le Conseil d'Etat sur les conséquences des décisions rappelées ci-dessus.

Interpellation F. Blaser (pop).

### Dura lex, sed lex

Le Tribunal du district du Val-de-Ruz a condamné récemment un masseur à une amende pour pratique illégale de la médecine.

Les témoignages abondent cependant: la personne en question a apporté des soins particulièrement valables à de nombreuses personnes.

La législation cantonale étant ce qu'elle est, le Conseil d'Etat ne peut pas reconnaître le diplôme de masseur, et par conséquent autoriser leurs titulaires à pratiquer dans le canton.

Le Conseil d'Etat ne considère-t-il pas que cette législation est dépassée, et qu'elle devrait en conséquence être modifiée, du moins sur ce point particulier?

Interpellation E. Lüthi (soc).

### Enseignement musical à l'école

La musique est un élément important dans la formation d'un enfant et dans la vie quotidienne des humains. Elle développe la sensibilité, la logique, l'équilibre, la rapidité de jugement, la joie de vivre...

La loi sur les conservatoires améliore la situation de ceux-ci et particulièrement celle de leurs professeurs. Cependant, les tarifs d'écologie demeurent souvent un frein pour les familles ouvrières et de conditions modestes.

Les députés soussignés invitent le Conseil d'Etat à étudier:

- les moyens propres à abaisser les tarifs du Conservatoire neuchâtelois;
- toutes les mesures nécessaires à la promotion de l'enseignement musical dans les écoles, en particulier l'enseignement obligatoire des bases musicales (solfège, rythmique...) comme il en est, par exemple, du dessin.

Postulat G. Berger (pop).

### Amélioration routière à la sortie nord de La Chaux-de-Fonds

La route cantonale à la sortie nord de La Chaux-de-Fonds, direction Biaufond et Les Planchettes, est fort étroite.

Des projets existent pour agrandir le tronçon Les Combettes - carrefour Bulles-Valanvron, qui présente des dangers, notamment pour les piétons.

Le Conseil d'Etat peut-il nous dire s'il envisage de réaliser ces travaux dans un proche avenir, s'il pense les réaliser en une seule étape, et, dans le cas contraire, comment s'échelonnent ces étapes?

Question Ch.-H. Augsburger (soc)

## Des cours de formation pour les responsables des associations de jeunesse

Sous le sigle GLAJN, le Groupe de liaisons des associations de jeunesse neuchâteloise réunit plusieurs sociétés: Unions chrétiennes, éclaireurs et éclaireuses, mouvements de jeunesse ainsi que des associations dont le but est d'informer adolescents et adultes sur les possibilités de parfaire les connaissances.

## Forte augmentation de chômage

L'Office cantonal du travail communique que la situation du marché du travail et l'état du chômage se présentaient comme suit à fin novembre 1981:

Demandes d'emploi: 552 (454); places vacantes: 18 (42); placements: 63 (41); chômeurs complets: 496 (413); chômeurs partiels: 4700 (2695).

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

En novembre 1980, les chiffres étaient les suivants: demandes d'emploi: 268; places vacantes: 28; placements: 38; chômeurs complets: 240; chômeurs partiels: 272.

### Taxe pour la démolition des véhicules usagés

Le canton de Neuchâtel perçoit une taxe pour la démolition de véhicules usagés.

Est-il exact qu'il est le seul de la Confédération à faire un tel prélèvement?

Question C. Robert (ind.).

### A propos d'une vignette pour le ski de fond

Nul n'ignore l'activité importante de l'Association neuchâteloise des skieurs de fond et de randonnée pour le développement du ski «nordique» et de tourisme ainsi que pour l'ouverture d'environ 400 km de piste dans notre canton. Les responsables et les animateurs de cette association doivent être remerciés pour leur activité.

Jusqu'ici, l'association assurait son financement par les cotisations de ses membres et avait renoncé, au contraire d'autres associations similaires, à la délivrance d'une «vignette».

Ainsi, dans son bulletin d'information No 1 d'octobre 1980, l'association précisait: «Et la vignette? Votre comité a décidé qu'elle n'est pas nécessaire dans le canton de Neuchâtel». Ceux qui désiraient cette dernière pouvaient l'obtenir sur demande expresse auprès de l'Office neuchâtelois du tourisme.

Pour la saison 1981-1982, le comité de l'association a changé sa position parce que, a-t-il entre autre estimé, il est difficile de continuer à se singulariser par rapport aux autres cantons environnants; tous acquis à la «vignette».

Les cotisations ont été portées à 20 francs et la «vignette» est distribuée en contre-partie.

Si l'activité de l'association nous paraît devoir être soutenue, en revanche, l'introduction d'une «vignette», certes non obligatoire, nous paraît porter atteinte à l'esprit de l'exercice du ski de fond et, ce qui est plus grave, à l'esprit du haut pays neuchâtelois. En ce sens, cela nous concerne tous.

Si le paiement d'une contribution à une association constitue un acte volontaire sans autre préoccupation que le soutien aux activités de ladite association, la délivrance généralisée d'une «vignette», contre paiement d'une cotisation, prend une signification toute différente. Il est incontestable que va ainsi se développer une sorte de contrôle et de suspicion entre les skieurs eux-mêmes, certains pouvant même estimer que la «vignette» donne des droits.

Dans la mesure où le chef du Service cantonal des sports, le directeur de l'ONT, intervient dans l'activité de l'association, que nous estimons que le canton lui-même est concerné, le Conseil d'Etat peut-il nous dire ce qu'il pense de l'introduction d'une telle «vignette» et s'il entend user de son influence pour convaincre le comité de l'association à renoncer à la distribution généralisée de la «vignette» et à en rester à la solution précédemment retenue par l'association?

Interpellation F. Matthey (soc).

## Rentes AVS et AI: adaptation au 1er janvier 1982

La Caisse cantonale neuchâteloise de compensation communique que les rentes AVS et AI, ainsi que les allocations pour impotents seront adaptées au renchérissement dès le 1er janvier 1982; elle augmenteront, d'une manière générale et en moyenne, de 12,7%.

### Attention

Compte tenu de la garantie des droits acquis, dont bénéficient certains rentiers depuis l'entrée en vigueur des dispositions de la 9e révision, il se peut que certaines rentes ne soient pas augmentées ou ne le soient que dans une moindre mesure. Il s'agit en particulier:

- des rentes partielles revenant à des assurés qui ne présentaient pas une durée complète de cotisations;
- des rentes complémentaires en faveur de l'épouse qui ont pris

naissance avant le 1er janvier 1980;

- des rentes pour enfants et orphelins en cas de surassurance.

### Prestations complémentaires AVS-AI

En même temps que l'adaptation des rentes au renchérissement, les limites de revenu donnant droit aux prestations complémentaires ont également été augmentées. Il en est de même des déductions pour le loyer auxquelles il pourra désormais être ajouté, au titre des charges, un forfait annuel.

Tous ces nouveaux éléments seront pris en compte pour le calcul de la prestation complémentaire AVS-AI qui sera donc augmentée dès le 1er janvier 1982.

La Caisse cantonale neuchâteloise de compensation à Neuchâtel et ses agences AVS dans chaque commune sont à disposition pour renseigner. (comm)

Suite des informations neuchâteloises

► 23

dès le **4/1/82**  
 74, RUE LEOPOLD-ROBERT  
 LA CHAUX-DE-FONDS

Hotelplan

**Nous voici (dès le 4/1/82) avec des prix avantageux et l'offre la plus complète!**

Hotelplan est fier d'être maintenant aussi représenté par une propre agence à La Chaux-de-Fonds. Notre équipe se réjouit de vous accueillir bientôt. 74, rue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds Téléphone 039 23 26 44/45, Télex 952265 hpcfch

**Hotelplan**

**FIANCÉS**  
 DÉPOSEZ VOTRE LISTE DE MARIAGE ET DEMANDEZ-NOUS NOS CONDITIONS SPÉCIALES

Berndorf, le spécialiste des beaux couverts

FESTIVAL **berndorf**

**DURABLES**  
 et  
**AUX PLUS JUSTES PRIX**

**A. & W. KAUFMANN & FILS**  
 P.-A KAUFMANN succ.  
 Marché 8-10 - La Chaux-de-Fonds

nouveaux modèles métal argenté et acier inoxydable

VISITEZ NOTRE PREMIER ÉTAGE  
 OÙ UN GRAND CHOIX DE PORCELAINE, VERRERIE ET CADEAUX EST EXPOSÉ

**Merci... Père Noël**

**CADEAU Fr. 100.-**  
 à valoir sur l'achat d'un salon ou d'une paroi

**GRABER**

**MEUBLES EN GROS**  
**Vente aux privés**

Rue de la Serre 116  
 ex usine Movado

A vendre  
**Dalmatiens 7 et 9 mois**  
 vaccinés, pedigrees.  
 Mme J.-M. Guyot, 2043 La Jonchère, tél. 038/36 12 77.

Valable dès le 15.12.81

**DENNER SUPERDISCOUNT**

**Beaujolais**  
 Beaujolais Domaine de Saint Anne a.c. 1980 mis en bouteille dans la région de production 70 cl ~~5.80~~ **4.75**

**Bordeaux**  
 Château Tour des Termes St. Estèphe Cru Bourgeois a.c. 1979 mis en bouteille dans la région de production 75 cl ~~8.90~~ **7.45** (td.99)

Château Quentin Saint Emilion Grand Cru a.c. 1979 mis en bouteille au Château 70 cl ~~8.90~~ **7.45**

Château La Govinière Lussac St. Emilion a.c. 1979 mis en bouteille dans la région de production 70 cl ~~5.75~~ **4.85**

Château de Viaud Lalande de Pomerol a.c. 1979 mis en bouteille dans la région de production 70 cl ~~8.70~~ **7.20**

**Bourgogne**  
 Mercurey a.c. 1979 mis en bouteille dans la région de production 70 cl ~~10.75~~ **8.85**

Comtes de Chartogne 1979 Bourgogne a.c. mis en bouteille dans la région de production 70 cl ~~7.70~~ **5.95**

**Côtes du Rhône**  
 Gigondas Château St. André a.c. 1979 mis en bouteille dans la région de production 70 cl ~~7.60~~ **6.45**

Châteauneuf-du-Pape Cuvée du Baillage a.c. 1980 70 cl ~~7.80~~ **6.75**

**Grant's Royal**  
 Finest Scotch Whisky 75 cl 12 ans, 43 Vol.-% (td.399) **29.95**

**Churchill**  
 Scotch Whisky 40 Vol.-% 70 cl ~~23.60~~ **21.85**

**Halkin's**  
 Blended Scotch Whisky 40 Vol.-% 70 cl ~~17.90~~ **15.90**

**Duchalet Café**  
 Liqueur 70 cl ~~11.90~~ **9.95**

**Bisquit\*\*\***  
 Cognac, 40 Vol.-% 70 cl ~~35.60~~ **32.90**

**Wodka Wyborowa**  
 40 Vol.-% 70 cl ~~19.90~~ **18.50**

**Rhum Negrita**  
 40 Vol.-% 70 cl ~~19.90~~ **17.90**

**net**

LA CHAUX-DE-FONDS  
 Place Hôtel-de-Ville; Serre 61 (derrière le Printemps) + Dépôts

**LE LOCLE**  
 «Nouveau Pressing» angle Côte/H.-Grandjean + Dépôts

**SAINT-IMIER**  
 Place du Marché 7, (immeuble B.P.S.) 87-32

**PRESSING**  
 Ce sera aussi la fête pour vos vêtements de fêtes!  
 ...Pensez-y!  
 ... c'est NETtement mieux... et moins cher !!!

RÉVEILS, venez choisir parmi **200** modèles Quartz dès Fr. 32.-

Secteur 220 V dès Fr. 36.-  
 A ressort dès Fr. 21.50

von **gunten**

Av. Léopold-Robert 23  
 Tél. (039) 22 38 03 30833

Garantie une année

A vendre à Neuchâtel, à proximité des transports publics

**immeuble**

locatif et commercial (75% et 25%), construction 1974, très bon état. Bonne rentabilité stable. Baux à loyer de longue durée. Nécessaire pour traiter Fr. 550 000.-.

Ecrire sous chiffre 87-922 à **assa**, Annonces Suisses SA 2, Faubourg du Lac, 2001 Neuchâtel. 87-130

**LES LOGIS DU NORD - RUE DU NORD 157-159- 161-163**

**LN**

A vendre: pour l'été 1982, LOGIS particulièrement ensoleillés de 5½ à 6½ pièces complètement rénovés et équipés (140 m2) avec cheminée de salon, buanderie personnelle et chauffage indépendant. Garage gratuit cet hiver, pour tout acquéreur d'appartement

+ jardin: jeux, agrément et potager.  
 + cave et bûcher.  
 + local de bricolage de 13 m2 avec fenêtre.  
 + place dans garage souterrain avec accès direct dans l'immeuble. 91-408

**FIDUCIAIRE P. PAULI- L.-ROBERT 49 -Tél. 039/23 74 22**

# CANTON DE NEUCHÂTEL

## la voix d'une région

Au Tribunal correctionnel du Val-de-Travers

### Alcool et solitude: un fâcheux mélange

**Page 15** — Avec le premier toubib, dira-t-il, tout allait bien. Je pouvais discuter de mes problèmes affectifs ouvertement, ceci pour la première fois. Et puis, dans le cadre de ce traitement, on m'a confié à un autre psychiatre. Là, le dialogue n'a plus été possible. J'ai manqué les rendez-vous qu'il me fixait, je ne voulais pas perdre trois heures de travail pour aller écouter un guignol...

H. D. reculte et se retrouve en préventive à l'Hôpital de Perreux. Il s'en échappe un soir et commet une série de vols d'usage en pleine nuit, avec un comparse qui se suicidera par la suite. Le jeune homme fait alors une dépression, suit à nouveau une thérapie et sort de l'établissement. En septembre, il reculte et se retrouve finalement en prison. C'est dans un fourgon cellulaire qu'il s'est rendu hier au tribunal.

— Et à l'avenir, comment vous comporterez-vous, lui demande le juge?

— J'ai signé avec la Croix-Bleue l'engagement de ne plus boire. Il faudra que je m'y tienne, car je n'ai pas l'intention de finir mes jours à Bochuz...

Un témoin, membre justement de cette institution, raconte qu'il fréquente le prévenu depuis son jeune âge. Il connaît sa tendance à l'alcoolisme, et déclare qu'il ne faut pas le laisser tomber, qu'il faut s'occuper de lui encore plus que par le passé. Et de proposer un traitement ailleurs qu'en prison. En Valais, par exemple, dans une famille de bûcherons, où il pourra recommencer une nouvelle vie.

#### REQUISITOIRE MODÉRÉ

Le réquisitoire du procureur général Thierry Béguin est modéré:

— Les faits reprochés au prévenu ne sont pas d'une gravité exceptionnelle pris isolément. Ses victimes n'ont pas subi des dommages bien considérables.

#### FLEURIER

##### Chauffeurs cibistes

Tout comme les enrégés de la Citizen-Band (les cibistes, ou radio-amateurs), les chauffeurs des véhicules appartenant aux Travaux publics passeront bientôt des émetteurs-récepteurs. Quatre appareils qui leur permettront d'entrer en contact avec leur chef et d'éviter de devoir rentrer à pied au village lorsque leur chasse-neige se trouve en panne dans la montagne. En outre, grâce aux télécommunications, l'organisation du travail sera simplifiée, ce qui évitera des pertes de temps, des voyages inutiles et favorisera les économies de carburant.

L'achat des appareils et des accessoires indispensables coûtera 13.840 francs. Le législatif fleurisera mardi s'il est d'accord de régler la facture. (jjc)

##### Balayeuse-fraiseuse: cher

Les Travaux publics de Fleurier ont l'intention de remplacer leur balayeuse, vieille de 12 ans et dont la fabrication a cessé depuis longtemps. Toutes les parties essentielles de cette vétuste machine sont usées; l'an dernier, il a fallu faire usiner une pièce de rechange par un atelier de mécanique du village.

Parallèlement, il se trouve que la turbine de la souffeuse à neige, montée sur un petit camion, ne se porte guère mieux. L'appareillage a dû être soudé à plusieurs reprises l'hiver passé.

Tout cela pour dire que les Travaux publics aimeraient bien recevoir, en guise de cadeau de Noël, une balayeuse-fraiseuse toute neuve. Ce genre de véhicule à usage professionnel coûte assez cher: 172.116 francs. Le législatif dira mardi soir s'il est d'accord de voter le crédit nécessaire. Il sera certainement sensible au fait que du matériel solide et bien conçu permet de gagner du temps et d'éviter des pannes trop fréquentes, quand ce n'est pas des réparations coûteuses. (jjc)

#### FONTAINEMELON

##### A propos du sapin de Noël

On l'oublie le beau sapin de Noël illuminé. Jacques Devaud n'a pas manqué de le rappeler lors de la dernière séance du Conseil général. Il faut remettre le sapin illuminé au centre du village, c'est-à-dire sur la place, vis-à-vis de la poste.

Un sapin illuminé doit être vu par tout le monde et se trouver sur l'axe principal.

Rappeler à tout le monde que c'est bientôt Noël... et apporter à ceux qui vont au travail un espoir de lumière, car actuellement, nous en avons grandement besoin. Souhaitons que le Conseil communal le comprenne aussi. (m)

Suite des informations neuchâteloises

27

Mais la répétition des actes et la nature des infractions (les attentats à la pudeur) inquiètent. Ce jeune homme présente un danger pour la sécurité publique. Selon l'expertise psychiatrique, il ne fait pas la différence entre le bien et le mal, sauf s'il est mis au courant des châtiements qui peuvent découler de ses actes. D'ailleurs, son seul regret est d'avoir peiné ses parents adoptifs. L'expertise dit encore que pour la série d'infractions à caractère sexuel, sa responsabilité est moyennement atténuée. Pour le reste, il savait exactement ce qu'il faisait. Les experts doutent de l'efficacité d'un traitement ambulatoire. Il reste donc l'internement, psychiatrique, ou autre.

Que faire pour bien faire, se demande le procureur? Pas facile de choisir. H. D. est un délinquant primaire, l'interner me paraît excessif. Aussi, pour lui donner une dernière chance, je demanderais une peine de 18 mois de prison, suspendue au profit d'un traitement ambulatoire et assortie de l'interdiction de boire de l'alcool.

#### BRILLANTE PLAIDOIRIE

L'avocat du jeune homme, en introduisant sa brillante plaidoirie, avoue qu'il a hésité à se charger de ce dossier. Père de famille, il a été effaré en prenant connaissance des actes commis par H. D. sur le plan sexuel.

— En discutant avec lui, j'ai compris tout à coup la souffrance de cet homme seul, marqué par de profonds troubles affectifs. Abandonné dès sa naissance, mon client a été adopté à l'âge de quatre ans et demi. Sans vouloir jouer au psychiatre, il faut reconnaître que ce début difficile dans la vie l'a certainement perturbé. Et même si ses parents adoptifs se sont donné toutes les peines du monde pour l'entourer, il a toujours été en conflit avec eux. Il existe chez H. D. un côté auto-destructeur qui l'a conduit à faire une tentative de suicide quand on lui a rappelé qu'il était un enfant adopté. Ses actes sont en quelque sorte un appel au secours, une manière d'attirer l'attention. Et c'est d'autant plus vrai qu'il se montre collaborant quand on le prend en charge. Des exemples: son employeur est content de lui; il a accompli son service militaire sans problèmes. A mon avis, ajoute l'avocat, une mesure d'internement ne me paraît pas adaptée aux circonstances. Un traitement ambulatoire lui permettrait de guérir et de s'intégrer à la société. Je demande, en outre, que sa peine soit réduite à 14 mois.

Le procureur, dont les conclusions étaient les mêmes à l'issue de la plaidoirie, renonce à répliquer. Et le tribunal dé-

libère longuement pour finalement rendre son jugement en début de soirée.

#### JUGEMENT CLÉMENT

Il condamne H. D. à 14 mois de prison, moins 180 jours de détention préventive et à 2780 francs de frais de justice. En vertu de l'art. 43 cps, la peine sera suspendue au profit d'un traitement ambulatoire.

Pour bénéficier de cette mesure de clémence, le condamné devra se soumettre régulièrement au traitement et respecter son engagement de ne plus boire d'alcool. Un patronage sévère permettra de contrôler la gestion de cette peine.

Le tribunal a ordonné l'élargissement de H. D., qui sera libéré ce matin. Il paiera également 800 francs d'indemnités à son avocat.

J.-J. CHARRÈRE

Conseil général ce soir aux Bayards

### Budget et déchets ménagers

Le législatif bayardin, convoqué en séance ordinaire, devra digérer un ordre du jour copieux avant de déguster l'assiette traditionnelle du dernier rendez-vous de l'année. En effet ce ne sont pas moins de douze points qui figurent au menu, les plus indigestes étant la nouvelle destination des ordures et le budget qui prévoit un déficit de 32.437 fr. 75.

L'obligation de fermer les décharges à ciel ouvert nécessite le transport des déchets ménagers à SAIOD et, pour bénéficier d'un prix solidaire, l'adhésion au Syndicat des ordures du Val-de-Travers. Pour compenser le surplus de charges, une taxe doit être instituée, le budget ne pouvant absorber ce supplément. Comme le ramassage se fera le mercredi et que de nombreux vacanciers quittent le village le dimanche soir, des containers

devront être à leur disposition dans chaque quartier à moins que l'on veuille engraisser les renards et les chats! Trois points liés qui devront être débattus avant l'adoption du budget.

Parmi les suppléments, une demande de prêt «LLM» et une modification de la loi électorale ne sont que des formalités. La nomination d'un membre à la Commission d'agriculture en remplacement de M. André Hainard, démissionnaire ainsi qu'une vente de terrain à M. Frédy Favre donneront plus de sel au menu.

Là où la sauce est nouvelle, c'est la création d'une commission des Travaux publics, l'article 76 bis du règlement de commune devant être modifié pour permettre cette innovation.

Les conseillers auront-ils encore faim pour des mets divers? Espérons que ce ne soit pas l'indigestion! (ct)

## Le Conseil général de Neuchâtel adopte le budget 1982 et son déficit de 5,5 millions de francs

La dix-septième séance du législatif a débuté par une bonne nouvelle: le président de la ville a invité tous les participants à partager une verve à la fin des débats, tradition agréable de fin d'année.

Le président du Conseil général, M. Jean-Marc Nydegger, quant à lui, déclenche des applaudissements en félicitant officiellement l'équipe de football pour les brillants résultats obtenus en Coupe UEFA. Nombreux sont en effet les conseillers qui sont de fervents supporters de Neuchâtel Xamax.

#### DES GENS SÉRIEUX, PAS DES DEVINS

Président et rapporteur de la Commission financière, MM. François Reber (rad) et Francis Houriet (soc) commentent le rapport sur le budget 1982 qui, nous l'avons dit, boucle avec un déficit de 5.480.029 francs, avec des charges et des revenus qui — pour la première fois — dépassent les 200 millions de francs. Le compte des investissements frôle les 16 millions. Les crédits de construction s'élevaient à 260.000 francs.

Des coups de ciseaux ont été donnés dans le projet de budget, qui annonçait primitivement un excédent de charges de 11 millions de francs. D'autre part, l'exécutif a proposé un train de mesures qui auront pour effet d'améliorer les finances communales à plus ou moins brève échéance. Il y a une année, la séance réservée au budget 1981 s'était éternisée

jusqu'après minuit, de nombreuses divergences étant survenues, et le paquet de mesures d'assainissement proposé par le Conseil communal avait été refusé. Cette fois-ci, les séances de la Commission financière se sont déroulées dans le calme et la compréhension, et les mesures d'assainissement sont présentées séparément. Elles permettront de récupérer quelque argent; mais il ne faut toutefois pas se leurrer, les résultats escomptés pouvant apporter des surprises. Le déficit de 5,5 millions de francs est inférieur à celui budgété pour 1981. La dette consolidée gravisait à 230 millions de francs. Les membres de la Commission financière ont travaillé honnêtement et sérieusement. Ils ne sont pas toutefois devins, les prévisions ne peuvent être garanties. Un fait est toutefois certain: même en effectuant des coupes importantes dans tous les secteurs, ce n'est pas aujourd'hui que seront résolus tous les problèmes financiers du chef-lieu.

#### SATISFACTION

Le directeur du dicastère des Finances, M. Claude Bugnon, prend la parole après les représentants de tous les groupes. Il dit sa satisfaction au sujet de la tenue des débats qui se déroulent dans une ambiance apaisée. Le but de chacun étant d'aplanir les difficultés financières de la ville. Des analyses ont été faites et les comptes de l'exercice actuel, dont le budget est quelque peu supérieur à celui de 1982, malgré la disparition des Pape-teries de Serrières, malgré l'augmenta-

tion des salaires, le déficit présumé ne sera pas dépassé.

Il faut espérer qu'il en sera de même avec le budget 1982, bien que la situation conjoncturelle se détériore encore actuellement. Comme l'a relevé un des conseillers généraux, certains problèmes peuvent être maîtrisés et résolus, d'autres échappent en partie aux autorités, étant d'ordre régional ou cantonal; d'autres enfin ne peuvent être ni prévus ni maîtrisés, comme ceux découlant de l'inflation, du taux d'intérêts, de la conjoncture. Le chef-lieu doit par exemple 10 pour cent de la totalité des impôts encaissés à une seule entreprise. Un éventuel fléchissement du chiffre d'affaires suffirait à ébranler le budget présenté aujourd'hui. C'est là un exemple pris parmi beaucoup d'autres. Après une heure et demie de discussions seulement, le président passe au vote.

Le budget pour 1982 est approuvé par 38 voix sans opposition. Il présente 210.376.684 francs aux charges; 204.896.655 aux revenus; d'où un déficit de 5.480.029 francs.

Le compte d'investissements se monte à 15.955.500 francs; quant aux crédits de construction (960.000 francs), ils sont adoptés à l'unanimité.

#### PETITS RAPPORTS APPROUVÉS

Dans le cadre des mesures visant à équilibrer le budget de fonctionnement, le Conseil communal présente six rapports qui sont acceptés avec plus ou moins d'empressement. Ils ont trait à des modifications ou des révisions partielles d'arrêtés concernant:

- la taxe d'épuration des eaux usées et l'introduction d'une taxe sur l'enlèvement des déchets solides;
- les allocations de renchérissement versées au personnel communal;
- les taxes et émoluments communaux;
- le règlement des écoles;
- les budgets des écoles communales;
- l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques et la création d'une fondation «Bibliothèques publiques et universitaire de Neuchâtel».

La séance est levée à 22 h. 50. De nombreux postulats, motions et autres propositions figurant à l'ordre du jour, sont renvoyés à l'année prochaine, soit au 11 janvier. (rws)

#### Piéton blessé

Hier à 18 h. 05, un automobiliste de Pesoux, M. G. B., circulait avenue des Portes-Rouges en direction ouest. A la hauteur de l'immeuble No 149, il se trouva en présence de Mme Ida Vautravers, de la ville, qui traversait la chaussée du sud au nord. Alors qu'elle terminait son trajet, M. G. B. tenta de l'éviter en donnant un coup de volant à gauche. Malgré cette manœuvre, il heurta cette dame avec l'avant droit de son véhicule, qui a terminé sa course contre l'auto conduite par M. T. B. de Saint-Blaise, qui circulait normalement en sens inverse. Blessés, Mme Vautravers et M. G. B. ont été transportés à l'Hôpital de la Providence par une ambulance. Après avoir reçu des soins, M. G. B. a pu quitter cet établissement.

#### ROCHEFORT

##### Appel aux témoins

Le conducteur d'une auto Simca de couleur bordeaux qui a endommagé une barrière de jardin à Rochefort, autour du 8 décembre, est prié de prendre contact avec la gendarmerie de Rochefort, tél. 45 11 22, ou à la gendarmerie de Boudry, tél. 42 10 21, ainsi que les témoins.

## Dès le 1er janvier 1982, le colonel Eugène Scherrer commandera les Ecoles de recrues de Colombier



A gauche, le colonel Alain de Rougemont, à droite le lieutenant-colonel Eugène Scherrer, au centre l'adjutant Frédy Mayer, administrateur. (Photo Impar - rws)

Appelé à la direction des cours d'officiers qui dépendent du chef d'arme de l'infanterie, le colonel Alain de Rougemont quittera son poste de commandant de l'Ecole de recrues de Colombier à la fin de l'année, poste qu'il occupe depuis trois ans.

Il a fait part, hier en fin d'après-midi, de quelques réflexions, ne pouvant donner un véritable bilan pour une période relativement brève. Former des soldats en quatre mois, leur apprendre les tâches, les devoirs et les droits qui incombent à un militaire n'est pas une sinécure, d'autant plus que beaucoup de jeunes ne sont pas motivés lors de leur entrée à l'école de recrues. Le colonel de Rougemont a donné une grande importance au dialogue et à l'information. Les portes de son bureau étaient toujours ouvertes pour une recrue, un sous-officier, un instructeur ou un journaliste.

Lorsque les recrues arrivaient au terme de leur instruction, les discussions reprenaient pour une participation à une école de sous-officiers, seuls 10 pour cent de l'effectif nécessaire représentant généralement des volontaires. Savoir

convaincre un jeune homme qui possède les aptitudes d'un chef est aussi une des tâches d'un commandant. Un regret est formulé: le manque d'instructeurs, qui risque de persister puisque l'engagement du personnel fédéral est bloqué.

Le colonel de Rougemont a tenu à présenter son successeur à la presse. Il s'agit du lieutenant-colonel Eugène Scherrer, âgé de 48 ans, habitant Colombier, marié, quatre enfants. Licencié en sciences commerciales, il est instructeur depuis 1964, il a fonctionné à Colombier dès cette date et jusqu'en 1973.

Il a été chargé ensuite de mettre sur pied puis de diriger la nouvelle Ecole centrale de formation pour sous-officiers instructeurs à Hérisau. Il a également suivi des cours à Hambourg. Officier au Rgt inf 3, officier EMG à la Division de campagne 2, il portera le grade de colonel dès le 1er janvier 1982, date à laquelle il prendra aussi le commandement du Rgt inf 71.

Il s'est déclaré enchanté de l'ambiance qui règne à Colombier; son prédécesseur lui transmet une école parfaitement au point.

Ses projets? Développer encore le dia-

logue à tous les échelons, aller au-devant des questions, être le plus souvent au milieu de la troupe, montrer l'exemple. Il se dit patient, tolérant, compréhensif mais il est intransigent pour ce qui est des principes et des exigences. Pour l'effort physique par exemple, il sait que trop de jeunes gens méconnaissent leurs possibilités. Les résultats arrivent avec un peu d'entraînement et c'est finalement un succès enregistré avec un réel bonheur.

Le 4 janvier 1982, le colonel Eugène Scherrer ouvrira une école de sous-officiers; le 1er février une école de recrues. Il sera donc immédiatement «mis dans le bain».

RWS

#### A propos des événements de Pologne Déclaration du pop neuchâtelois

Le pop neuchâtelois a suivi avec sympathie la création du syndicat Solidarité, indépendant du pouvoir, ainsi que l'obtention de plus grandes libertés par le peuple polonais. Il a regretté que les efforts faits pour parvenir à une entente des principales forces du pays pour sortir de la crise économique et politique aient échoué et que la désorganisation du pays s'aggrave au détriment des conditions de vie du peuple polonais.

Le pop considère que le recours à la loi martiale et la suspension des droits démocratiques, expliqués par le souci d'éviter la guerre civile, mettent en cause la responsabilité du Parti communiste polonais dans l'origine et l'évolution de la crise, mais aussi celle d'éléments anti-socialistes dans le mouvement syndical. Il demande le rétablissement le plus rapide possible des libertés démocratiques et souhaite que la grave crise que traverse la Pologne soit surmontée par les Polonais eux-mêmes, sans intervention étrangère, d'où qu'elle vienne. Il souhaite que ces événements ne compromettent pas les efforts faits pour la détente internationale. (comm)



# CANTON DU JURA

## la voix d'une région

### Réponses à des interventions parlementaires

## Politique de planification indispensable

«L'élaboration d'une politique de planification en matière de placement institutionnel des personnes âgées s'avère indispensable, mais elle doit être précédée d'une étude précise des besoins». Telles sont les conclusions du gouvernement de la République et canton du Jura dans sa réponse à la question écrite de M. Philippe Petignat (pdc) relative à l'agrandissement et la restructuration de la Maison du bon secours de Miserez-Charmoille. Auparavant l'exécutif cantonal est favorable à l'augmentation de la capacité à la Maison du bon secours. Mais le dossier est important (devis de 1978: environ 7,5 millions). Tous les services concernés doivent se prononcer.

Dans sa réponse au député suppléant Marc Beuchat (ps), le gouvernement donne connaissance de la procédure valable pour l'engagement des apprentis dans l'administration cantonale. Enfin la question écrite de M. Roland Béguelin (ps) relative à la statistique des hommes et femmes domiciliés dans la République et canton du Jura qui travaillent à l'extérieur ainsi que les incidences fiscales en découlant n'a pas permis au Collège gouvernemental de donner toutes les précisions attendues. un important travail de collationnement en résulterait.

Les places d'apprentissage disponibles dans les services de l'administration font l'objet d'une mise au concours en début d'automne. Dans sa réponse au député suppléant Marc Beuchat (ps), le gouvernement explique la procédure.

Un choix préalable des candidates et candidats est effectué par le service du personnel. Ce dernier ne considère que les résultats scolaires et ceux obtenus lors d'un test commun organisé par les Ecoles professionnelles commerciales de Delémont et Porrentruy.

Les meilleurs dossiers sont ensuite examinés par les chefs des services intéressés et le chef du service du personnel. Une attribution provisoire des apprentis et apprentis est effectuée. L'engagement définitif intervient à la suite d'un entretien personnel avec les candidates et candidats.

#### RECHERCHES DIFFICILES

Dans une question écrite, M. Roland Béguelin a interrogé le gouvernement sur la statistique des hommes et femmes domiciliés dans la République et canton du Jura qui travaillent à l'extérieur ainsi que sur les incidences fiscales en découlant.

Les chiffres provenant de l'Office fédéral des statistiques ne seront connus qu'en été 1982 (recensement de 1980). Toutefois une enquête auprès de l'administration a révélé un nombre de quelque 1700 personnes travaillant hors du canton. Les cantons employeurs sont principalement Bâle-Ville, Berne, Neuchâtel et Soleure. D'après les mêmes sources, environ 2650 personnes domiciliées hors

### Tentative d'attentat contre les FMB, près de Boécourt

## Le système d'allumage n'a pas fonctionné

Ainsi que nous l'avons brièvement signalé hier, durant le dernier week-end, une tentative d'attentat à l'explosif a été commise contre un pylône de la ligne électrique à haute tension des Forces Motrices Bernoises dans la région de La Caquerelle - Montavon, sur territoire communal de Boécourt. Plusieurs charges d'explosif avaient été fixées sur les quatre piliers du pylône et reliées à un système d'allumage qui, fort heureusement, n'a pas fonctionné. Cette ligne n'a subi aucun dommage.

En cas d'explosion, les dégâts occasionnés auraient été relativement importants. Cette tentative d'attentat a été revendiquée dans certains journaux par le Mouvement anti-atomique «Do it yourself». La police cantonale jurassienne a procédé aux constatations, en collaboration avec le ministère public de la Confédération, qui est compétent dans cette affaire.

#### DISTRICT DES FRANCHES-MONTAGNES

##### SAINTELÉGIÉRIER

#### Achat d'une balayeuse

L'acquisition d'une balayeuse en commun avec les communes des Breuleux et du Noirmont sera financé par le budget 82. Une somme de 10.000 fr. est prévue au poste «achat et réparation de machines» des Travaux publics. (y)

du canton ont déployé une activité lucrative dans le nouveau canton.

S'agissant de la fiscalité, le calcul précis des gains fiscaux aurait entraîné des recherches difficiles et un important travail de collationnement. Il s'agirait de compiler la totalité des déclarations d'impôt afin de déterminer les contribuables travaillant à l'extérieur ainsi que les gains réalisés. Pour ce qui est des personnes domiciliées à l'extérieur et travaillant dans le canton du Jura, il n'est pas possible, sans motif fiscal, de connaître l'ampleur du revenu imposable.

#### UNE INSTITUTION SOCIALE

Le gouvernement jurassien a longuement répondu à la question écrite de M. Philippe Petignat (pdc) relative à l'agrandissement et la restructuration de la Maison du bon secours de Miserez-Charmoille.

En préambule, l'exécutif s'est chargé de rappeler les conclusions de la Commission cantonale de la santé publique dans son rapport daté du 14 juillet 1980. «L'institution ne saurait être assimilée à un établissement hospitalier au sens de la loi sur les hôpitaux. La nature des cas qui y sont hébergés, la dotation insuffisante en personnel soignant, l'absence d'infrastructures médico-techniques, telles que laboratoire, radiologie et examens fonctionnels, l'absence de prestations des caisses-maladie ne permettent pas de considérer cette institution comme établissement pour malades chroniques». Le dossier du projet d'agrandissement a été transmis au Service de l'aide sociale. Ce dernier et la Commission cantonale de l'aide sociale ont, chacun de leur côté, examiné le projet. Les conclusions se sont, cependant, avérées les mêmes: l'amélioration de la qualité des structures d'accueil de l'institution est préférable à l'augmentation de la capacité.

#### COÛT IMPORTANT

La durée de la vie humaine s'est sensiblement allongée ces dernières décennies.

#### UNDERVELIER

#### Au service des forêts

#### M. Lovy prend sa retraite

Au cours d'une sympathique soirée organisée à Undervelier, le service des forêts de l'Etat a pris congé, en fin de semaine, de M. Marcel Lovy, garde-forestier qui prend sa retraite. Plusieurs personnalités, dont le président du Gouvernement et chef du Département de l'environnement et de l'équipement, M. François Mertenat, ont assisté à cette manifestation.

Tour à tour, le chef du Département, MM. Jean-Pierre Farron, chef du service des forêts, Didier Roches, inspecteur des forêts de l'arrondissement de la Vallée de la Sorne, et Charles Duplain, président de la bourgeoisie d'Undervelier, ont relevé les mérites de M. Lovy. Ce dernier a, d'ailleurs, reçu le traditionnel témoignage de reconnaissance de l'Etat des mains de M. Mertenat.

Succédant à son père, M. Marcel Lovy a été engagé en qualité de garde-forestier du triage d'Undervelier en 1943. Le poste a tout d'abord été un temps partiel jusqu'en 1960. Le nouveau retraité a marqué son passage dans les forêts domaniales de sa région par la construction de cinq refuges forestiers. Ses excellentes connaissances du travail du bois l'ont, en effet, désigné tout naturellement pour diriger les travaux de construction de ces édifices. (comm.-lg)

#### COURTÉTELLE

#### Décès du doyen du canton

C'est à St-Ursanne, où il résidait depuis un peu plus d'une année, qu'est décédé, samedi, M. Joseph Membrez de Courtételle. Doyen de la République et canton du Jura, le défunt était né le 9 octobre 1880.

Issu d'une famille de Courtételle, M. Membrez n'avait jamais quitté son village natal. A la suite de sa scolarité obligatoire, il avait à tour de rôle occupé les postes de polisseur, graveur de couteaux, concierge.

En 1909, M. Membrez avait épousé Mlle Joséphine Châtelain et de cette union naquirent quatre enfants. Les époux Membrez vécurent dans leur maison de la rue du Mont durant 67 ans, soit jusqu'en 1976 date du décès de Mme Membrez.

L'an dernier, le défunt avait reçu les félicitations des autorités et de ses concitoyens à l'occasion du centenaire de sa naissance. Au cours du mois d'octobre dernier, M. Joseph Membrez était entré dans sa 102e année. C'est après quelques jours d'hospitalisation qu'il s'est paisiblement endormi entouré de sa famille. (rs)

L'existence du 4ème âge exige de nouvelles infrastructures médico-sociales spécialisées. Les foyers pour personnes âgées et les homes médicalisés pour malades chroniques sont appelés à répondre aujourd'hui aux besoins de cette couche sociale.

Les services de la santé publique et de l'aide sociale ont établi des rapports et des statistiques préliminaires. Fondées sur des données différentes, les premières conclusions sont identiques:

- les structures d'accueil existantes dans le Jura sont suffisantes pour couvrir les besoins en placement des personnes âgées ne nécessitant pas de soins permanents;

- les structures d'accueil pour personnes âgées, malades chroniques sont insuffisantes.

Le dossier de «Miserez-Charmoille» est qualifié d'important sur le plan financier. Le devis général 1978 s'élève à 7.171.000 fr. et la transformation du prieuré à 380.000 fr. Pour éviter des surprises ultérieures, tous les services concernés doivent se prononcer.

Pour terminer, le gouvernement jurassien a annoncé son intention de s'attacher dans les meilleurs délais possibles à l'élaboration d'une politique de planification en matière de placement institutionnel des personnes âgées. Auparavant, une étude précise des besoins est nécessaire.

Laurent GUYOT

### Rapport de l'Ecole jurassienne et du Conservatoire de musique

## «(...) adolescente et pourtant mûrie d'expérience»

L'Ecole jurassienne et Conservatoire de musique, âgée de 17 ans, vient de fêter cette année l'inscription de son millième élève. Il y a vingt ans, au cours des enquêtes préalables, qui avaient été faites, il était apparu que l'école ne pourrait atteindre une capacité de 1000 élèves. Très vite, les responsables de l'institution se sont rendus compte que le problème primordial était de trouver assez de maîtres pour faire face à la demande. Prenant le taureau par les cornes, ils se sont mis alors à les former eux-mêmes. Saine initiative, si

#### DELÉMONT

#### Cyclomotoriste blessé

Hier vers 13 h. 15, un accident de la circulation s'est produit à l'intersection de la route de Bâle - rue du Haut-fourneau. Un cycliste qui empruntait la rue du Haut-fourneau a coupé son virage et est entré en collision avec un cyclomotoriste.

On déplore un blessé léger. Les dégâts matériels s'élèvent à environ 700 francs. La police cantonale de Delémont a procédé au constat.

#### Pologne: manifestations de solidarité

A Delémont, plus de 150 personnes ont manifesté hier par solidarité avec les événements de Pologne. Les participants ont adopté une résolution demandant la libération immédiate des syndicalistes emprisonnés, la levée de l'état d'exception et de la loi martiale et le rétablissement des droits acquis par Solidarité. Une manifestation semblable a eu lieu à Saignelégier. Toutes deux étaient organisées par les deux grandes centrales syndicales jurassiennes, l'Union des producteurs suisses et le Comité socialiste de solidarité avec les opposants des pays de l'Est (CSSOPE) qui avait accueilli dans le Jura les syndicalistes polonais en visite en Suisse.

#### Le législatif delémontain et la Pologne

Alors qu'en début de soirée une manifestation réunissant cent cinquante personnes, dont le président du Gouvernement jurassien, le socialiste François Mertenat, s'était déroulée devant l'Hôtel de Ville de Delémont en signe de solidarité avec le peuple polonais, le Conseil de ville a également voté une résolution condamnant l'intervention des forces armées polonaises dans la vie publique. Cette résolution, qui sera envoyée à l'ambassade de Pologne à Berne, demande «la levée de l'état d'urgence et la libération immédiate de toutes les personnes emprisonnées pour des raisons politiques».

Le législatif a également élu son nouveau président pour 1982 en la personne de M. Jean-Paul Miserez, du Parti chrétien-social indépendant, 34 ans, géomètre cantonal, qui succède au radical Bruno Henz. (ats)

### Fédération jurassienne de pétanque

## Changement à la présidence

Comptant près de 500 membres répartis dans 17 sociétés, la Fédération jurassienne de pétanque a tenu récemment, à Courrendlin, ses assises annuelles sous la présidence de M. Jean Vuattoux de Porrentruy. Ce dernier, dans son rapport annuel a relevé la très bonne marche de la Fédération qui a réussi sa meilleure performance d'ensemble depuis qu'existe la fédération. Il a été enregistré la démission de la Cigale de Grandval et les admissions de nouvelles sociétés, le Chébia de Sorvilier et la Couronne de St-Ursanne.

Les comptes ont été présentés par M. Serge Rérat de Porrentruy et ont été acceptés avec remerciements. Le chef technique M. Joseph Stolz d'Oméga à Bienne a également fait un rapport favorable. Il a parlé surtout d'arbitrage, souhaitant que s'améliore la qualité et formant le vœu que l'on trouve de nouveaux arbitres.

A la suite d'une décision de l'assemblée pour que l'on porte le nombre des membres du bureau à sept membres, ce dernier a été élu comme suit: nouveau président, Jean-Paul Henz de Courchavon; vice-président, M. Roland Tschoumy de Courtételle, secrétaire, Pierre Mougin Vendlincourt; chef arbitres, Joseph Stolz Bienne; licences, Mme Marie-Claire Saladin, Delémont; caissier, Serge Rérat Porrentruy; responsable de la presse, Pierre Schaffter Porrentruy.

Le programme 1982 a été accepté et il a été mentionné que l'an prochain sera une très grande année pour la pétanque avec les championnats du monde au début septembre aux Vernets à Genève avec la participation de 24 pays.

Au chapitre des récompenses, plusieurs membres furent à l'honneur et reçurent de très beaux prix. Ce fut tout d'abord le titre de champions suisses juniors de deux jeunes Delémontains du Bérédier, Peppino et Gérard Natale. Puis les titres de champions jurassiens furent remis à Luigi Fioroni, Boule prévôtoise Moutier chez les seniors, Thérèse Schaffter Porrentruy La Parisienne chez les dames et Peppino Natale Le Bérédier Delémont pour le tête à tête, à Yvo Cursi et Alphonse Ciampi de la Parisienne Porrentruy et Solange et Thérèse Schaffter de la même société en doublette. Solange et Thérèse Schaffter ainsi qu'Irene Mailat de la Parisienne Porrentruy gagnent le titre en triplette chez les dames alors que Jisacinto Serravezza, Maurice Heizmann et Georges Burgi gagnent le titre en triplette messieurs.

Il fut encore fait l'éloge du président démissionnaire par M. Serge Rérat qui a relevé le dévouement et le vrai amour de la pétanque de M. Jean Vuattoux qui fut proclamé par acclamations président d'honneur de l'Association jurassienne de pétanque, recevant un cadeau bien mérité. (kr)

L'on sait que seul 1% environ des musiciens diplômés peuvent songer à vivre uniquement de leurs revenus de concertistes.

Dans son allocution à l'occasion de l'inscription du 1000e élève, le président du Conseil d'administration de l'Ecole jurassienne et du Conservatoire de musique, M. Marcel Faivre, a rappelé que l'institution, «fondée en 1964, après avoir lutté longtemps pour sa survie, âgée actuellement de 17 ans, adolescente et pourtant mûrie d'expérience» est fière de cette millième inscription.

#### «(...) POUR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DES ÊTRES»

«La pédagogie à la baguette», a dit le président, «n'est plus de notre époque et c'est bien ainsi. Il n'y a pas de personnes insensibles ni incapables en musique. Le problème est d'initier assez tôt sans bloquer. Dans certains cas, le blocage psychologique est le premier obstacle à surmonter. On vise par une éducation bien faite le développement global des êtres; cela est essentiel».

Le corps enseignant de l'école est aujourd'hui formé de 37 professeurs et de dix chargés de cours qui ont dispensé leur enseignement dans 18 localités réparties sur l'ensemble du territoire du canton du Jura, ainsi que dans le district de Moutier. L'école a donné cette année 16.300 heures de cours, cours suivis par 1003 élèves inscrits dans la section générale. La section professionnelle est fréquentée par 15 étudiants, dont plusieurs suivent parallèlement leur formation dans le cadre de l'Institut Edgar Willem (diplôme d'éducation musicale) et dans celui du Conservatoire (diplôme de capacité professionnelle pour l'instrument).

#### CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES TRÈS ÉTENDUES

«Il est très réjouissant de remarquer l'adhésion constante de nouvelles communes au subventionnement de l'Ecole jurassienne et Conservatoire de musique», constate M. Valentino Ragni, directeur. Durant l'exercice dernier, 68 communes, dont cinq nouvelles (Bressaucourt, Courtedoux, Miécourt, Murioux, Pontenet), ont contribué financièrement au fonctionnement de l'institution. De plus, quatre autres communes versent des bourses directement aux parents d'élèves. Le canton participe pour sa part avec une subvention de 240.000 francs à laquelle s'ajoute une subvention supplémentaire de 24.200 francs. Le canton de Berne verse 48.500 francs et les subventions communales atteignent 64.500 francs environ. Malgré ces fonds, le directeur Ragni s'inquiète des conditions salariales et rappelle que les vacances ne sont pas rétribuées. «Il nous paraît indispensable de trouver une solution rapide à ce problème important, afin de remédier enfin à une situation injuste et qui a déjà trop duré», déclare-t-il.

#### EN AVANT, LA MUSIQUE!

Pas d'inquiétude au niveau directorial, par contre, pour la musique. Dans un

élan spontané et grâce à beaucoup d'enthousiasme et de dévouement de la part des professeurs, de nombreux groupes de musique d'ensemble se sont constitués. Différents concerts d'orgue et de l'ensemble de cuivres ont ainsi été organisés dans le cadre de l'exposition de la Bible de Moutier-Grandval. Lors des concerts d'orgue, le public a pu apprécier à sa juste valeur la qualité de l'interprétation, ainsi que la sûreté technique déjà remarquable des élèves de la section générale et la section professionnelle. M. Valentino Ragni constate: «Que ce soit lors de concerts ou d'offices religieux, les jeunes organistes provenant d'Ajoie, des Franches-Montagnes, du Val-Terbi et de la Vallée de Delémont, sauront, par leur talent et l'amour qu'ils portent à cet instrument majestueux, continuer à faire vibrer nos églises».

Cécile DIEZI

### Lors du rapport annuel

## Nombreuses promotions à la police

Le rapport annuel du corps de la police jurassienne s'est tenu, la semaine dernière, aux Rangiers. En présence du commandant de la gendarmerie, M. Bernard Dula, le chef du Département de la police, de la coopération et des finances, M. François Lachat, a annoncé toute une série de promotions.

Promus au grade d'adjudant: Gilbert Sangsue (Porrentruy), Rémy Chalverat (Delémont); au grade de sergent-major: Virgile Gueniat (Saignelégier), Edgar Theurillat (Delémont); au grade de sergent: Michel Beuret (Delémont), Willy Taillard (Saignelégier); au grade de caporal: André Pétignat (Chevenez), René Girardin (Delémont), Georges Rosse (Porrentruy), René Marchand (Delémont), Jean Choffat (Bassecourt); au grade d'appointé: Jean-Jacques Biéri (Delémont), Noël Messerli (Porrentruy).

Enfin, l'inspecteur Walter Geissbühler a été nommé à la fonction d'inspecteur principal, remplaçant du chef de poste de la sûreté à Porrentruy. (comm.-lg)

#### DISTRICT DE PORRENTUROY

##### PORRENTUROY

#### Nouveau président au Conseil de ville

M. Michel Duval, chef comptable à Porrentruy, a été désigné comme nouveau président du Conseil de ville, en tant que représentant du parti radical. (kr)

##### CORNOL

#### Nouvel instituteur

Ce dernier week-end, le corps électoral de Cornol s'est rendu aux urnes à raison de 75,6% pour élire un nouvel instituteur. C'est M. Yves Sanglard, de Fontenais, qui a été élu, avec 245 voix, contre 152 à Pierre Sangsue, de Porrentruy. (kr)

**AVIS MORTUAIRES**



Regarder l'heure qui finit comme une source qui tarit, et la suivante comme une source qui naît.

Madame Suzanne Guyot et son fils, à Renens (VD);  
 Madame Aldolphe Bertschi-Rudolf, à Genève;  
 Monsieur et Madame Marius Rudolf-Villette, leurs enfants et petits-enfants à Saint-Mandé (Seine);  
 Monsieur et Madame Virgile Rudolf-Maigne, leurs enfants et petit-fils à Paris;  
 Monsieur et Madame Oscar Rudolf-Huguenin et leurs enfants,  
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de vous faire part du décès de

**Madame Marthe RUDOLF**  
 née JEANFAVRE

leur chère et regrettée tante, belle-sœur, cousine, marraine, parente et amie enlevée à leur tendre affection lundi dans sa 85e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 décembre 1981.  
 13, avenue Léopold-Robert.

L'INCINÉRATION AURA LIEU MERCREDI 16 DÉCEMBRE.  
 CÉRÉMONIE AU CENTRE FUNÉRAIRE À 10 HEURES.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: avenue Léopold-Robert 76.

Veillez penser à «Association neuchâtoise du diabète», ccp 23-5111.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

95328

Un soir il n'y eut de lumière et dans le cœur naquit le souvenir.

Les descendants de feu Ernest Berchten;  
 Les descendants de feu Henri Perrenoud,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de vous faire part du décès de

**Monsieur Alcide BERCHTEN**

leur cher et regretté beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, lundi dans sa 90e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 décembre 1981.

L'incinération aura lieu jeudi 17 décembre.

Culte au centre funéraire à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue Ph.-H. Mathey 17.

M. et Mme Edgar Berchten.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

95326

MONSIEUR JEAN-MICHEL ROTZETTER ET SES ENFANTS,

ainsi que les familles parentes et alliées, remercient sincèrement de tout cœur toutes les personnes qui leur ont témoigné de l'amitié et de la sympathie.

Sentir la présence de tant d'amis, recevoir tant d'émouvants messages, de dons et de fleurs, les ont aidés à supporter leur douloureuse épreuve. Ils en sont profondément reconnaissants.

31690

La famille de

**Monsieur Emile SURDEZ**

remercie de tout cœur les personnes qui ont manifesté amitié et sympathie durant ces jours de tristesse.

Un merci tout spécial à Mme Lucienne Jeanneret.

31755

La famille de

**Madame Hélène BIGLER**

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

31689

La famille de

**Monsieur Albert SUMM**

profondément touchée par toutes les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors du deuil qui l'a frappée, remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

31382

**Avis de recherche**

Que la personne qui a eu la franchise d'envoyer une lettre à mon mari, à l'hôpital en signant «DUBOIS» se fasse connaître.

Que ce soit n'importe qui, je lui en serais reconnaissante pour le restant de mes jours.

Vous trouverez mon numéro de téléphone et ma nouvelle adresse dans l'annuaire téléphonique. 91-60666

**FRAISEUSES À NEIGE**

Rapid - Blizzard - Gravely de 5 à 14 CV.

Vente - Réparations - Reprises

Prix avantageux

Marcel SAAS, Charrière 50  
 Téléphone (039) 23 33 17  
 2300 La Chaux-de-Fonds 28516

**Fust**

Jusqu'à 50% d'économie d'électricité avec les nouveaux réfrigérateurs, congélateurs-armoires, congélateurs-bahuts de

Electrolux, Bauknecht Siemens, Bosch

Nous vous montrerons les différences.

Vous serez étonnés.

La meilleure reprise de votre ancien appareil. Garantie de prix FUST. Argent remboursé si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs. 05-2569

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65  
 Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25  
 Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 35 succursales

**Fust**

Electro-Ménager - cuisines Fust

Electro-Ménager - cuisines Fust

**Appartements à des prix très attractifs**

Notre société, spécialisée dans la vente en propriété par étage (PPE) vous propose, à LA CHAUX-DE-FONDS

Est 3 1/2 pièces dès Fr. 98 000.- Ouest 2 pièces dès Fr. 67 000.-

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES. POUR TRAITER 10% SUFFISENT.

Prenez contact avec notre agent cantonal: tél. 038/45 13 07 22-1226



HABITATIONS POUR TOUS SA  
 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne  
 Tél. (021) 29 61 38



**À VENDRE**

POUR LE 30 AVRIL 1982

CORNES-MOREL

**appartement**

4 1/2 pièces

Tout confort, parking souterrain

Nécessaire pour traiter : Fr. 30 000.- 28-12189

CHARLES BERSET  
 gérant d'immeubles  
 La Chaux-de-Fonds  
 Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

**Recommandé par les médecins contre les rhumatismes, sciaticques, lombagos, douleurs articulaires et musculaires.**

**NOUVEAUTÉ angora et soie**

**viso**  
 2072 Saint-Blaise Switzerland

**CONTRE LE FROID**

**TERMARIN**  
 Ceintures chauffe-reins  
 Epaulières Coudières Genouillères

**DOUBLE CHÈQUE FIDÉLITÉ**  
 ET, EN PLUS, NOTRE CADEAU DE DÉCEMBRE pour tout achat en parapharmacie

**pharmacie centrale**  
 Léopold-Robert 57  
 Tél. 039/22 11 33/34  
 La Chaux-de-Fonds

28502

A LOUER pour le 1er février 1982, rue du Locle 38

**MAGNIFIQUES APPARTEMENTS**

de 2 pièces, avec grand balcon, aux 12e, 8e et 1er étages.

Loyer: Fr. 368.50 à Fr. 492.50 charges comprises. Tél. (039) 26 78 16 31346

**Horlogerie ancienne**

montres, pendules, régulateurs, fournitures, outillage, layettes, établis et documentation sur l'horlogerie. (Livres d'Alfred Chapuis), sont demandés à acheter.

Tél. (038) 24 13 23 ou (038) 25 64 51. 31246

Pour vos cadeaux: photographies de

**FERNAND PERRET**

**Exposition permanente**

de 9 à 11 h. et de 14 à 17 h. ou sur rendez-vous.

Rue Fritz-Courvoisier 11  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. (039) 28 24 02 / 22 43 13 30563

**Reuille & Cie FORMATION PERMANENTE**

**offre spéciale!**

Le meilleur rapport PRIX / FORCE du programme

**VOICE CHESS CHALLENGER**



Livré avec valise, adaptateur secteur et mode d'emploi. 83-1834

Disponible en français, en anglais et en allemand.

Demandez une démonstration à votre papeterie, magasin de jouets ou Radio-TV ou une documentation complète à:

**Reuille & Cie**  
 Grand-Montfleury, 6  
 1290 VERSOIX/GE

**(022)55 4796**



# JURA BERNOIS

la voix  
d'une région

BIENNE

## Manifestation pour la Pologne

Une centaine de personnes ont participé hier à Bienne à une manifestation de solidarité en faveur des leaders syndicaux emprisonnés en Pologne.

En début de la manifestation, deux des membres de la délégation de «Solidarité» qui séjourne en Suisse ont lancé un appel demandant à leurs camarades de «démontrer leur courage au travers des difficultés actuelles». Les deux syndicalistes ont en outre déposé «le coup de force du général Jaruzelski» et ont demandé le rétablissement immédiat des libertés. La manifestation était organisée par le parti socialiste biennois, le parti socialiste romand et le parti socialiste ouvrier. (ats)

## Séance du Conseil de ville de Moutier Plainte contre l'élection du nouveau président

Hier soir le Conseil de ville au grand complet a tenu sa dernière séance de l'année sous la présidence de M. Willy Holzer. Cette séance a été rondement menée puisqu'après trois quarts d'heure le débat était levé.

En remplacement de Rodolphe Schneider, à la commission de gestion, c'est M. Philippe Junod, qui a été nommé. A la commission des œuvres sociales, Mme Rosina Gualco remplace M. Pierre Gyax. A l'Ecole primaire, M. Paul Broquet remplace Pierre-Alain Droz et à cette même commission, M. Raymond Beuchat remplace M. Jean-Pierre Rohrbach. Le Conseil de ville devait ensuite élire

son bureau pour la dernière législature soit pour l'année 1982. Me Ronald Lerch, de l'udc a été élu président, mais le pas qui proposait un autre candidat a immédiatement déclaré qu'il ferait opposition et qu'il déposerait plainte contre cette décision, comme il l'avait déjà fait lors de l'élection de Me Lerch à la vice-présidence. M. Michel Girardin est nommé premier vice-président en tant que membre du parti radical, et M. Philippe Zuber représentant du pdc, est élu deuxième vice-président. Les scrutateurs seront MM. Umberto Meneghelli, socialiste du Jura bernois, et Pierre Dumont, du parti radical.

Le Conseil municipal a ensuite répondu à la motion de M. Pierre-Alain Droz, reprise par M. Winkler, à la suite de la nomination au Conseil municipal du motionnaire, le conseiller communal proposait dans cette affaire de système de contrôle budgétaire, de transformer la motion en postulat, mais M. Winkler a refusé ce transfert et la motion, après exposé du chef des finances, M. Graf, a été rejetée par 21 voix contre 20.

En revanche le postulat de Pierre-Alain Droz, repris par André Montavon du Ralliement des Prévôtois jurassiens a été acceptée par le Conseil communal. Elle concerne une meilleure fluidité du trafic motorisé en ville.

Dans les divers il y eut encore réponse de M. Wattenhofer contre les interventions assez grossières du parti socialiste du Jura bernois lors de la dernière séance; et enfin M. Wattenhofer a encore déploré le fait que lors d'une panne d'électricité de cinq heures, aucun agent de la police municipale n'était au plus dangereux carrefour de la ville, où il n'y avait pas de feu rouge, ceci bien qu'on vienne de nommer un nouvel agent municipal. (kr)

## Reconvilier: reconnaissance du GFFD

### Mme Aubry, présidente d'honneur

La dernière séance de l'année a permis aux responsables du groupement féminin de force démocratique (gffd) de remercier la conseillère nationale et fondatrice du mouvement Mme Geneviève Aubry.

Vendredi dernier à Reconvilier, les personnes présentes ont nommé la présidente sortante, Mme Geneviève Aubry, en tant que présidente d'honneur du gffd. La personnalité du Jura bernois n'a pas accepté de cadeau mais demandé de remettre une somme au mouvement «Terre des hommes». A l'origine du réveil politique des femmes dans le Jura

bernois, Mme Aubry a dirigé le mouvement féminin antiséparatiste durant sept ans.

Lors de cette même séance, les responsables du gffd ont pris acte des démissions de quatre autres membres du comité, à savoir Mmes Danièle Vogt, vice-présidente, Madeleine Juillerat, Dominique Biland et Marie-Josée Dornbier pour des raisons professionnelles.

Relevons que le nouveau comité du gffd sera élu lors de la séance des responsables du mois de janvier prochain. (lg)

## VIE CANTONALE

### Grâce aux démarches du député Erba Vitrail jurassien au Rathaus de Berne

L'emblème de la République et canton du Jura sera suspendue, dans le courant de l'année 1982, dans la salle du Grand Conseil bernois au Rathaus de Berne. Le gouvernement du canton de Berne vient d'ailleurs d'écrire à son homologue jurassien pour le remercier de son geste. Comme les 22 autres vitraux, le «jurassien» est, en effet, offert par ses autorités.

Pour arriver à ce résultat, le député séparatiste Antonio Erba de Grandval a multiplié les démarches. Après une réponse positive de l'exécutif bernois, le parlementaire s'est adressé au Gouvernement jurassien pour l'offre de l'emblème. Les autorités du nouveau canton ont désigné l'artiste-verrier Camillo Hubert, de Bressaucourt. Le feu vert définitif des autorités bernoises s'est allumé au début de ce mois. Avant de quitter le Grand Conseil bernois en avril prochain, le député libéral-radical jurassien pourra peut-être admirer le nouvel emblème. Tout dépendra des délais de réalisation de l'œuvre.

Agé de 67 ans, M. Antonio Erba est décidé à laisser sa place à des forces jeunes pour la prochaine législature. Cette dernière débutera au mois de mai 1982. Mais avant de se retirer le membre du groupe libre a voulu obtenir la mise en place de l'emblème jurassien dans la salle réservée aux délibérations du Grand Conseil du canton de Berne. Plus de deux ans et demi se sont écoulés entre la première intervention du député de Grandval et la réponse positive, avec remerciements au Gouvernement jurassien, du Conseil exécutif bernois.

La salle de l'Hôtel du gouvernement à Berne est ornée par les vitraux des cantons de la Confédération. Après l'entrée en souveraineté de la République et canton du Jura, le député Antonio Erba de Grandval a demandé au Conseil exécutif bernois de placer les couleurs du nouveau canton aux côtés de celles des autres Etats confédérés.

Le 28 février 1979, le gouvernement du canton de Berne a répondu à la question écrite du député autonomiste. «Les vitraux qui décorent les fenêtres de la salle du Grand Conseil ont été offerts au canton de Berne à l'occasion du sixième centenaire de son entrée dans la Confédération par les cantons. (...) Si le canton du Jura souhaite s'associer à ce très beau geste, le canton de Berne en sera heureux».

Le député de Grandval s'est alors tourné auprès des autorités jurassiennes. Durant plusieurs mois, le Gouvernement est resté muet. Enfin, le 28 juillet 1981, le nouveau canton annonce au Conseil exécutif bernois son intention d'offrir un vitrail aux armoiries jurassiennes pour compléter la série des vitraux cantonaux du Rathaus. Un nouveau silence s'est installé jusqu'au 2 décembre dernier. Le gouvernement bernois a donné son feu vert et remercié son homologue jurassien de son cadeau.

Le vitrail sera exécuté par l'artiste-verrier Camillo Hubert de Bressaucourt. Ce dernier, devra encore prendre contact avec le conservateur des monuments historiques, M. von Fischer, pour régler des questions de détail. L'accrochage est prévu dans le courant de l'année 1982.

L. G.

## AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

La famille de

### Monsieur Johann FLÜCKIGER

profondément touché par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leur envoi de fleurs, leur don ou leur message de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

31341

LA DIRECTION  
ET LE PERSONNEL  
DE L'ENTREPRISE  
PACI & CIE

ont le regret de faire part du  
décès de

Monsieur  
Benito MUSITELLI

Ils garderont de lui le meilleur  
souvenir.

31762

Réception  
des avis  
mortuaires:  
jusqu'à  
22 heures

## cela va se passer

En guise de veillée de l'Avent, la paroisse réformée de Saint-Imier a prévu une ouverture nocturne de la Collégiale le vendredi 18 décembre de 19 à 23 heures.

Sur le thème de la sérénité, les responsables ont programmé des chants, de la musique, des poèmes et un «Hyde Park» (liberté d'expression pour chacun). L'idée est partie sur la base d'une soirée calme en dehors de l'agitation fiévreuse de fin d'année. Chacun vient et repart comme il le désire. (Comm - lg)

## CANTON DE NEUCHÂTEL

### Au Conseil général de Cernier Un ordre du jour très chargé

Les conseillers généraux de la commune de Cernier sont convoqués vendredi 18 décembre prochain à la salle de l'Hôtel-de-Ville. En cette fin d'année c'est autour d'un ordre du jour particulièrement chargé que les délibérations vont avoir lieu.

#### CHÉZARD-SAINT-MARTIN

### Première célébration de Noël

C'est à la Cure que se sont réunies une soixantaine de personnes âgées. Le pasteur Calame a donné son message avec pour thème: la colombe de la Paix.

Une chœur d'une dizaine de personnes, préparé par Mlle Geneviève Fallet, avec Mlle Madeleine Sandoz au piano, a exécuté un chant de Noël et «Les mille Colombes». Des cantiques de Noël furent aussi chantés joyeusement par l'assemblée.

Puis des diapositives sur le Val-de-Ruz et quelques régions de montagne furent passées par M. Gustave Cusin, revenu au village pour la circonstance.

Un copieux goûter de canapés et biscuits complétait les réjouissances.

Ajoutons qu'au cours de quelques soirées, de forts jolis paniers parfumés avaient été confectionnés et enjolaient la table.

Un heureux moment donc, préparé avec amour, pour les personnes du troisième âge. (yhf)

## Saint Nicolas est arrivé à Tramelan



Le premier sapin de Noël a été allumé samedi dernier à l'intention des enfants du village. Comme le veut maintenant la tradition, c'est le groupe Sangliers et les groupements affiliés à Force-Démocratique qui s'étaient occupés de faire venir saint Nicolas.

Dans la salle du cinéma, 300 enfants prenaient part à cette première fête de Noël et recevaient un cornet plein de friandises après avoir pu assister à la projection du film «Le livre de la jungle» de Walt Disney. (photo vu)

### Carnet de deuil

TRAMELAN. - Samedi soir est décédé à l'Hôpital de Saint-Imier, M. Paul Ducommun, qui s'en est allé dans sa 66<sup>e</sup> année, après une longue maladie. M. Ducommun était domicilié à la rue du Jeanbrenin 12 et était une personne très active. Durant de nombreuses années il a été occupé à la voirie de Tramelan. A ses loisirs, il avait fait partie du Jodler-Club Tramelan. M. Ducommun laissera un souvenir d'une personne dévouée aimant toujours rendre service. (vu)

## Echos du Conseil municipal de Corgémont

**Déneigement.** Le Conseil municipal a décidé de faire l'acquisition d'une fraiseuse à neige pour débarrasser notamment certaines artères du village. Une partie du montant nécessaire est à disposition dans un fond constitué à cet effet. Le solde est prévu au budget pour l'exercice 1982. D'autre part, l'équipe des Travaux publics procédera au déblaiement de la neige sur les trottoirs aux endroits où se trouvent des passages pour piétons.

**Règlement de distribution d'eau.** Le règlement de distribution de l'eau potable sera modifié conformément aux directives préalables de l'Office cantonal de l'économie hydraulique et énergétique, instance à laquelle il a été soumis. Un tarif particulier sera étudié en faveur des grands consommateurs d'eau.

**Magasin de fleurs.** Une autorisation a été accordée au nouvel exploitant d'un magasin de fleurs dans l'immeuble de Centre-village, M. Pierre Gonthier, d'ouvrir son magasin les 25 et 26 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier de 9 à 12 heures.

**Fermeture des magasins:** Les autorités ont été interpellées au sujet de la fermeture de magasins d'alimentation du village les 25, 26 et 27 décembre. Il n'appartient pas aux autorités d'imposer

une ouverture, mais le Conseil municipal dispose des compétences pour autoriser une ouverture de 9 h à 12 h. 30 pendant les jours fériés, si la demande est présentée par un commerçant.

**Bureau municipal.** Conformément aux ordonnances cantonales sur les jours fériés, dans la période du jeudi 24 décembre 1981 au lundi 4 janvier 1982, le bureau municipal sera ouvert les 28 et 29 décembre et fermé les 24, 25, 26, 27, 30 et 31 décembre, ainsi que le 1er janvier.

Une permanence est établie au domicile du secrétaire-caissier, M. Roland Greub, ☎ 97 20 67. (gl)

### Le village se développe

Après une période transitoire de quelques années passées dans le bâtiment ancien de la Fondation d'Emalco qui dans le passé avait abrité un magasin, le bureau de poste de Corgémont s'est installé dans le nouveau complexe de Centre-village.

Dans le même immeuble, un magasin s'est également ouvert, exploité par M. Pierre Gonthier, jardinier-horticulteur à St-Imier. Pour démontrer sa disponibilité, ce commerçant entend d'ailleurs se mettre au service de la population pendant les jours de fêtes de fin d'année.

Enfin, depuis lundi 14 décembre, la Banque Cantonale de Berne est également présente dans le même immeuble. Elle aussi a pris possession des locaux de son agence qui sera dirigée par M. Didier Paroz, secondé par Mlle Fabienne Berger, personnes bien connues dans la localité, tous deux étant enfants du village.

Nous adressons des souhaits de bienvenue aux nouveaux arrivants et sommes heureux que l'administration postale trouve maintenant une large compensation à la patience qu'elle a démontrée en exerçant pendant une longue période son activité dans des locaux aménagés provisoirement.

Rappels que dans Centre-village, un bureau de notaire sera également ouvert et que d'autres locaux seraient à même de recevoir un des offices régionaux du Service social du Jura bernois.

Les sous-sols de la construction sont réservés à un abri public de protection civile. Au sud de l'immeuble sera mis en service l'an prochain le nouveau hangar des pompes. (gl)

## L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:  
Imprimerie Courvoisier  
Journal L'Impartial SA,  
La Chaux-de-Fonds.

Editeur: Roger Vuilleumier.

Rédaction et administration:  
L'Impartial, rue Neuve 14,  
2301 La Chaux-de-Fonds.  
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.

### Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:  
Philippe-O. Baillod, Suisse. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrara, Economie. - Michel Dérens, La Chaux-de-Fonds. - Raymond Dérens, Agriculture et magazine. - Cécile Diez, Jura bernois. - Jean Ecuver, Magazine et TV. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Jura, Jura bernois. - Claude-André Joly, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Coordination de jour. - Jacques-Antoine Lombard, Canton de Neuchâtel. - Roland Maire, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Ruth Widmer-Sydlor, Littoral. - André Willener, Sports.

### Stagiaires:

Jean-Jacques Charrère, Patrick Fischer, Catherine Montandon, Mario Sessa.

### FONTAINES

#### Au Conseil général

Le Conseil général de Fontaines est convoqué en séance ordinaire le vendredi 18 décembre à 20 heures pour l'examen du budget.

La demande de garantie financière en faveur de l'Association de la piscine du Val-de-Ruz revient à l'ordre du jour. (yhf)

Café-Restaurant de la  
**MÉTROPOLE - PESEUX**

(à côté des feux) Pierre Nigault - Tél. (038) 31 13 50  
Les spécialités françaises... préparées à la française  
**Sole farcie normande**  
**Bouillabaisse**  
**Moules**  
**Sole farcie aux crevettes**  
... son service traiteur !

*Chez Norbert*

Hôtel-Restaurant  
« au Boccacino »  
Tél. (038) 33 36 80

2072 Saint-Blaise  
La touche gastronomique dans l'assiette.  
Grande carte et choix de déjeuners d'affaires.



**Restaurant-Pizzeria**  
**« Chez Benito »**  
Dans un cadre complètement rénové, le choix de spécialités italiennes que vous pourrez déguster tous les jours  
**PIZZA AU FEU DE BOIS**  
Grand choix spécialités italiennes à la carte  
Chambres tout confort  
Propriétaire: M. Pinelli  
Fleurier - ☎ (038) 61 19 77

**2 BONNES ADRESSES A NEUCHÂTEL**



Restaurant  
**La Fontana**



2300 La Chaux-de-Fonds  
**NOTRE SPÉCIALITÉ:**  
**Amourettes à la Provençale**  
(annimelles)  
**MENU DU JOUR:**  
Abonnement 10 menus Fr. 80.-  
le 11e gratuit  
Tél. 039/26 04 04 - Fermé le mercredi



**Restaurant de Pertuis**  
**BAR-DISCOTHÈQUE**  
Monsieur et Madame Daniel et Andrée Kähr  
Tél. (038) 53 24 95  
Fermé le mercredi  
**TOUJOURS À PERTUIS**  
Son ambiance,  
Ses entrecôtes,  
Ses côtelettes  
Sur commande,  
**4 MENUS AU CHOIX**

Restauration chaude jusqu'à 1 h. 30 - Tous les vendredis et samedis danse de 21 h. 30 à 3 h.



**Cercle National**  
Pl. Pury, Neuchâtel  
Téléphone (038) 24 08 22

Le restaurant qui représente le plus grand nombre de possibilités gastronomiques ! - **Grand choix de spécialités italiennes**

Lasagnes - Canelloni - Raviolis maison  
**SCAMPIS et ENTRECÔTE JOSEPH**  
Maison spécialisée pour les repas de famille, sociétés, etc.  
**GRANDES SALLES**  
Fermé le dimanche - Se recommande Fam. J. Zeliani

**Hôtel Restaurant**



R. Balmelli, propr.  
**Marin (NE)**  
Tél. (038) 33 30 31  
Fondue chinoise à discrétion **Fr. 15.-**  
Fondue bourguignonne à discrétion **Fr. 19.-**  
Moules marinière à discrétion **Fr. 15.-**



Pour vos repas de fin d'année dans un cadre agréable:  
**Fondue chinoise à discrétion Fr. 15.-**  
(Demandez nos listes de menus)



Neuchâtel - Tél. (038) 24 01 51  
Familles J.-L. Defferrard - E. Mutti

**HÔTEL-RESTAURANT des BEAUX-ARTS**

Fondue chinoise à discrétion **Fr. 15.-**  
Fondue bourguignonne à discrétion **Fr. 19.-**



**Hôtel des Communes**

et son restaurant **L'AUBERGE**  
Les Geneveys-sur-Coffrane  
C. Cupillard Tél. (038) 57 13 20

**LE RELAIS GASTRONOMIQUE DES GOURMETS**

Salles pour banquets et sociétés Grand parking

parmi les excellents restaurants de notre région...

nous vous présentons aujourd'hui:

**L'HÔTEL-RESTAURANT DU LION D'OR À BOUDRY**

L'immeuble pourrait être planté au milieu de la campagne: il est cosu, solide, il a un grand toit, des volets à chevrons. Mais c'est avec la rivière qu'il flirte, l'Areuse coulant le long de la façade sud.  
C'est là que vint au monde, le 24 mai 1743, Jean-Paul Marat, tribun de la révolution française, surnommé l'ami du peuple, qui fut assassiné cinquante ans plus tard par Charlotte Corday dans une maison du haut du village de Boudry.  
Transformé en Hôtel-restaurant du Lion d'Or, le vaste immeuble connut une grande renommée. Un jeune couple venu des Montagnes neuchâteloises lui a redonné une seconde jeunesse il y a deux ans, apportant quelques modernisations tout en maintenant l'ambiance rustique, la chaleur accumulée aux cours des ans.  
Un grand local sert de café et de brasserie où se rencontrent les habitants de la région ainsi que les promeneurs qui s'y arrêtent après une course dans les environs ou revenant des gorges de l'Areuse.

Hôtel du Lion d'Or  
Boudry NE



Fam. J. Vermot  
Tél. (038) 42 10 16

Salle pour banquets, mariages, repas de famille, 120 places.

**Une adresse pour manger les filets de perche au bord de l'Areuse**  
**Spécialités aux morilles et aux champignons. Truites du vivier**

La salle à manger est utilisée pendant la journée pour des réunions, des assemblées, des matches aux cartes ou des lotos pour redevenir, à midi comme le soir, un paradis pour les véritables amoureux des filets de perches, la grande spécialité de la maison, tout comme le sont aussi tous les mets préparés avec des champignons. La carte propose des mets classiques, les banquets sont composés selon les désirs des clients.  
Une petite salle à manger est merveilleusement bien située, elle surplombe l'Areuse. Une terrasse possède les mêmes avantages mais hélas elle n'est disponible qu'en été!  
M. et Mme Jean Vermot n'ont pas un grand effort à faire pour soigner l'accueil: ils attirent la sympathie, ils savent recevoir leurs clients comme chacun désire l'être.  
L'Hôtel-restaurant du Lion d'Or à Boudry: une adresse qui vaut vraiment de l'or!



ICI NAQUIT le 24 Mai 1743 Jean Paul MARAT Inhbn de la Révolution Française surnomme l'Ami du Peuple